

TH. DAREL

—◆—

LA FOLIE

SES CAUSES, SA THÉRAPEUTIQUE

au point de vue psychique.

AVEC UNE PRÉFACE DU D^r E. GYEL

« Mens agitat molem. »



GENÈVE
MAURICE REYMOND ET C^{ie}
Quai de Saint-Jean, 8

PARIS
FÉLIX ALCAN ÉDITEUR
Boulevard Saint-Germain, 108

1901

250

BDD

✓ *London*

LA FOLIE

FH02-262

TH: DAREL

LA FOLIE

SES CAUSES, SA THÉRAPEUTIQUE

au point de vue psychique.

AVEC UNE PRÉFACE DU D^r E. GYEL



« Mens agitat molem. »



GENÈVE
MAURICE REYMOND ET C^{ie}
Quai de Saint-Jean, 8

PARIS
FÉLIX ALCAN ÉDITEUR
Boulevard Saint-Germain, 108

1901

TABLE DES MATIÈRES

Première partie.

La folie : ses causes.

CHAPITRE PREMIER

Un mot sur la constitution occulte de l'être. — La monadologie nouvelle et les groupements des principes constitutifs. — Elaboration et mécanisme de la pensée. — Le fonctionnement psychique normal 17

CHAPITRE II

Atavisme. — Dispositions morales contingentes de la folie. — Alcoolisme ; morphinomanie. — Relation des excitants neurologiques et de la dégénérescence organique. — L'étude des causes psychiques s'impose 39

CHAPITRE III

Dégénérescence cérébrale ; ses causes. — Incoordination psychique ; éléments hétérogènes qui la caractérisent. — Disponibilité de la monade rectrice durant les états normaux et anormaux de dégagement 53

CHAPITRE IV

Incoordination psychique réalisée. — Névrose ; hystérie. — Comment se développe la systématisation. — Hallucinations ; hyperesthésie ; perversion sensorielle. 65

CHAPITRE V

Phénomènes d'obsession, d'obsession impulsive et de possession. — Folie collective. — Démoniaques et démonomanes 91

CHAPITRE VI

Contagion de la folie. — Les fous ont-ils conscience de leur situation? 111

CHAPITRE VII

Folies d'origine physiologique. — Idiotie. — Folies lésionnelles. — Paralyse générale et ses problèmes . . . 121

Seconde partie.

La folie : ses relations secondaires.

CHAPITRE PREMIER

De l'innéité au point de vue intellectuel et moral. — Le criminel né. — Théories spéculatives sur la responsabilité. — Comment déterminer cette responsabilité en matière de droit commun? — La peine de mort 137

CHAPITRE II

L'hypnose; causes dont elle procède. — Ses qualités et ses défauts en thérapeutique. 157

Troisième partie.

La folie : sa thérapeutique.

CHAPITRE PREMIER

Vibrations éthéronomes. — De l'influence exercée par la musique sur le sensorium psychique. — Le fou mélomane et dilettante 173

CHAPITRE II

Procédés physiologiques; leur fin contraire. — L'eau considérée en soi et dans ses effets; douches. bains glacés; hydrothérapie raisonnée. 181

CHAPITRE III

Electricité; magnétisme; l'éther fluide impondérable et virtuel générateur d'énergie. — Le déséquilibre mental ramené à l'équilibre par l'usage des forces naturelles. 189

PRÉFACE

S'il n'est pas de spectacle qui soit aussi attristant que la vue d'un fou, il n'en est pas, non plus, qui semble aussi déconcertant au point de vue des espérances d'immortalité individuelle.

Le matérialiste a vraiment beau jeu à invoquer, à l'appui de ses théories, la succession lamentable des épisodes de la folie : la perte de la raison, de la direction consciente d'abord ; puis, peu à peu, par une marche le plus souvent irrésistible, l'affaiblissement et la désagrégation des éléments intellectuels, l'anéantissement progressif et irrémédiable des facultés de l'âme... de l'âme elle-même.

Il faut bien l'avouer : les arguments contraires du spiritualisme classique, dépourvus de toute base positive, et si vains lorsqu'ils ne s'appuient pas sur une foi irraisonnée, restent impuissants contre une pareille constatation.

Eh ! bien, cette impression décourageante n'est peut-être, si l'on en croit Th. Darel, qu'un simple effet de notre ignorance des conditions essentiel-

les du fonctionnement psychologique ; et la compréhension très complète et très satisfaisante de la folie peut nous être donnée par la philosophie grandiose des nouvelles écoles immortalistes.

Notre ignorance, hélas ! est indéniable :

Nous ne connaissons pas la nature vraie de l'aliénation mentale. Ses causes prétendues : hygiène défectueuse, surmenage, chagrins, etc., etc., sont purement accidentelles et accessoires ; elles constituent l'étiologie banale de toutes les maladies chroniques. Mais les causes réelles et essentielles nous échappent totalement. Les recherches anatomiques macroscopiques et microscopiques les plus minutieuses restent vaines : les seules lésions constatées, dans la période terminale de la démence, ne sont que des stigmates d'atrophie, conséquences et non causes.

Etiologie et pathogénie banales, anatomie pathologique nulle ; les unes et les autres incapables de nous donner la clef de l'énigme : voilà tout ce que nous offre la science actuelle.

La science future sera-t-elle plus heureuse ? Oui, répond Th. Darel, si elle cherche la solution où elle se trouve, c'est-à-dire ailleurs que dans le tissu des centres nerveux. Non, si elle s'obstine à la découvrir purement et simplement dans la corrélation psycho-anatomique.

Peut-être, en effet, est-ce là le nœud de la question.

Cette corrélation psycho-anatomique et psychophysologique, dont la science matérialiste avait

fait un dogme, semble bien loin d'avoir l'importance absolue qu'on lui attribuait.

Si toute lésion cérébrale s'accompagne forcément de troubles psychiques graves, *la réciproque n'est pas vraie*, puisque des troubles psychiques de degré variable, depuis ceux de l'hystérie jusqu'à ceux de la folie, ne sont liés à aucune lésion appréciable des centres nerveux.

On objectera, je le sais bien, que ces lésions peuvent exister sans que nous sachions les découvrir ; mais ce n'est là qu'une hypothèse gratuite et peu vraisemblable. — Du reste, ce n'est pas seulement en pathologie qu'il nous est donné de constater le défaut de corrélation.

La psychologie normale nous en offre de nombreux exemples, tels que les observations si connues de travail subconscient important, ou même génial, pendant le sommeil, c'est-à-dire pendant *le repos du cerveau*.

La psychologie anormale, surtout, dont l'étude ne fait que commencer, nous semble destinée à ruiner totalement la physiologie classique. Aucun des phénomènes dits du « psychisme », qu'il s'agisse d'hypnose, d'extériorisation, de dédoublement de la personnalité, d'action à distance, de lecture de pensée, de télépathie, de médiumnisme, *ne peut être logiquement rattaché au fonctionnement des centres nerveux*.

Dans ce domaine, au contraire, on assiste, de toute évidence, à l'isolement respectif des principes corporels et mentaux ; on observe une force-

les du fonctionnement psychologique ; et la compréhension très complète et très satisfaisante de la folie peut nous être donnée par la philosophie grandiose des nouvelles écoles immortalistes.

Notre ignorance, hélas ! est indéniable :

Nous ne connaissons pas la nature vraie de l'aliénation mentale. Ses causes prétendues : hygiène défectueuse, surmenage, chagrins, etc., etc., sont purement accidentelles et accessoires ; elles constituent l'étiologie banale de toutes les maladies chroniques. Mais les causes réelles et essentielles nous échappent totalement. Les recherches anatomiques macroscopiques et microscopiques les plus minutieuses restent vaines : les seules lésions constatées, dans la période terminale de la démence, ne sont que des stigmates d'atrophie, conséquences et non causes.

Etiologie et pathogénie banales, anatomie pathologique nulle ; les unes et les autres incapables de nous donner la clef de l'énigme : voilà tout ce que nous offre la science actuelle.

La science future sera-t-elle plus heureuse ? Oui, répond Th. Darel, si elle cherche la solution où elle se trouve, c'est-à-dire ailleurs que dans le tissu des centres nerveux. Non, si elle s'obstine à la découvrir purement et simplement dans la corrélation psycho-anatomique.

Peut-être, en effet, est-ce là le nœud de la question.

Cette corrélation psycho-anatomique et psychophysologique, dont la science matérialiste avait

fait un dogme, semble bien loin d'avoir l'importance absolue qu'on lui attribuait.

Si toute lésion cérébrale s'accompagne forcément de troubles psychiques graves, *la réciproque n'est pas vraie*, puisque des troubles psychiques de degré variable, depuis ceux de l'hystérie jusqu'à ceux de la folie, ne sont liés à aucune lésion appréciable des centres nerveux.

On objectera, je le sais bien, que ces lésions peuvent exister sans que nous sachions les découvrir ; mais ce n'est là qu'une hypothèse gratuite et peu vraisemblable. — Du reste, ce n'est pas seulement en pathologie qu'il nous est donné de constater le défaut de corrélation.

La psychologie normale nous en offre de nombreux exemples, tels que les observations si connues de travail subconscient important, ou même génial, pendant le sommeil, c'est-à-dire pendant *le repos du cerveau*.

La psychologie anormale, surtout, dont l'étude ne fait que commencer, nous semble destinée à ruiner totalement la physiologie classique. Aucun des phénomènes dits du « psychisme », qu'il s'agisse d'hypnose, d'extériorisation, de dédoublement de la personnalité, d'action à distance, de lecture de pensée, de télépathie, de médiumnisme, *ne peut être logiquement rattaché au fonctionnement des centres nerveux*.

Dans ce domaine, au contraire, on assiste, de toute évidence, à l'isolement respectif des principes corporels et mentaux ; on observe une force-

intelligence inhérente à l'être et qui, pourtant, *dépend si peu du corps qu'elle peut s'en séparer*, percevoir, penser, agir, en dehors des organes des sens, du cerveau et des muscles ; qui, bien mieux, est d'autant plus active qu'elle en est mieux séparée et que le corps est plongé dans un sommeil, une annihilation plus complète !

Nul doute, à notre avis, que lorsque ces questions seront approfondies, on n'en déduise la conclusion suivante, d'évidence absolue : *la corrélation psycho-physiologique n'est que relative et momentanée, et par conséquent le cerveau ne peut être qu'un instrument.*

Alors seulement on comprendra la folie.

Devançant cette époque, Th. Darel s'est efforcé, dans ce livre *tout d'intuition*, d'éclaircir la pathogénie de l'aliénation mentale. Qu'il me soit permis de dire un mot de la signification générale de cet ouvrage et des idées qu'il suggère.

Ce travail est basé sur la philosophie qui se déduit naturellement du « psychisme », et dont les points essentiels sont les mêmes, malgré des divergences de détails, dans les diverses écoles immortalistes qui se réclament de la science nouvelle.

On sait que, d'après cette philosophie, l'être passe par une immense série d'incarnations et de désincarnations c'est-à-dire d'agrégations et de désagrégations des principes secondaires dont il s'entoure et qui constituent ses personnalités successives.

L'être incarné est un agrégat complexe de principes, identiques comme essence, mais divers comme formes manifestées. En effet, les principes matériels, fluidiques et mentaux sont eux-mêmes constitués par des agrégats de principes élémentaires ou monades, parcelles indestructibles de l'âme universelle, à des phases diverses d'évolution.

Le tout est groupé autour de la monade centrale directrice, âme, ou individualité, ou moi réel.

Les groupements éphémères, qui constituent toutes les apparences des choses, laissent sur les monades immortelles une empreinte, un souvenir, par lesquels elles acquièrent peu à peu et de plus en plus *la conscience*.

L'être humain est constitué par un groupement fort complexe de monades très inégalement évoluées, depuis la monade directrice jusqu'aux monades constitutives des cellules matérielles du corps. Un pareil groupement est forcément d'un équilibre très délicat ; *et la folie, c'est-à-dire l'annihilation de la direction centrale, est le produit d'une rupture d'équilibre entre l'âme et les éléments mentaux ; entre les éléments mentaux et le principe « astral » et matériel.*

Les causes prédisposantes à la folie se ramènent toutes à *un défaut d'affinité* entre l'âme et les principes secondaires ; défaut d'affinité qui peut être la conséquence des conditions défectueuses d'existence, mais qui, plus souvent, pro-

vient de l'hérédité ou de conditions défavorables dans l'incarnation. L'âme, alors, dirige mal son mental; et le mental dirige mal les forces vitales. Puis, que surviennent des causes secondaires de nature variée, surmenage, excès, chagrins, éducation mauvaise, suggestions déprimantes, intoxications, infections, etc., etc., ces causes pourront agir sur un équilibre déjà instable avec une intensité suffisante pour le compromettre davantage.

Dès lors, l'affinité entre les principes constitutifs ira encore en s'affaiblissant; le mode de renouvellement perpétuel des éléments organiques, fluidiques ou mentaux se fera de plus en plus défectueusement; et, à un moment donné, d'apparence plus ou moins brusque et sous une influence banale, l'équilibre sera définitivement rompu et la folie constituée.

La première phase de la folie, la phase unique, heureusement, pour la majorité des prédisposés, sera caractérisée par cette instabilité si fréquente de l'équilibre mental.

Elle constituera *les névropathies diverses, et surtout l'hystérie*, états dans lesquels la direction centrale est manifestement insuffisante, sans être annihilée totalement.

La folie réalisée sera le fait de l'impuissance totale ou presque totale de la direction centrale. Que se passe-t-il alors dans cette deuxième période? C'est que les éléments mentaux, ne subissant plus la direction du moi, ont *une tendance à se subordonner aux éléments prépondérants d'entre*

eux, à ceux qui étaient les plus puissants dans la vie normale. Ces éléments prédominants seront très fréquemment des pensées de méfiance, de cruauté, d'hostilité agressive, ce qui s'explique par les difficultés toujours croissantes de la lutte pour la vie : dès lors, c'est *le délire de persécution*, ou un délire hypocondriaque, plus ou moins accentué, qui se manifestera tout naturellement.

La systématisation pourra se faire, plus étroite encore, autour d'une ancienne passion prédominante; et l'on observera le *délire politique, religieux, érotique*, etc., etc.

Plus tard, commence *la désagrégation psychique*; le mental ne se reconstitue plus qu'incomplètement; des lacunes s'établissent dans les facultés; l'intelligence dans son ensemble n'est plus seulement troublée, mais perdue, et l'être sombre dans *la démence*.

A cette période, caractérisée anatomiquement par l'atrophie des cellules cérébrales, le délire devient *absurde et puéril*, qu'il s'agisse d'idées de grandeur ou d'idées hypocondriaques. La folie essentielle ressemble alors plus ou moins à la folie organique de la paralysie générale.

Dans les diverses phases de la folie, les symptômes spéciaux ou les formes spéciales peuvent se comprendre tout aussi aisément :

L'hallucination, par exemple, est le produit naturel de la décentralisation, de l'extériorisation mentale causées par l'impuissance de la direction centrale.

La manie et la mélancolie ne sont que *l'anarchie pure et simple des éléments mentaux* que des troubles toxiques surajoutés atteignant les cellules cérébrales plongent dans une excitation ou dans une dépression anormale, etc., etc.

Telle est, esquissée, la synthèse de la folie, ainsi qu'elle résulte du livre de Th. Darel¹.

Comment apprécier ces théories, au point de vue rigoureusement scientifique ? Evidemment il n'est pas permis d'y voir actuellement autre chose que des hypothèses très ingénieuses ; mais on ne saurait nier qu'elles nous offrent, au moins provisoirement, l'explication claire et rationnelle qui nous manquait. Du reste, Th. Darel n'a pas la prétention, est-il besoin de le dire, d'avoir résolu entièrement la question et d'avoir évité toute erreur ; il n'a voulu que jalonner la route de la vérité et préparer les recherches ultérieures.

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre ce livre précurseur et méditer les vues ingénieuses et profondes qu'il nous présente.

S'il risque d'être méconnu de la plupart des savants et des penseurs de notre époque, mal préparés à la philosophie nouvelle, il sera peut-être un sujet de surprise pour les savants et les penseurs de l'avenir.

D^r E. GYEL.

¹ Ce ne sont là que quelques-unes des idées contenues dans ce travail, le lecteur en découvrira bien d'autres, absolument magistrales, sur la contagion de la folie, l'unité psychique universelle, les formes-pensées, la thérapeutique magnétique, etc., etc.

PREMIÈRE PARTIE

LA FOLIE : SES CAUSES

CHAPITRE PREMIER

Un mot sur la constitution occulte de l'être. — La monadologie nouvelle et les groupements des principes constitutifs. — Elaboration et mécanisme de la pensée. — Le fonctionnement psychique normal.

Dans ce premier chapitre, nous nous proposons d'examiner dans leur ensemble les fonctions psychophysiologiques et verrons dépendre ces fonctions d'un système organisateur indépendant, en quelque sorte, de l'organisme lui-même. C'est dire qu'il ne s'agira pas de démonstration positive, mais d'étude des fonctions essentielles de l'être ; de psychologie occulte, au sens réel du mot, lequel signifie simplement caché, inconnu, etc.

A notre avis, l'homme comprend une échelle de substance dont la subtilité s'exprime en raison inverse de la force ; c'est-à-dire dont les modes efficients sont représentatifs d'une activité d'autant plus grande qu'ils s'éloignent davantage d'un état de densité plus absolu.

Ainsi s'explique un mécanisme échappant encore en majeure partie à l'investigation scientifique. C'est par l'hypothèse d'une organisation subtile compre-

nant soi-même des degrés hiérarchiques d'*atomisme* qu'on peut tenter de rendre compte de la constitution humaine et, avec elle, des désordres susceptibles d'intervenir dans son expression qualitative.

La puissance directrice et centralisatrice — âme ou monade suprême — agit, par le fait, sur le corps au moyen et avec le concours d'éléments intermédiaires — monades secondaires — dont le groupement constitue la forme représentative qui est celle de l'humain.

Ce fait ressortira, croyons-nous, suffisamment de la thèse que nous présentons pour qu'il nous soit permis de ne pas insister sur ses données. Sans autre entrée en matière et avant de poursuivre toute argumentation psychologique, examinons rapidement le mécanisme cérébral dans ses fonctions et ses relations.

Pour nous, le cerveau constitue un merveilleux outillage ; c'est un agent parfait mis à notre disposition par la nature et créé pour satisfaire à des besoins plus impérieux que ceux d'une existence éphémère ; pour servir à l'application d'une synthèse de principes et de forces indépendants de l'existence corporelle proprement dite.

Cet ingénieux appareil revêt, comme on le sait, une forme légèrement convexe, à l'intérieur de laquelle se trouvent des filaments striés, d'une densité relativement inférieure à la matière entrant dans la formation de l'organisme humain en général. — Sorte de pâte molle susceptible de recevoir et de conserver des empreintes, la matière encéphalique est douée, de

par sa spongiosité, sa perméabilité, sa distinctive épithéliale, d'une puissante faculté réflexe. Que cette matière soit blanche ou grise, elle peut être comparée dans son ensemble à une ruche en activité. Chacune des cellules qui la caractérise joue un rôle spécial, représente un ordre de manifestation à elle propre. C'est ainsi que le développement de telle faculté entraîne une activité incessante des lobes cérébraux correspondant à cette faculté. Bien que réagissant les uns sur les autres, chacun de ceux-là conserve son autonomie propre et vibre indépendamment de ses pareils jusqu'à extinction ou renouvellement de sa vitalité. Les hémisphères, causes de tant de discussions, n'ont d'autre raison d'exister que la similitude de fonctions qui se partagent l'être humain dans son dynamisme corporel ; ils servent de ligne de démarcation exacte entre les fonctions positives et négatives du cerveau. Au point de vue magnétique, un de ces hémisphères est actif, l'autre passif et leur double action a pour but de polariser de façon différente la force puisée par eux dans un ordre supérieur de manifestation.

Ainsi qu'on a pu le remarquer dans l'application des théories concernant la polarité, il y a inversion dans l'emploi des forces organiques suivant qu'elles sont affectées au cerveau lui-même ou à l'innervation qui en dépend. Si cette dernière s'exprime de façon positive en ce qui concerne la partie droite du corps, négative en ce qui a trait à la partie gauche, et cela en vertu de la disposition contraire des hémisphères cérébraux, voyons là — au lieu d'une appa-

rente contradiction — la consécration d'une loi d'alternance ayant pour but l'équilibre des fonctions dont l'organisme est le siège. — Chacune de ces fonctions, envisagée comme quantité déterminée, résume en soi une double polarisation et représente, bien que sur une échelle minima, l'aspiration et l'expiration, les forces positives et négatives qui caractérisent la vie.

Tout organe représente, par le fait, une fonction commune à tous : les hémisphères comme siège plus spécial de la vie intellectuelle, l'organisme proprement dit comme synthèse de la vie animale ou physique. Et l'harmonie régnant entre les parties de ce même tout implique l'équilibre parfait dont tout corps devrait être le siège.

Produit de l'hégémonie des fonctions cérébrales et d'une diffusion propre à répandre dans l'intégralité de l'organisme les bienfaits de leur activité rectrice, l'*innervation* engendre et détermine les différents phénomènes auxquels se reconnaît la vie dans tout organisme supérieur.

Actionné par le « double », cet accumulateur d'énergie, le corps humain comprend deux fonctions simultanées : l'aspiration et l'expiration.

Dans l'aspiration, ce corps attire à soi, par une sorte de contraction attractive, la vie dont le *phantasm* se trouve être le siège et se l'assimile de façon plus ou moins régulière ; elle pénètre en lui par le plexus solaire et se condense autour de ce point central. Dans l'expiration, cette vie est refoulée par un mouvement répulsif dans la direction du cerveau

qui se l'approprie et lui fait subir une sorte de manipulation chimico-physique propre à la rendre plus assimilable. Elle s'écoule ensuite par le cercelet dans le grand sympathique, suit les ramifications nerveuses et passe de là par les transformations que nécessite le jeu des principaux organes.

Nous n'avons pas à donner ici un cours de physiologie descriptive. Le point de départ de la vie reconnu, il suffira, pour traiter notre sujet, de considérer le cerveau au point de vue effectif sans avoir recours pour cela à la technique officielle.

Tête de ligne de l'organisme, l'appareil cérébral gère, coordonne, répartit les forces dynamisées qui se partagent cet organisme et joue un rôle prépondérant dans la condition d'être physique de l'humain. Indépendamment de la vie intellectuelle dont il est le foyer, cet appareil préside à tous les phénomènes primordiaux par l'élaboration de la substance nerveuse et l'établissement d'une subordination des forces physiques.

Dans un organisme bien équilibré, c'est-à-dire dont toutes les fonctions sont harmonisées, chacune d'elles remplissant son rôle sans troubler celui des organes sympathiques, le cerveau comprend un double caractère dynamique faisant de lui un général de division parfait. D'un côté nous le voyons, non pas sécréter la pensée, mais transformer, à l'usage de son possesseur, les éléments puisés graduellement par lui, *tant dans l'innéité d'un passé intellectuel lui appartenant en propre* que dans la vie nouvelle s'offrant à ses recherches ; de l'autre, il cons-

titue le gardien du corps et concourt, par tous les moyens légaux, à assurer sa conservation et sa protection. Ce double rôle implique pour lui une surveillance de tous les instants, une relation constante et un jeu serré avec les organes qui dépendent de son activité régulatrice.

Normalement, le cerveau s'imprègne de force psychique et se trouve constamment saturé d'énergies émises par l'intellect. L'âme pense, discute, raisonne et transmet au cerveau par l'intermédiaire du *sensorium* astral, son complément semi-matériel, les résultantes de son activité rectrice. Celui-là recueille par ce fait les éléments qu'il est appelé à objectiver et leur fait subir une manipulation dont ils sortent plus ou moins adéquats, plus ou moins semblables à eux-mêmes.

Etant donné l'état de relation constante qui est le propre de l'existence tant corporelle qu'intellectuelle et morale de l'individu et la dépendance forcée dans laquelle se trouvent, vis à vis les unes des autres, ces différentes fonctions, on comprend que les conditions vitales, psychiques ou intellectuelles requises pour assurer un bon fonctionnement puissent parfois faire défaut. Il s'agit là d'une question de mécanisme et non seulement de mécanisme physique. Bien que celui-ci fût seul apparent et permit d'enregistrer des effets non équivoques de son peu de stabilité, il est d'autres aspects de la condition d'être humaine que nous devons étudier, sous peine d'opposer à toute recherche un *non possumus* invincible.

Le corps ne possède aucune espèce d'intelligence ; il ne jouit de la vie que par action réflexe ; il n'est que parce qu'il fut donné à la matière dont il est représentatif d'obéir à l'impulsion d'un principe supérieur à cette matière. Voyez la structure admirable du corps humain. Impossible de nier qu'elle soit dépendante d'une organisation plastique et que cette plasticité vise à reproduire intégralement certain caractère propre à l'individu, tout en le soumettant à la loi commune qui régit son espèce¹.

Tout être appelé à faire un usage constant et volontaire de ses facultés intellectuelles ne met pas ces facultés à contribution sans faire intervenir en soi différentes forces ; sans invoquer le concours d'éléments en apparence dissemblables mais reliés entre eux par un *schema* invisible.

L'âme commande et le corps obéit. Nous étudions dans le présent ouvrage les cas où le corps, dans ses fonctions principales, n'est plus en état d'obéir ; mais il s'agit ici d'exceptions provoquées par un état morbide. Donc le corps obéit ; il est créé pour obéir, pour servir à l'âme de moyen exécutif. Maintenant, comment procède l'âme pour agir sur le corps ? Ethérée, « immatérielle », peut-elle commander à la

¹ Mais, nous objectera-t-on, la plante, le minéral même, ne procèdent-ils pas d'une synthèse analogue ? Cela prouve-t-il qu'ils possèdent un principe supérieur à leur condition d'être visible ?

Il y a évidemment une distinction à établir entre les différents règnes ; et bien que l'analogie fût applicable à tous les degrés de l'échelle perfectible de la création, la distance franchie entre la plante ou le minéral et l'homme est aussi grande que celle restant à parcourir pour celui-ci avant qu'il puisse prétendre à une perfection le rattachant au règne supra-humain.

matière? N'est-il point illusoire de prétendre que deux éléments supposés de nature si antagoniste puissent fusionner en un ensemble parfait?

Tout ceci serait vrai si nous n'admettions, si nous ne reconnaissons en toutes choses *l'unité de substance*. La diversité dans l'unité, telle est la raison d'être de l'harmonie dans la nature, dans l'homme, dans l'univers.

Ame et corps sont l'endroit et l'envers d'une substance originellement la même.

Pôle positif et pôle négatif de l'être, ils sont les expressions adéquates de son *devenir* éternel. De l'un à l'autre s'élèvent en une échelle infinie les états, les modes gradués de la substance qui le constitue.

La corporéité tangible reconnue, il suffit d'admettre qu'elle ne soit pas l'unique, la plus parfaite expression de l'être pour entrevoir la possibilité, la nécessité même d'états moléculaires transitoires supérieurs à la condition d'être physique.

Il s'agit moins, on le voit, de séparer les principes matériel et spirituel, que d'opérer de l'un à l'autre un rapprochement. On a grand tort de considérer comme incompatibles les fonctions de l'esprit et de la matière. La matière n'est, en somme, pas autre chose qu'une forme visible, palpable d'un « quelque chose » qui pourrait bien être l'esprit, mais l'esprit cristallisé, opposé en quelque sorte à soi-même en des manifestations secondaires et multiples.

Dépendantes de l'unité dont l'esprit est le principe fondamental, ces manifestations revêtent un caractère d'autant plus subtil, elles échappent d'au-

tant mieux à notre investigation qu'elles se rapprochent davantage de leur raison d'être suprême. La matière devient force; la force elle-même évolue, se transforme et concourt à la réintégration de l'esprit, *sans lequel il n'existerait ni force ni matière*.

L'organisme humain, ainsi que son chef de file, le cerveau, se réclame ainsi d'éléments supérieurs; il se meut sous l'influence, sous la direction d'une hiérarchie spirituelle de forces, empruntant aux plans les plus élevés de la vie planétaire leur maximum d'intensité.

Plus la matière s'éloigne de l'état dense qui la caractérise à nos yeux, plus elle contient de puissance effective. Son dynamisme ne se justifie vraiment que lorsqu'elle atteint un certain degré de sublimation, d'éthérisation impliquant un travail sur soi, un mouvement plus accentué de ses composantes moléculaires.

Force psychique s'entend d'un état supérieur de la matière et par conséquent d'un « retour » des éléments qu'elle représente à l'état *puissantiel* absolu. Dans ses nuances infinies, cette force spécifie aussi bien la vie supérieure de la matière que la vie inférieure de l'esprit. Elle n'est déjà plus l'un et ne participe encore de l'autre que d'une façon fort imparfaite. Aussi, la voit-on présider aux fonctions sensorielles et atteindre dans ses manifestations les plus parfaites des hauteurs inexplorées; initier l'être à la vie universelle et prouver son immortalité tout en demeurant l'agent indiscutable de phénomènes touchant au monde sensible.

Envisagée sous ses multiples aspects, la force psychique se conçoit comme une force essentiellement transitoire, s'exerçant du plus au moins dans notre système conventionnel d'activité, fait qui implique une mise en scène extra-organique, soit indépendante de la vie végétative représentée par notre corporéité physique. Cette force est, au reste, un produit de l'activité animique et se manifeste dans chaque individu de façon fort différente. Peu développée, elle est l'indice d'une nature fruste, laquelle n'a point encore subi, en des existences multiples, le contact vivifiant des forces planétaires; développée et mûrie, elle est consécutive de qualités morales ou intellectuelles acquises au prix de lutttes et d'efforts sans nombre. De là, une grande divergence dans son action. Les uns la posséderont sous forme statique, telle condition inhérente à la prise de corps s'étant trouvée impropre à son exercice; chez les autres, sa mise en activité sera facilitée, au lieu d'être réduite, et bénéficiera de conditions harmoniques particulièrement réalisables.

Entre ces formes extrêmes, mille états trouveront place et, de l'idiot à l'homme de génie, marqueront les étapes d'un mouvement ascensionnel; — jalonneront la route du progrès des manifestations les plus diverses; — grouperont autour de « l'Idée », leur principal élément, les forces réunies et fusionnées de l'homme, devenu Verbe, Créateur!

En ce qui concerne plus particulièrement le cerveau, nous avons vu que cet organe est composé *physiquement* de cellules. Plusieurs cellules,

réunies en un certain groupement, représentent ou doivent, dans l'ordre normal, représenter une forme qualitative de la pensée agissante. Ainsi, la phrénologie — cette branche d'une science encore imparfaitement connue — permet de constater une parenté entre certaines protubérances de la boîte crânienne et le caractère propre à chaque individu. On retrouve là encore la loi de la correspondance existant entre les mondes psychique et physique, entre les corps astral et matériel.

Dans l'état normal, les cellules qui constituent chaque groupement vibrent en quelque sorte d'une manière uniforme sous l'influence de l'élément psychique. Elles se renouvellent, ainsi que, du reste, toutes les parties de l'organisme, sans porter atteinte à l'intégralité de l'être pensant, fait qui suffirait, lui seul, à condamner toute théorie ontologique s'appuyant sur les lois physiques seules.

Le renouvellement de la substance cellulaire s'opère inéluctablement tant que l'activité psychique s'exerce de façon régulière. Et il n'est pas jusqu'à la mort, suivie de renaissance, de chacune des cellules cérébrales qui ne soit pour l'entité psycho-physiologique un élément de transformation et de progrès.

Tant que la force psychique concourt à la fécondation et au renouvellement intégral des particules cellulaires, ces dernières sont prêtes à vibrer au premier signal. Survienne une modification dans les couches profondes de l'organisme et elles seront les premières influencées. Or, toute modification procède chez l'homme de l'usage de ses fa-

cultés pensantes et organisatrices. Le plus léger travail de la pensée se trouve avoir un profond retentissement dans l'ordre psychique ; aussi bien l'infinie mutabilité des éléments qui le caractérisent dans l'individu, est en perpétuelle agitation. Semblables à la foule affairée se rendant de toutes parts à ses affaires, les particules ténues qui échappent à l'auscultation profane se croisent en tous sens, charrient la vie et, sans se tromper jamais, fournissent à chacune des fonctions qu'elles sont appelées à desservir, le quorum d'énergies auquel elle a droit. La part qui revient, de ce chef, à chaque forme psychique de l'activité humaine, activité s'affirmant par l'intermédiaire de l'organe cérébral, est ainsi en relation directe avec les normes d'application des facultés personnelles.

Etant données les corporités astrale et physique, il convient maintenant d'examiner leur relativité de substance et de se rendre compte des opérations qui les distinguent, tout en concourant à la formation d'une synthèse fonctionnelle.

Suivant les spiritualistes, l'homme doit à son âme immortelle d'être appelé à réaliser sur le plan divin les potentialités dont elle est l'expression insaisissable, mais réelle. — D'après les positivistes, l'individu se réclame uniquement de la matière et des forces qu'elle met en jeu, sans prétendre à une survivance du principe organisateur.

De cette façon, âme et corps opposeraient aux partisans absolus de l'un ou de l'autre de ces termes, une fin de non recevoir égale.

Est-il besoin de répéter que nous envisageons différemment la question et rendons solidaires ces parties d'un même tout, sans exclure le bien-fondé réciproque de chacune d'elles.

Pour nous, âme et corps sont une équation dont la résultante embrasse aussi bien la force organisatrice que l'élément organisé.

L'être ne peut exister *manifestement* que par la mise en action d'un courant correspondant par son côté positif à l'Esprit, par son côté négatif à la Matière.

Et le fait de spécifier cette double fonction, de réunir en un *plasma* équilibrant ces caractères opposés d'une substantiation originelle comprend l'usage continu d'un principe intermédiaire, médiat, constituant le milieu favorable à l'action.

Ce milieu, ce champ intermédiaire où s'exercent simultanément les fonctions relatives à chacun des modes de l'activité rectrice n'est autre pour l'homme que le corps astral. Cet agent est, en effet, combiné de telle sorte qu'il présente un pouvoir de réfraction en rapport avec la qualité de l'élément organisateur et qu'il réfléchit, en outre, les mutations dont peuvent être l'objet les formes plus denses de la matière.

Ainsi se trouvent réunies sur un terrain commun les qualités éminemment contradictoires — en apparence — de l'activité spirituelle et de l'activité matérielle en un seul individu.

On retrouve, du reste, dans tous les domaines, une application analogue de cette loi. C'est toujours

par un organe supposé intermédiaire que se produit la jonction d'éléments opposés.

En matière positive, l'eau devient glace ou vapeur suivant que les conditions régissant le phénomène rencontrent, sous forme moléculaire, plus ou moins de résistance.

Il en est de même de toute autre transformation d'énergies. En physique, en chimie, comme en science transcendante, s'observe la même consécutive de relation.

Toutes les forces, tous les corps simples ou réputés simples, toutes les formes d'activité échappant à notre méthode expérimentale ont pour criterium une relativité de substance s'exprimant par + ou par — à l'égal des mathématiques pures.

Le signe + signifie, en tant que matière dans notre complexité organique, le corps astral; et celui-ci n'est en somme autre chose qu'un assemblage moléculaire de quantités différentielles pouvant s'exprimer respectivement par le signe + ou par le signe —¹.

Composé d'éléments pouvant paraître disparates à première vue, le corps physique trouve en réalité son expression dans une chaîne ininterrompue de différenciations moléculaires plus denses que celles entrant dans la formation du corps astral proprement dit. Par rapport aux qualités synthétiques du corps astral, il doit évidemment être représenté par le signe —.

¹ P. G. Revel : *Esquisse d'un système de la Nature* (1892).

Prenons la corporité physique et supposons qu'elle comprenne une échelle de forces allant de A jusqu'à Z, cette dernière lettre jouissant de la faculté d'exprimer une puissance comparativement supérieure à celle désignée par la lettre A. Supposons encore qu'une nouvelle gradation s'impose et trouve son équivalence dans une répétition des lettres A à Z, comprenant cette fois des puissances de qualité supérieure à l'échelle précédente. — Il est évident que nous aurons alors deux plans, représentés dans chacune de leurs gradations par les lettres A, B, C, etc. jusqu'à Z. Il est non moins évident que ces deux plans communiquant entre eux par leurs finales et leurs initiales, le second A ou A¹ fera immédiatement suite à Z et représentera, bien qu'à la base de la progression nouvelle, une quantité de force supérieure à celle exprimée par cette dernière puissance.

Ceci nous permet de comprendre quelle peut être, par rapport à notre contingence d'éléments physiques, la relativité de substance propre au corps astral.

En soi, ce corps comporte un *tout* moléculaire synthétique, une échelle de forces s'élevant de la matière organique à la spiritualisation la plus haute. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il se constitue une vie indépendante et que, par le fait de sa composition moléculaire plus affinée, il jouisse de facultés inconnues des formes inférieures de la matière.

Le jeu des organes essentiels, tels le cerveau pour la vie intellectuelle, le cœur pour la vie de rela-

tion, se traduit par une dépendance forcée vis-à-vis d'un plasma de nature plus subtile.

Nous voyons le cœur, par un phénomène d'attraction et de répulsion propre à tout ce qui existe, subir l'attraction et la répulsion d'une forme supérieure de vie ; reproduire mécaniquement les effets dynamométriques dont le corps astral est le siège médiat.

Par une répercussion analogue, bien que de nature moins apparente, le cerveau organique s'agite sous l'effort d'un travail auquel concourt ce même corps astral sous le couvert d'une instrumentation si déliée qu'elle ne saurait être perçue par les sens les plus affinés.

En tout état de cause, des fonctions purement végétatives aux plus hautes conceptions de la pensée organisatrice, le corps astral est l'indispensable trait d'union qui relie la Matière à l'Esprit. Il figure le *schema* invisible¹ de toute corporéité et prépare jour après jour le *facies* virtuel de son évolution consécutive.

De même que l'échelle graduée de forces qui constitue le corps astral doit être considérée en soi comme unité fonctionnelle, ainsi le corps matériel bien que dépendant de cette unité au même titre que l'organe dépend de la fonction et la fonction d'un principe organisateur, le corps matériel, — disons-nous, — comprend une unité relative pouvant exer-

¹ Invisible, il ne l'est plus déjà; l'avenir réserve à cet égard de merveilleuses surprises.

cer ses qualités personnelles, consécutives d'un mode inférieur d'activité.

Examiné sous le rapport de ce dualisme corporel, l'individu revêt une apparence tout autre que celle présentée en physiologie pure. Loin d'être uniquement soumis aux lois qui régissent la matière à l'état solide — cette matière fût-elle une merveilleuse combinaison de nerfs, de muscles, de vaisseaux — le corps a pour mobile un organisme de nature autrement supérieure. En lui réside le secret de son mécanisme; par lui s'explique l'emménagement de forces qui, d'un embryon informe, fait une création vivante; sous l'empire de sa plasticité se reproduisent intégralement les caractères ethniques propres à chaque race comme aussi à chaque individu.

Qu'on supprime — autrement que d'un trait de plume! — le corps astral et l'on rendra du même coup à la matière de laquelle il fut tiré, le corps physique et ses propriétés spécifiques!

Sans corps astral, c'est-à-dire sans *condensateur* plastique, la vie physique perd sa raison d'exister et avec elle tout ce qui crée et constitue l'individualité; tout ce qui distingue un homme d'un autre homme et lui permet de développer les qualités inhérentes à sa contingence spéciale de forces.

Sans corps astral, c'est-à-dire sans forme moléculaire *théorique*, demeurent également inexplicables le plus grand nombre des phénomènes anormaux observés dans l'application des facultés mentales.

Le jour où, prouvant son existence, le corps astral ne pourra plus être nié par les partisans absolus de

la plus absolue des sciences, ce jour-là, un pont sera jeté au travers de l'abîme ; on commencera à passer d'une rive à l'autre sans encourir d'anathème.

Devançons quelque peu ce moment et, à l'exemple de quelques chercheurs, poursuivons sur un terrain neutre les résultats d'expériences que consacrera, sans nul doute, l'avenir.

Corps astral et corps matériel, avons-nous dit, sont les termes différents d'une seule et même substantiation. L'un est l'exposé théorique de la condition d'être individuelle ; l'autre en est la démonstration pratique. Le premier, étant donnée sa nature subtile, malléable, *intangibile*, relève de lois inconnues du monde physique ; il se compose d'un tout moléculaire obéissant à l'abstraction, sans conditions déterminées de temps, de volume, d'espace. Le second, par le fait même de son atténuation moléculaire est circonscrit, limité, soumis à des conditions d'existence que ne connaît point son *alter-ego*.

On voit d'ici quelles peuvent être, au point de vue tant physiologique que psychologique, les résultantes d'une telle identification. Notre conception de la vie, avec le corps comme organe unique, ne parvient pas à rendre compte de la plupart des phénomènes ayant pour siège ce corps ; à plus forte raison, ne peut-elle, — fût-ce approximativement, — prétendre résoudre le problème de la vie intellectuelle, si différente pour chacun.

Pour s'expliquer le phénomène mental, il est

nécessaire de se rendre compte de la façon dont procède le cerveau pour s'assimiler la pensée et la traduire.

En soi, la pensée n'est point aisée à définir ; sa subjectivité s'accommode fort mal d'une démonstration objective. On n'analyse pas davantage le raisonnement, la volonté, la mémoire, toutes choses qui dépendent de la pensée et sont déjà par leur nature moins rebelles à notre entendement.

« Je pense, donc je suis », a dit Descartes. Aucun axiome n'exprime mieux ce qu'est, par rapport à l'individu, l'opération mystérieuse qui place ce dernier au sommet de l'échelle évolutive.

À défaut d'explication plus précise, comprenons tout au moins que le jeu des organes, à commencer par le cerveau, ne saurait pas plus engendrer la faculté de penser que le corps lui-même ne serait capable de déterminer la vie.

L'homme pense parce qu'il est esprit avant que d'être matière ; parce que, en tant que matière, il lui fut donné de réaliser un progrès sur les formes inférieures de vie ; et il pense surtout parce qu'il se rattache plus directement que celles-ci à la vie universelle, la pensée, attribut essentiel du Créateur, ayant contenu la création en puissance avant qu'elle donnât lieu à l'acte.

L'humain n'est humain que parce qu'il possède des facultés supérieures ayant la pensée pour origine. Cela seul lui crée une supériorité sur l'animal, et cette supériorité n'est autre chose que l'affirmation de la spiritualité dans la nature, de l'immortalité

dans la matière et de la mutabilité des éléments qui constituent celle-ci.

Donc la pensée est de source divine ; elle suppose l'existence dans l'être d'une puissance rectrice, d'une forme de vie supérieure à la vie animale proprement dite.

Pour que l'être en arrivât à manifester sa compréhension des choses — quelle que fût d'ailleurs la relativité de cette compréhension — il fallait que principes, forces existassent en lui avant d'avoir donné naissance à sa corporéité actuelle. Ce ne fut que lentement, après mille transformations de sa substance propre, que se trouva réuni un foyer d'énergies assez intense pour être susceptible de perceptions supérieures.

L'élaboration qui s'en suivit ne put laisser d'être longue et pénible, et le monde de sensations matérielles auxquelles l'être demeurait soumis, malgré tout, dut le rappeler bien des fois à soi-même avant qu'il pût ressaisir le fil de sa subjectivité naissante.

Chez l'animal, le fil conducteur qui d'instinct devient pensée, raisonnement, est déjà une préparation à l'état hominal. Cependant, l'homme possède quelque chose que ne possédera jamais l'animal le plus développé : la résultante de ce que, à défaut d'autre terme, nous qualifierons de greffe spirituelle. Cette opération, réalisée lors de la période transitoire qui caractérise le passage de l'état animal à l'état humain, a pour raison immédiate une concentration plus puissante des éléments subjectifs demeurés à l'état latent dans les règnes inférieurs.

Fait indéniable, la pensée ne peut provenir de la réunion accidentelle de forces humanisées ; elle est quelque chose de plus impersonnel et de plus personnel à la fois : de plus impersonnel parce qu'elle plane au-dessus de toute captation particulière ; de plus personnel étant donné qu'elle est et devient pour chaque unité individuelle le fruit d'un travail auquel ne participe qu'à titre coopératif toute autre unité individuelle.

L'élaboration spéciale à chacun a pour scène, non le cerveau physique que seul nous croyons connaître, *mais le sensorium psychique, c'est-à-dire un centre d'énergies duquel dépendent la formation et la conservation du cerveau lui-même.* Quant à celui-ci, sa mission se borne à recueillir et à enregistrer les vibrations émises afin d'en assurer l'*objectivation* sur le plan physique.

CHAPITRE II

Atavisme. — Dispositions morales contingentes de la folie. — Alcoolisme; morphinomanie. — Relation des excitants neurologiques et de la dégénérescence organique. — L'étude des causes psychiques s'impose.

L'atavisme se justifie en matière psychique par l'affinité moléculaire. Toute molécule morbide éprouve de l'attraction pour une autre molécule morbide; elle allie sa prédisposition naturelle latente à une prédisposition déterminée chez une molécule étrangère et s'unit à elle, de par la loi d'affinité corpusculaire qui les régit toutes deux.

Ainsi, le nouveau-né, cet assemblage de quantités différentielles de puissance si diverse, ne fait nullement son apparition dans tel ou tel milieu sans qu'une loi supérieure ait présidé à cette apparition. La conception n'est que le prélude nécessaire à l'incorporation psychique. Elle est la base positive qui permet à des éléments interpolarisés de se polariser de façon effective en entrant dans la formation d'un être humain. Une fois cette base posée, un appel par contingence est adressé à des formes de vie non déterminées. Celles-ci qui flottent, insaisissables,

dans l'atmosphère psychique du globe, répondent, autant que le permet leur nature, à l'attraction qui se manifeste. La force qui les groupe et les synthétise, soit la force intelligente qui se servira d'elles pour s'affirmer sur le plan physique n'interviendra directement que plus tard, lors de la naissance, mais elle est déjà le lien qui unit la future corporéité à la vie universelle, et c'est elle qui règle par son influence les attributs qui lui serviront de véhicule effectif.

Entre les éléments ancestraux directs et indirects, c'est-à-dire entre l'atmosphère psychique appartenant aux parents du nouveau-né et celle qui préside à la venue de ce dernier s'établit, par le fait, un courant particulier composé d'affinités corpusculaires communes. L'hérédité psycho-physiologique n'est pas un vain mot parce que ceci et cela, tout en dépendant de centres de forces différents, se trouvent posséder des quantités ou des qualités différentielles qui se complètent, se juxtaposent ou s'équilibrent.

Qu'elle soit morale ou physique, la dégénérescence héréditaire procède, avant tout, d'une création de milieu, d'une saturation qui entraîne une consécutive d'existence en faveur de formes de vie futures.

Attiré par contingence dans un milieu appelé à favoriser soit ses qualités latentes, soit ses quantités moléculaires — suivant que les unes ou les autres ont fait l'objet d'une attraction plus puissante — le nouveau né se fait l'intermédiaire entre la situation qui

le précéda et celle à laquelle il donnera naissance. Il se peut que lui-même échappe partiellement à l'endémie du milieu ancestral immédiat, mais il donnera, dans ce cas, sûrement le jour à une forme de vie contaminée par l'atmosphère dont il s'est constitué le transmetteur.

On reconnaît dans tout état morbifique — qu'il s'agisse de contamination physique (phtisie, cancer, etc.), de contamination morale (criminalité, instincts pervers, etc.), ou de contamination intellectuelle (folie, etc.), — l'application de la loi dont il est ici question. Il n'y est fait exception qu'en faveur d'éléments puissamment organisés et susceptibles de se créer, en dehors de la loi commune, une loi spéciale. Par ce fait, un nouveau-né peut présenter un caractère et des tendances tout à fait indépendantes de la filiation à laquelle il se rattache temporairement.

Mais la pathologie ancestrale ne constitue pas le seul facteur prédisposant aux troubles mentaux. Bien qu'on ne pût méconnaître son importance, d'autres états, tant accidentels que présentant un caractère de permanence plus ou moins accusé, peuvent également intervenir dans la genèse de ces troubles. En outre des perturbations que peut apporter dans la cérébralisation la mieux ordonnée un choc ou une tourmente purement physique, exemple : la syphilis, il faut tenir compte des causes morales les plus diverses, de l'inertie au surmenage et, en particulier, de l'hypocondrie. Cette affection peut avoir pour cause première une irrégularité fonction-

nelle, mais elle est surtout d'origine spéculative. L'hypocondriaque est mauvais conducteur de pensées. Il combat l'échange inter-cérébral et n'accomplit qu'imparfaitement l'œuvre à laquelle doit participer tout cerveau dont les relations sont franchement établies. Ce fait, qui dénonce un isolement fatal, peut se voir couronner à plus ou moins longue échéance par la folie. Il s'agit là d'un enchaînement naturel de circonstances.

Quant aux manifestations joyeuses du caractère, elles sont, en général, propices à la conservation de l'intégralité humaine. Ce n'est que dans certains cas de surexcitation tout à fait inattendue qu'un trouble psycho-physiologique immédiat peut survenir et entraîner jusqu'à la rupture complète des liens charnels.

Parlons maintenant de ce fléau moderne qui a nom l'alcoolisme.

Rien ne peut donner de notre époque tourmentée par une accélération du mouvement psychique une idée plus caractéristique de lutte et de transition.

Pourquoi le dissimuler ? L'alcoolisme est un vice, mais c'est surtout un vice maladif. Il provient davantage d'un besoin indéterminé d'excitation que d'un penchant naturel. Malheureusement, le besoin se transforme en jouissance, et la jouissance établie prime bientôt toute considération de nature supérieure.

Certes, nous ne sommes partisan de l'absolutisme en aucun domaine ; le passager réconfort procuré par une boisson exempte de tout procédé artificiel

ne saurait être incriminé dès qu'il ne s'agit ni d'abus ni de propension abusive, mais qui dira où commence l'abus et où s'arrête le contrôle de la raison ?

L'alcoolique n'est pas seulement celui qui s'enivre grossièrement et fait appel, sans frein, aux plus abjectes dégradations ; c'est aussi l'individu inconscient de la servitude qu'il se crée jour après jour, heure après heure ; servitude qui le conduira de façon insensible, mais sûre, au fatal, à l'inéluctable besoin de subvenir à une déperdition croissante de vitalité par une recrudescence d'excitabilité factice. Celui-là pourra ne jamais présenter des signes certains d'ivresse ; ce sera en apparence l'homme pondéré, sans reproche ; en réalité, il subit dans l'intime tréfonds de son être un travail de lente désorganisation. Ses éléments cellulaires, affectés en première ligne, réagissent sur l'ensemble des éléments fonctionnels et créent, de ci de là, des débouchés défectueux. Suivant les prédominantes personnelles, tel ou tel organe se trouve plus particulièrement lésé, créant un précédent fâcheux pour l'avenir.

Au point de vue intellectuel, le trouble apporté dans la synthèse animale ne peut que rendre le cerveau solidaire d'une situation inadéquate. A mesure que les cellules-mères se dépouillent de leur vertu nutritive, le cerveau s'affaiblit ; il perd sa faculté créatrice et ne s'assimile plus, comme en temps normal, les éléments nécessaires à la formation de l'idée.

Si telle est la situation, quand il s'agit de la

boisson alcoolique la moins active, que peut-elle être avec les adjuvants terribles que sont devenus les spiritueux de toute espèce ? On frémit en songeant quels désastres sont apportés dans l'économie individuelle et, par coopération, dans l'économie sociale avec la mise en activité de tant d'éléments subversifs.

Que ne peut-on, avant d'en arriver à la constatation physiologique, se rendre compte des ravages causés par cette intrusion néfaste !

Depuis la prise journalière du tonique ou de l'apéritif devenu indispensable jusqu'à l'abus le plus violent d'excitants neurologiques innommables, se manifeste un état tendentiel voisin de l'anarchie. Plus de concentration normale des éléments vitaux, mais une dispersion contraire à toute loi de réglementation organique. Plus de mouvement initial contraignant les molécules conditionnelles de l'objectivité humaine à opérer sans cesse du centre à la circonférence, et de la circonférence au centre, leur travail reconstituitif, mais une prédominance de l'une ou l'autre action, c'est-à-dire l'irrégularité, le trouble, le désordre dans les fonctions simultanées d'inspirer et de respirer qui caractérisent l'équilibre et l'entretiennent. Plus, enfin, de pondération des facultés d'assimilation mentale régulière, de répartition des différentes formes de vie sur tout le réseau vital, intellectuel et moral, mais l'intermittence subjective de la pensée, le désarroi dans le raisonnement, dans le jugement, dans le sens des choses et l'application de ces qualités essentielles.

Représentons-nous, en pareil cas, le corps humain comme une forteresse dont tous les moyens d'action, toutes les forces offensives et défensives se trouveraient condamnées à l'inaction lorsque leur intérêt commanderait l'action, et vice versa, sans posséder la faculté de réagir contre un état de choses aussi préjudiciable à leur intérêt immédiat.

De la défectuosité de l'innervation — première conséquence de l'alcoolisme — dépend l'exagération du mouvement impulsif. Celle-ci détermine, à son tour, ou tend à déterminer certaines crises épileptiformes.

Un organisme gavé d'alcool ne réagit plus que faiblement contre les influences extérieures nocives ; il est exposé à subir, plus que tout autre organisme, le contre-coup de variations atmosphériques spéciales, variations qu'on pourrait qualifier de « lunaires » parce qu'elles se rattachent plus directement à l'action exercée par la lune sur nos conditions ambiantes.

On peut remarquer, en effet, que les crises les plus aiguës ayant pour cause première l'alcoolisme se produisent en connexion avec certaines périodes lunaires. Le même phénomène se reproduit dans l'épilepsie, laquelle se manifeste surtout dans la dégénérescence héréditaire et fait du descendant du malheureux buveur une victime — nous ne disons pas innocente, car il est des causes secondes dans toute situation anormale — mais une victime partielle de ses aléas constitutionnels.

Dans les crises dont il vient d'être question, la

nature particulière de l'individu ne réagit plus que faiblement, avons-nous dit. Il est bon, peut-être, d'appuyer sur ce point, car il est d'intérêt capital pour les phénomènes qui font le sujet de notre étude.

Réagir acquiert ici une importance d'autant plus grande qu'on se rend un compte inexact de la manière dont le mécanisme humain conserve un équilibre plus ou moins instable. On se figure généralement que le corps s'administre lui seul ; qu'il possède — ou ne possède pas — en son for les moyens de subvenir à sa propre existence. On le considère comme quelque chose d'à part, sans relation directe bien déterminée avec une ambiance dont il serait dépendant autant qu'elle pourrait dépendre de lui.

S'il est vrai que l'ensemble des fonctions physiologiques chez l'homme soit contingente d'un état particulier à chacun, il n'en est pas moins vrai que cet état se modifie, s'accélère ou se ralentit en raison des influences qu'il subit.

L'équilibre constitue pour l'individu la balance exacte des énergies succédanées ; c'est le compte ouvert et tenu à jour de tout ce qui pénètre en lui et ce qui en sort, tant par les portes ouvertes du cerveau, du cœur, que des éléments inférieurs de la vie animale. Ainsi, l'organisme ne se contente pas d'agir, il réagit dans une mesure qui doit être égale tant à son action propre qu'à l'action subie.

Lorsque cette balance n'existe pas — combien souvent n'est-ce pas le cas — le système tout entier

s'en ressent ; il y a pléthore lorsqu'on extériorise au-dessous de la somme de forces qu'il fut donné d'intérioriser ; l'insuffisance de l'aspir par rapport au respir entraîne l'excès contraire.

En outre de ces grandes lignes, tel ou tel organe se ressent plus particulièrement du manque d'équilibre général ; et tantôt l'une, tantôt l'autre fonction participe du malaise encouru par le défaut d'unité d'action.

Toute désorganisation, fût-elle partielle, a toujours et en tout état de cause pour origine première l'insuffisance ou le trop plein des forces intériorisées vis-à-vis des forces extériorisées ou le défaut inverse.

La question se pose ainsi d'une façon fort simple et ramène la maladie, les troubles de n'importe quelle nature à un type unique d'étiologie : le manque d'équilibre, soit le défaut de synthèse harmonique des fonctions qui caractérisent l'appel à la vie, son entretien, ses débouchés consécutifs. Le problème si important et si difficile à résoudre de la santé physique et morale ne renferme, en somme, qu'une inconnue : le moyen de se conserver d'égale force en ce qui concerne le double et principal phénomène de l'aspir et du respir, et cela aussi bien au point de vue psychique que physique.

L'alcoolisme, plus peut-être que toute autre cause de troubles, rend l'organisme incapable de réaction. Il paralyse les fonctions plénières et empêche la consécutive de relation entre les forces psychiques intériorisables et extériorisables. L'atténuation de

l'élément vital et, par suite, l'inertie corporelle tout entière en sont les conséquences immédiates.

Au point de vue cérébral et par conséquent psychique, toute excitation momentanée précède l'abolition partielle ou totale de la connaissance. La mémoire, le jugement et la volonté s'éteignent peu à peu sous les assauts répétés des crises alcooliques ; rien ne préserve plus le malheureux déséquilibré de la folie ou du crime.

La morphinomanie, ce fléau moderne, doit à son aristocratique emploi de n'être pas aussi ouvertement constatable que l'alcoolisme pur et simple. Le fait n'en est que plus répréhensible. Dans la plupart des cas, cependant, le délinquant aux lois naturelles se fait le complice inconscient de certaines applications scientifiques. C'est pour avoir cédé à la tentation présentée sous forme médicinale, qu'il se trouve engagé sur la pente fatale. De soi-même il n'eût, sans doute, jamais songé à s'intoxiquer ; il fallût que le poison lui fût présenté et mis commercialement à sa portée.

Mais nous n'avons pas à faire le procès de spéculations industrielles plus ou moins blâmables ; qu'il nous suffise de constater l'imminence du danger pour le malheureux morphinomane. Dès la première inoculation, le poison introduit dans son économie agit avec une rapidité foudroyante ; une langueur inconnue s'empare de lui ; le feu subtil qui coule dans ses veines semble le transporter dans un monde merveilleux ; en cet instant, tout est charme, douceur, parfum, sensation enivrante. C'est

que la vie organique s'est refoulée dans la direction du cerveau ; qu'elle a suspendu pour un peu ses appels à la douleur, à la chair sensible et frémissante, c'est-à-dire qu'elle fait vibrer de façon désordonnée le sens imaginaire, tout en captant les débouchés sensoriels. L'effet une fois produit et nuancé de façon d'autant plus agréable que le patient a réussi à déterminer une somme plus grande de sensations psychiques, la vie normale reprend son cours, mais combien affaibli, combien peu en état de faire face à l'action et à la réaction invoquées en tout état de cause normal. Une seconde, une troisième inoculation aggraveront encore cette disposition fâcheuse ; des manifestations successives rendront le cerveau lui-même incapable de traduire la pensée en dehors des divagations provoquées.

On le voit, grand est le danger ; plus grand même que dans l'alcoolisme, car la faculté la plus noble de l'être humain s'en trouve plus rapidement annihilée.

L'usage de la cocaïne entraîne des résultats tout aussi néfastes pour le fonctionnement psycho-physiologique. D'une façon générale, du reste, toute introduction dans l'organisme de stupéfiants quelconques est une cause de troubles et de désordres. Suivant leur nature et leur dose, les substances toxiques dont font usage les passionnés tributaires du haschich, de l'éther¹, etc., concourent à ce résultat

¹ Le résultat est identique dans l'anesthésie, ce qui explique l'insensibilité organique.

plus ou moins accentué : l'extériorisation anormale du corps psychique. En cet état, le corps matériel n'est plus qu'un instrument momentanément hors d'usage. Toute la vie reflue vers les centres psychiques et leur imprime un mouvement contraire à l'action unitive. Ce mouvement peut être qualifié de rétrograde en ce sens qu'il conduit à la dissociation atomique, sans qu'il y ait relation entre cette dissociation accidentelle et le fonctionnement normal de l'organisme.

Tout autre est l'état de dégagement normal. Il se produit de soi-même, sans excitation ni dépression ; il est la résultante d'une situation franche, régulière et non la conséquence d'une imposition arbitraire qu'il peut être dangereux d'exercer en tout état de cause.

Concurremment à l'alcoolisme, les pratiques néfastes de l'empirisme psychique soumettent à une rude épreuve l'organisme social qui s'affirme par le moyen de tous les organismes individuels ; de ces rouages mal entretenus et entachés de vices plus ou moins conventionnels, se dégage un ensemble fatal de conditions inharmoniques. La dégénérescence physique comme la dégénérescence morale se manifestent de toutes parts. Les viscères souffrent autant que l'âme, du malaise général. Il semble qu'un ferment de désorganisation lente se soit introduit dans l'économie et que les éléments demeurés sains se soient eux-mêmes rendus solidaires d'une situation doublement critique.

Aussi, ne faut-il pas se déclarer surpris si les cas

de folie se multiplient et prennent une place effrayante dans l'agglomération humaine. Du psychisme normal qui est le complément de l'évolution intellectuelle et morale naît forcément le psychisme anormal. Il en est de celui-ci ce qu'il en fut de l'évolution embryogénique alors que la matière renfermait la force à l'état latent sans avoir réparti d'une façon adéquate les parités d'énergie auxquelles devaient faire appel, au fur et à mesure de leur apparition et de leurs besoins, les différentes formes de vie.

Toute évolution a ses étapes critiques, ses instants de lutte et d'insécurité, de perplexité et d'irrésolution plus ou moins notoires.

Aujourd'hui, le cerveau se défend d'être considéré exclusivement comme un viscère ; il réagit avec tant de puissance contre cette prétention qu'il éclate et se venge cruellement de ses contempteurs. C'en est fait du mécanisme obéissant qu'on prétendait connaître. Il échappe à toute analyse objective, se soustrait à toute réglementation physiologique, démontre qu'il est soumis à des lois dont la science officielle n'a pas la moindre notion à la fin du XIX^{me} siècle !

Manifestations normales ou anormales de la pensée, génie ou folie, ces deux termes d'un invisible fonctionnement mettent le savoir futur dans l'obligation d'aborder, concurremment à l'étude de la matière, l'étude de l'âme et de reconnaître le *psychisme* comme la base et la raison d'être du phénomène matériel.

CHAPITRE III

Dégénérescence cérébrale ; ses causes. — Incoordination psychique ; éléments hétérogènes qui la caractérisent. — Disponibilité de la monade rectrice durant les états normaux et anormaux de dégagement.

La dégénérescence de la masse encéphalique — soit de ses éléments cellulaires — se distingue par une condition protoplasmique inhérente à l'appareil cérébral, c'est-à-dire dépendante de l'état psychologique de cet organe. Il ne s'agit plus, dans ce cas, de lésions externes ou ayant une origine externe ; les stries elles-mêmes sont atteintes, et atteintes dans leurs parties essentielles, causatives de l'activité cérébrale.

Une subordination défectueuse des forces contingentes de cette activité et, par conséquent, une dualité inharmonique et fatale à l'organe encéphalique est la cause directe de cet état morbide. Nous verrons se réaliser une telle dualité dans des conditions différentes, il est vrai, mais se rattachant toujours à une stase acquise ou déterminée de l'organe cérébral.

Ainsi, que l'individu apporte avec soi, lors de sa

naissance, des prédispositions à la dégénérescence ou que cette dégénérescence devienne le fait d'une conductibilité défectueuse des vibrations intellectives recueillies par la substance protoplasmique, le résultat est à peu de chose près identique. Il s'affirmera dès que l'influence de la substance psychique — déterminante de l'activité sensorielle — ne s'exercera plus qu'indirectement; dès qu'elle n'aura, pour ainsi dire, plus de prise sur l'appareil mis à sa disposition et créé en vue de satisfaire à ses besoins.

En un mot, reconnaissons comme responsables de cet état les conditions inharmoniques dans lesquelles se trouve l'organisme par rapport aux éléments psychiques propulseurs de l'activité cérébrale.

Remonter à l'origine de cette condition fâcheuse pour l'intellect; rechercher ses causes soit dans l'innéité psychique de l'individu, soit dans sa manière de faire usage de ses différentes facultés nous entraînerait trop loin. Ces causes sont multiples et fécondes en résultats pouvant provoquer une désagrégation graduelle des éléments cellulaires, dépositaires de la vie intellectuelle.

Le défaut d'application de la force psychique dans l'individu peut s'attaquer à chacun. Il est le partage de l'être pauvre en éléments de cette nature; il suffit pour cela qu'il y ait lutte ou inassimilation entre les parties qui constituent son « tout » psychophysique dans son infériorité relative. Et il est plus encore le partage d'êtres avancés intellectuellement, ceux-ci négligeant pour la plupart d'ac-

corder une attention assez soutenue au bon fonctionnement de leur être physique. On les voit consumer, en une activité fiévreuse de la pensée, les forces dont ils sont les détenteurs légitimes. Peu prévoyants, ils oublient que leur cerveau a besoin d'être secondé par les fonctions inférieures de l'organisme. L'équilibre parfait dont ils pourraient être le siège — étant donné leur faculté créatrice — est méconnu, délaissé. On ne fait rien pour le conserver, lorsqu'on le possède, et rien pour l'acquérir lorsqu'on ne le possède point! N'est-il pas démontré que chez certains intellectuels les fonctions psychiques et les fonctions physiques sont en antagonisme fréquent et en quelque sorte provoqué? L'ange et la bête se livrent respectivement à des débauches de production. L'un n'est pas plutôt demeuré maître du terrain que l'autre prend sa revanche! Et l'on s'étonne qu'une telle rivalité d'instincts laisse des traces fâcheuses; qu'un cerveau si bien outillé, si souple qu'il soit, succombe sous le poids d'une lutte dans laquelle il est tour à tour provocateur et lésé!

Le génie est, dit-on aujourd'hui, une névrose. On peut admettre cet axiome en ce sens que tout homme dont la pensée est créatrice possède, par le fait même de sa puissance intellectuelle, un système nerveux d'une extrême délicatesse.

Un individu chez lequel ce système ne joue qu'un rôle secondaire, c'est-à-dire n'est le transmetteur d'aucune vibration d'ordre psychique supérieur, ne peut pas être un génie. Et la même observation s'adresse, en sens inverse, à l'homme de génie,

lequel incarne avec soi les éléments propres à lui assurer un système nerveux ductible et malléable.

A ce point de vue, on peut dire que tous les grands hommes en matière intellectuelle sont des névrosés, et cela bien que tous les névrosés ne soient pas, tant s'en faut, hommes de génie !

Dans le cas qui nous occupe et chez un intellectuel fortement développé, le système nerveux ne peut qu'être impressionnable. C'est là un résultat direct de l'infinie variété des vibrations qui l'affectent. Or, pour que ces vibrations n'entrent pas en lutte ouverte, il importe que l'homme conscient de son empire règle leurs rapports, qu'il exerce par sa volonté une influence régulatrice équilibrante.

L'équilibre entre les fonctions si diverses qui se partagent l'individu, tel est l'idéal réalisable par quiconque se trouve placé, de par sa double nature, entre la nécessité de sacrifier à ses instincts et celle de faire œuvre de ses facultés intellectuelles.

L'homme tient encore, même en notre fin de siècle où tout semble marcher à grands pas vers une organisation meilleure, l'homme tient encore trop de l'animal pour qu'il se puisse désintéresser de ses fonctions inférieures. Elles sont pour lui un adjuvant utile et précieux ; négliger de les satisfaire équivaldrait à une faillite ; aussi doit-il envisager avec reconnaissance les services qu'elles lui rendent.

Toutefois, il est un abîme entre la façon dont on doit sauvegarder ces fonctions et celle trop souvent mise en œuvre à leur endroit. Faire appel à toutes

les jouissances malsaines, se jeter à corps perdu dans la fournaise où s'émoussera l'un après l'autre chaque sens, appeler à soi la cohorte vengeresse des éléments troublés par une vie de désordre n'est pas autre chose qu'un postulat au déséquilibre mental.

Ne craignons pas de l'affirmer, la folie, à plus ou moins longue échéance, est le fruit non seulement de l'ignorance en matière psychique, mais du désordre, de l'incurie morale. Certains apportent, dès leur gestation corporelle, les éléments d'une folie subséquente ; le moindre écart de régime, la plus légère infraction suffit alors à la déterminer.

D'autres travaillent dans leur existence actuelle à préparer pour plus tard, pour une prochaine existence peut-être, des éléments de désordre contre lesquels ils auront grand'peine à réagir et qu'ils ne maîtriseront que grâce à un puissant retour sur eux-mêmes.

Une condition, non pas déterminante, mais contingente de la « folie » est cette sorte de soumission passive à toute influence déprimante qui caractérise le déséquilibre des facultés. Un organisme sain et bien équilibré repousse les éléments qui ne sont pas de nature à le satisfaire ; il les neutralise par son émission constante d'énergies régulatrices.

L'ébranlement psychique précédant les premiers symptômes de la dégénérescence entraîne dès sa genèse une profonde perturbation dans l'*aspir* et le *respir* du corps humain. Ce double et important fonctionnement souffre, le tout premier, de l'anti-

nomie qui commence à se faire jour entre les diverses parties de l'être. Et le fait consistant à s'assimiler la vie générée dans ce grand laboratoire qu'on nomme la nature, à la transformer ensuite à l'usage particulier de l'individu ne présente plus ce caractère spontané et mathématique justifiant une mise en scène parfaite.

La dépendance relative dans laquelle se trouve, malgré tout, *l'être physique* par rapport à *l'être psychique* suffit pour assurer la vie végétative; l'organisme continue à faire appel aux énergies extérieures, à renouveler, par son moyen, la somme de vitalité nécessaire à sa subsistance, mais cet appel n'est plus, nous venons de le dire, mathématiquement exécuté.

Au lieu de vibrer harmoniquement au contact de forces tonifiantes et régénératrices, le corps se replie sur soi-même et subit, plus qu'il ne la provoque, l'ingérence fâcheuse d'éléments peu propres à son bien-être. D'actif qu'il était, il devient passif; de bon serviteur il passe esclave et s'oublie dans l'inertie, le laisser aller. De là à se voir privé de gouvernail, la distance est bientôt franchie.

On se demandera, sans doute, de quelle nature sont les éléments étrangers susceptibles de fausser, d'annihiler même l'activité individuelle?

Il s'agit ici encore d'une question d'affinité, c'est-à-dire d'attraction moléculaire plus ou moins adéquate, plus ou moins appropriée à la nature des éléments particuliers à chacun.

Morbidité est réellement synonyme d'inharmonie.

En soi rien n'est positivement et uniquement mauvais; ce qui est nuisible à certain individu est favorable, nécessaire même à tel autre. Tout dépend de l'idiosyncrasie individuelle et de la nature des molécules conditionnelles de tout état psycho-physiologique.

Aussi bien nous concluons que les éléments adverses dont s'imprègne un organisme ayant cessé de fonctionner régulièrement ne sont adverses que parce qu'ils ne répondent plus à cette qualité toute puissante: l'homogénéité. Le plus grand ennemi, là comme ailleurs, est soi-même. C'est en soi, et non en dehors de soi qu'il faut rechercher les causes de ses aléas constitutionnels. Ces aléas seront certainement favorisés, poussés à l'extrême peut-être, grâce au milieu endémique duquel ils peuvent participer, mais on devra rechercher en l'individu seul le point de départ d'une situation anormale, si critique qu'elle puisse être.

Nous touchons là à l'un des plus importants défauts de synthèse de la thérapeutique actuelle. Cette science n'envisageant l'homme que comme mécanisme et ne tenant nul compte de ses fonctions supérieures, de la différenciation moléculaire qu'elles entraînent, ne peut qu'aboutir à sa propre négation.

Si, de la constatation de la dégénérescence psychique, on remonte à sa cause supposée, on est infailliblement conduit à cette induction: que l'hégémonie animique seule est capable d'assurer un bon fonctionnement. Or, une question se pose: Comment l'âme concourt-elle à la protection du

corps lorsqu'elle l'abandonne à la vie végétative ? Quels éléments étrangers sont susceptibles d'intervenir durant cet abandon et de s'emparer des organes en disponibilité ?

La première question est toute métaphysique ; elle suppose l'existence d'un principe conservateur indépendant de l'organisme et lui subordonne celui-ci. Elle conçoit l'être comme une expression qualitative à laquelle se trouveraient rattachés certains privilèges et certaines obligations. L'un de ces privilèges consisterait dans l'émission de forces spéciales à une condition d'être supérieure et la convergence des forces émises sur un point déterminé constituant, dès lors, une sphère protectrice.

Ainsi s'élaborerait préventivement une contingence particulière de forces individuelles, forces auxquelles il pourrait être fait appel dans maintes circonstances critiques, et qui constitueraient une garde providentielle permanente à l'usage de la personnalité émissive.

On remarque dans toute évolution cette tendance à une manifestation nouvelle de la polarité. Le minéral aspire à devenir végétal ; le végétal tend à se rapprocher du règne animal ; l'animal lui-même prépare, par ses perfectionnements successifs, ses droits à une gradation supérieure. Et il en est de même de toutes les formes de vie. Chacune d'elles se crée, par le fait de son développement, de son travail sur soi, un foyer corroborant d'énergies auquel correspond la qualité des forces émises.

L'âme humaine se trouve, en telle occurrence, bé-

néficier d'une somme d'énergies protectrices égale à sa puissance émissive. Plus elle produit et plus elle fait valoir ses droits à une sauvegarde efficiente. En une période moins avancée de son développement, l'âme dut méconnaître souvent ce privilège ou dédaigner son exercice. On la vit plus souvent restreindre ses facultés d'expansion que leur donner une amplitude suffisante. Ceci rend compte du lent développement des premiers âges, de l'éclosion à peine perceptible de la conscience spirituelle à travers des générations indéfiniment renouvelées. A notre époque, l'âme se réclame davantage de ses droits et augmente, par le fait, ses devoirs. *Le développement de l'individualité* se compose, avant tout, d'expansibilité voulue et déterminée. On ne progresse réellement dans ce sens que lorsque toutes les facultés, toutes les tendances sont fortement susceptibles de se créer des débouchés. Autant dire que l'égoïsme, l'exclusivisme constituent des portes closes, des moyens d'obstruction et d'annihilation temporaires.

Celui qui se place volontairement sous la sauvegarde permanente des forces spirituelles émanées de lui en la succession des temps n'a personnellement rien à redouter. Son unité d'action demeure pleine et entière en toute circonstance. Que l'âme se désintéresse momentanément de ses droits sur l'organisme ; qu'elle abandonne à soi-même le côté physiologique de l'individu, celui-ci n'en sera point inquiet : l'ambiance protectrice fera valoir ses droits et représentera l'action providentielle agissante.

Pour bénéficier toujours de la situation dans laquelle il se trouve placé de ce chef, l'être humain ne doit point se départir d'une initiative constante. L'ambiance protectrice ne se fait uniformément sentir que lorsqu'elle est sollicitée d'une manière uniforme. Le laisser-aller, la soumission passive aux exigences de la vie n'implique en aucune façon l'intervention providentielle. Agir, lutter, se souvenir que la maxime « Aide-toi, le ciel t'aidera », sera éternellement applicable, éternellement juste, telle est la condition indispensable pour être conseillé, secouru par les qualités les plus hautes de l'unité humaine.

Représentons-nous l'individu comme partie intégrante d'un « tout » dont la personnalité temporelle est dépendante. Qu'elle se rattache à ce « tout » d'une manière constante, qu'aucune solution de continuité n'intervienne dans les rapports existant entre ceci et cela, et l'harmonie existera inviolable, sacrée.

Il n'en est malheureusement plus de même dès que la parité inférieure de l'être se soustrait — fût-ce temporairement — à l'action bénéfique exercée par les principes supérieurs en tout état de cause normal. Il se produit alors un démembrement, une sorte d'inaction spirituelle. En apparence, l'individualité s'impose; en réalité, elle a succombé; elle s'est condamnée à la décrépitude, à la mort!

Avant que la scission se fût produite, on se trouvait en présence de facultés solidaires les unes des autres. L'entendement, la mémoire, s'exerçaient de

concert sans apporter aucun trouble dans les fonctions psychiques et sensorielles. On n'eût découvert dans l'ensemble de l'organisme — des sécrétions physiologiques aux laborieux concepts cérébraux — nul élément de nature suspecte.

A la suite de la rupture survenue entre la personnalité effective et son ambiance protectrice, naissent des désordres de plus en plus graves. Outre que la chaîne intellectuelle dont nous parlerons à l'occasion des troubles intellectuels se trouve rompue, l'organisme ne jouit plus de la faculté de rayonnement qui lui est propre; il s'abandonne et ne réagit que dans une mesure inappréciable pour son bien-être; aussi ce dernier se trouve-t-il bientôt compromis. Ce sont de fréquents intervalles de lucidité et d'obnubilation de l'intelligence; des passages douloureux d'un état paraissant normal à un état anormal; des conditions fâcheuses de paralysie des fonctions intellectuelles; des troubles dans la motricité, la circulation, la vie. A l'état aigu, la personnalité effective le cède à une personnalité étrangère. L'autonomie disparue, rien ne s'oppose, en somme, à l'oblitération du « moi » et même à une prise de corps manifeste.

CHAPITRE IV

Incoordination psychique réalisée. — Névrose ; hystérie. — Comment se développe la systématisation. — Hallucinations, hyperesthésie, perversion sensorielle.

Vu son action constante et intensive, le système nerveux ne peut que présenter de nombreux aléas, et cela sous l'empire des causalités les plus diverses. Il suffit, en effet, que l'influx et le reflux de vie auquel ce système sert d'agent se modifie de quelque manière en l'individu pour entraîner du côté de ses fonctions plénières insuffisance ou exagération, c'est-à-dire déséquilibre.

Au point de vue général et, sans qu'il s'agisse à proprement parler de morbidité, dès que l'organisme se refuse à inspirer ou à expirer la vie en norme suffisante pour assurer un bon entretien, il surgit des complications relatives à cette insuffisance, complications qui se manifestent sous forme d'anémie ou de pléthore, suivant qu'elles ont pour origine une défectuosité d'inspiration ou d'expiration. Les troubles de toute nature n'ont pas d'autre cause. Il faut voir en eux l'expression d'un rapport

quantitatif d'énergie, lequel entraîne un déséquilibre plus ou moins complet.

Au point de vue particulier et suivant les tempéraments, ce manque d'équilibre se traduit en prédominance sanguine, lymphatique, bilieuse ou mitigée de ces différentes formes ; il ne se manifeste sous la forme nerveuse pure que lorsque le tempérament exprime une tendance marquée à l'excitation cérébro-psychique. Les « nerveux » sont avant tout des psychomanes, et c'est pourquoi leur nombre augmente en raison directe du développement des forces psychiques. Ils ne se recrutent pas seulement dans les rangs des « intellectuels », mais sont représentés dans les diverses classes de la société par toutes les organisations délicates, par tous ceux dont l'impressionnabilité se réclame *d'échange direct non transformé en forces purement physiques*.

L'exagération de cet accaparement psychique s'effectue, cela va de soi, aux dépens de la vie animale. L'absorption et la résorption vitales peuvent être très intenses dans un organisme, mais ne se manifester que par une recrudescence des fonctions supérieures et ne transformer à l'usage des fonctions inférieures qu'une part de vie insuffisante à l'équilibre organique, d'où névrose. La névrose résulte en réalité d'une captation de forces au profit d'un échange autre que celui utilisé dans l'économie animale. De là son avantage et son désavantage ; son avantage en ce qu'elle est l'indice d'un développement intensif des facultés supérieures ; son désavantage en ce sens qu'un tel développement non

régularisé entraîne les plus fâcheuses conséquences au point de vue des conditions de rapport organiques et de leur équilibre.

Après avoir tenté de définir dans leurs grandes lignes les causes des troubles nerveux, disons quelques mots de l'hystérie, névrose comprenant des phénomènes d'excitation et de dépression d'un caractère spécial. Son origine est essentiellement héréditaire. Elle sévit en des organismes fortement induits dont les ascendants portèrent les marques d'une dégénérescence progressive.

Bien qu'il fallût voir en cette manifestation morbifique une porte ouverte à l'endroit des troubles mentaux, il s'agit cependant d'un ordre de choses crisiaque tout différent de celui observé dans la folie essentielle. Ici, l'irrégularité des fonctions psychosensorielles relève, non pas d'une incoordination symptomatique de troubles de plus en plus profonds, mais d'une répartition insuffisante des forces psychiques par un système nerveux mal préparé à les conductibiliser. Cette situation peut, malgré une diathèse latente incoercible, redevenir normale aussitôt l'apaisement survenu. En un mot, il n'est pas question de trouble mental originel, mais d'irrégularité pure et simple des forces psychiques lesquelles, defectueusement réparties, invoquent un débouché sensoriel plutôt que de s'écouler régulièrement.

Empruntons à l'exposé si clair et si précis du Dr E. Gyel, dans *l'Etre subconscient*¹, les pages sui-

¹ Dr E. Gyel, *l'Etre subconscient*, Paris 1899. Félix Alcan, éditeur.

vantes relatives à l'hystérie. Elles rendront compte, mieux que nous ne saurions le faire, d'une situation encore incomplètement résolue aux yeux de la science moderne :

« La névropathie vraie, indépendante de toute lésion organique, de tout processus pathologique, est très facilement explicable par les notions nouvelles :

» *Il y a névropathie toutes les fois qu'il n'y a pas corrélation ou dépendance suffisantes de la conscience à la subconscience.*

» Il y a névropathie parce que la subconscience remplit défectueusement son rôle de direction générale de l'être conscient.

» Considérons un hystérique typique :

» Il semble réellement ne pas savoir utiliser convenablement ses sens ni ses facultés : il y a des organes qui échappent à sa direction consciente, à sa sensibilité ou à sa volonté ; d'autres dans lesquels sa sensibilité et sa motricité semblent s'accumuler avec exagération, d'où, d'un côté, anesthésies ou paralysies ; de l'autre, hyperesthésies ou contractions.

» Et ce qui prouve bien que *c'est seulement la direction générale qui est défectueuse*, c'est que ces symptômes contraires se déplacent, n'ont aucune fixité, soit comme localisation, soit comme intensité

» Mêmes remarques pour les troubles psychiques d'excitation, de surexcitation, de dépression et d'incohérence.

» Toujours force directrice mal dirigée, inutilisée ou défectueusement utilisée.

» L'être subconscient, directeur de l'organisme, s'acquitte mal de sa fonction. Impuissant à tout diriger, il donne trop d'un côté, pas assez de l'autre, laisse toujours quelque organe ou quelque fonction échapper à sa surveillance.

» L'HYSTÉRIE SERAIT DONC DUE, ESSENTIELLEMENT, A L'IMPUISSANCE DE LA SUBCONSCIENCE DIRECTRICE.

» C'est là, du reste, une opinion que semblent entrevoir aujourd'hui philosophes et médecins :

» On sait que Pierre Janet fait de l'hystérie un trouble de l'attention, de la mémoire et de la volonté.

» Dans un très beau travail d'ensemble sur l'hystérie¹, le Dr Paul Sollier donne une théorie nouvelle de cette névrose, qui me paraît concorder également avec mon explication.

» Pour lui, l'hystérie serait la *conséquence d'un sommeil local du cerveau*. Tous les centres divers pourraient être atteints, isolément et à des degrés variables de ce sommeil ; d'où la variabilité extrême des symptômes morbides.

» Au lieu de sommeil local, mettons abandon au repos, inutilisation des centres cérébraux, ce qui revient au même, et l'accord de cette théorie avec l'opinion que j'ai avancée sera complet.

» Des théories analogues ont été données par divers savants, pour l'explication des symptômes isolés

¹ Dr P. Sollier, ancien interne des hôpitaux de Paris, *Genèse et nature de l'hystérie* (F. Alcan, éditeur).

de l'hystérie. Ainsi, pour le professeur Lépine, l'anesthésie et la paralysie hystériques proviendraient d'une insuffisance temporaire de la transmission interneurotique (*Lyon Médical*, 1894).

» Branly exprime une opinion identique et assimile le fonctionnement des neurones au fonctionnement des radio-conducteurs¹.

» Les physiologistes sont donc bien d'accord sur la question de la pathogénie hystérique.

» Seulement, ce repos, ce sommeil des dits centres cérébraux, cette insuffisance de circulation nerveuse, etc., constituent *une constatation* et non, à proprement parler, une explication.

» Quelle est la cause intime du phénomène? C'est ce que ne nous apprend pas la théorie du D^r Sollier, ni les théories analogues.

» La cause intime est celle que nous connaissons :

» *L'impuissance de la direction subconsciente.*

» Maintenant surgissent quelques questions secondaires, relatives précisément à l'impuissance de la direction subconsciente. *A quelles raisons faut-il attribuer cette impuissance?*

» Les raisons peuvent être multiples, comme le sont toujours des causes secondaires. On les trouvera aisément quand notre pathogénie de l'hystérie sera admise et étudiée. On peut dès maintenant en fournir quelques-unes :

» a) La subconscience directrice peut être impuis-

¹ Voir Branly, *Compte rendu de l'Acad. des sciences*, 22 novembre 1890, 12 janvier 1891, 12 février 1894, 27 décembre 1897. Voir aussi le mémoire du D^r Gerest, *Lyon Médical*, 21 août 1898.

sante, parce que *son union avec la conscience et l'organisme est mal assurée*, et que des phénomènes élémentaires d'extériorisation se produisent trop facilement et spontanément.

» La défectuosité de cette union pourra elle-même être congénitale ou acquise (origine traumatique, infectieuse, toxique, réflexe).

» b) La subconscience directrice peut être impuissante, parce qu'elle doit lutter *contre des suggestions extérieures*, contre les effets d'une contrainte, d'un genre de vie, d'un système d'éducation, etc., détournant l'être de sa voie naturelle.

» C'est là une cause secondaire fréquente de l'hystérie. Dès que l'être est sorti de sa voie normale, dès surtout qu'il vit en désaccord avec les lois naturelles, la nature se venge cruellement et la névrose survient.

» On sait combien l'hystérie est fréquente dans les couvents : c'est la tare habituelle des anormaux.

» c) Enfin, la subconscience directrice *peut être impuissante par nature*, réellement inférieure à sa tâche, parce qu'elle est unie à un organisme trop compliqué pour elle, trop perfectionné pour qu'elle sache l'utiliser convenablement. Les hystériques de cette catégorie seraient simplement des *névropathes inférieurs*.

» d) En regard de ces névropathes inférieurs, on conçoit immédiatement une catégorie de *névropathes supérieurs*, dont l'individualité subconsciente est trop au-dessus d'un organisme grossier.

» L'activité subconsciente est en lutte perpétuelle

contre une cérébration défectueuse, contre un instrument organique et des sens dont elle ne tire pas tout le parti qu'elle désirerait et qu'elle surmène en vain.

» La lutte et la gêne se traduisent dans l'être conscient par des malaises et des troubles divers.

» L'influence subconsciente, chez le névropathe supérieur, ne pèche donc plus par insuffisance, mais par excès.

» Le névropathe supérieur, en outre des malaises organiques, souffre moralement, parce qu'il voit toujours mieux ce qui lui manque que ce qu'il possède, parce qu'il a l'intuition trop claire de la limitation de ses forces, de ses facultés et de ses connaissances, de ses sentiments affectifs. Il ne peut assez agir, assez admirer, assez se donner, assez aimer et être aimé. D'autre part, la conscience intuitive ou raisonnée qu'il a de la solidarité universelle multiplie pour lui les émotions pénibles. L'humanité est encore trop loin de son idéal de liberté, de justice et d'amour.

» Les névropathes supérieurs sont légion : la majorité des grands écrivains, artistes ou savants, la plupart des hommes de grand talent, tous les hommes de génie sont, à des degrés divers, des névropathes supérieurs.

» Si l'on voulait des exemples, celui de J.-J. Rousseau, si l'on en juge d'après ses *Confessions*, serait l'un des plus typiques. On retrouve à chaque page cette lutte d'un être supérieur contre un organisme défectueux, un cerveau récalcitrant et aussi

contre des instincts grossiers de sa personnalité consciente.

» Un autre type de névropathe supérieur est Emile Zola, tel qu'il nous est dépeint dans le travail bien connu du D^r Toulouse. »

Voyons maintenant comment se développe la systématisation aux dépens de l'unité fonctionnelle.

Une condition de rapport, poussée à l'excès et entretenue dans cet état, n'est pas un bienfait pour l'individu *considéré dans sa vie de relation*, car elle absorbe à elle seule la vitalité qui, étant donnée une plus équitable répartition, eût pu être dirigée sur d'autres points.

Ainsi se crée la monomanie raisonnante ou folie conscientielle qui montre l'individu aux prises avec une idée dominante de laquelle peuvent naître aussi bien des échappées géniales qu'un entraînement morbifique ultérieur.

C'est dire qu'une telle spécialisation peut se rattacher autant à des qualités éminentes que dépendre d'un trouble fonctionnel.

On devient monomane par goût, par nécessité, par devoir. — N'est-il pas monomane ce tribun dont la vie tout entière est consacrée à la défense d'une Idée émancipatrice et généreuse ? — N'est-il pas monomane cet artiste s'obstinant à faire revivre sous le souffle puissant de sa pensée les harmonies dont s'imprégna son âme dans l'incommunicable Beauté de l'art divin ? — N'est-il pas monomane ce génie poursuivant, au prix d'obscurs et méprisés efforts, le noble Idéal d'apporter à l'humanité quelques élé-

ments de Lumière, de Vérité, de Justice éternelle?

Ceux-là sont les monomanes du Beau, du Vrai, du Bien. Et si leur intelligence sombre parfois au cours d'une existence consacrée à l'avancement de tous, on ne peut qu'en rendre responsable — tout en le bénissant — l'esprit de sacrifice propre aux grandes âmes.

La monomanie du Mal fait ombre à la précédente. Elle compte parmi ses tributaires les absolus en matière d'intransigeance religieuse, les fanatiques par tempérament, tous les fauteurs de troubles et de désordres ayant à leur actif une intelligence peu équilibrée ou plus d'instinctivité que d'intelligence, fait qui se remarque durant la période d'enfance de l'individu.

N'ayant pas l'intention de traiter, dans le présent chapitre, de la criminalité si souvent liée aux troubles psycho-cérébraux¹, nous ne faisons que citer en passant l'espèce de monomanie à laquelle elle peut se trouver rattachée.

Un esprit éclectique est toujours un esprit développé. Bien que le génie ne se pût comprendre sans une spécialisation plus ou moins intense des facultés, on ne le conçoit pas non plus de façon complète sans un développement intégral de l'individualité et une synthèse animique harmonieuse.

En thèse générale, la monomanie — qualité ou défaut suivant qu'elle procède d'une bonne ou d'une mauvaise cause — est plus répandue qu'on ne le

¹ Voir chapitre premier de la seconde partie.

pense. Et, soit dit sans ironie, la maladie psychique cataloguée sous cette dénomination ne comprend qu'une infime partie des « cas » dont elle relève.

Il importe cependant, afin qu'on ne nous accuse point de nous dérober à une explication suffisante, d'envisager le rôle joué par les cellules cérébrales dans le fait qui nous occupe.

Comment se développe, dans la folie conscientielle, l'idée fixe qui est la caractéristique de cet état et quelles sont les conséquences de ce développement pour la substance cérébrale?

Une idée, quelle qu'elle soit, est une entité ayant comme normes principales la naissance, la vie, la mort; comme moyens d'affirmation l'âme dont elle procède, le sensorium astral qui l'enregistre, le cerveau qui fournit les matériaux nécessaires à sa concrétion. Une idée est, de la sorte, un être vivant, et cet être dont la vie est plus ou moins éphémère se nourrit, suivant les cas, de plus ou de moins de substance psychique.

Les tendances, les dominantes personnelles de tout individu constituent le groupement, soit la fédération de minuscules entités psychologiques faisant partie d'un système : le système humain. Et chacune de ces entités, considérée en soi, a pour correspondant matériel une ou plusieurs cellules cérébrales. Entre elles, fonctionne le *sensorium* astral doué d'une merveilleuse plasticité et concentrateur magnétique d'une extrême puissance. Par son fait, la subjectivité de la pensée se transforme en objectivité. Les rayons lumineux que le *sensorium* astral

a la propriété de conductibiliser ne trouvent, en effet, opposition que dans la matière à l'état solide ; ils rencontrent dans la corporéité physique qui la représente un écran suffisant pour les retenir au passage, convergent sur le point occupé par le *vertex* et, captés momentanément, impriment sur la substance molle de l'encéphale le résultat de leur travail idéoplastique.

Que les cellules se transforment ensuite et subissent dans leur intégrité le renouvellement des éléments qui servent à leur formation, et le souvenir, la mémoire des faits enregistrés par elles n'en subsistera pas moins, parce que le « moi » n'est pas localisé dans le cerveau physique, mais a pour interprète le *sensorium* psychique, médiateur de tout phénomène constitutionnel.

Lorsque cette mémoire disparaît, semble annihilée, on assiste simplement à une transmission défectueuse. Le champ d'action psychique conserve tous ses moyens et se trouve constamment apte à en jouir, malgré que le champ d'action physique soit partiellement ou même pleinement compromis dans ses effets.

De cette double conscience, de ces états superposés découlent une quantité d'observations psychosensorielles et toutes renferment, pour le chercheur patient et consciencieux, de merveilleux enseignements.

Mais, il importe de se persuader avant tout de cet axiome : l'âme, centre de forces et manifestation directe de l'Unité primordiale est *tout* dans la com-

plexité humaine. Elle est tout, parce qu'elle contient tout. En puissance comme en acte, elle est le *compendium* de la situation respective de chaque individu dans l'agglomérat cosmique, *compendium* correspondant exactement à la somme d'acquêts ou de déficits possédés par cet individu.

En tenant compte de ce fait, les troubles mentaux indéterminés et l'aliénation mentale elle-même se présentent à notre esprit dans toute leur simplicité effective. On conçoit que le cerveau, considéré dans ses parties ou sa totalité, puisse être partiellement ou totalement hors d'état de remplir son but, sans que pour cela l'être psychique en soit affecté ; son essence est telle que le contre-coup de la situation anormale faite au corps physique dans le cas d'une suspension d'activité ne peut lui être fatal.

Qu'une ou plusieurs cellules de l'appareil cérébral cessent d'enregistrer et de transmettre des vibrations, et il en sera de l'intelligence qui les actionnait ce qu'il en est de l'âme lorsqu'elle abandonne à la mort le corps charnel : elle survivra à toute dissociation physique, à toute forme matérielle.

Quand, partiellement compromise, l'activité cérébrale ne se fait sentir que sur certains points, il est évident qu'au point de vue sensible, la prépondérance de l'élément psychique paraît tout au moins discutable.

Prenez un instrument de musique, le piano par exemple, et placez devant lui un artiste en cette matière.

Que deviendra le talent du musicien si les sons

qu'il met à contribution ne répondent qu'imparfaitement à son appel? — Il en est de même du cerveau mal accordé ou devenu incapable de vibrer de façon adéquate et par conséquent harmonique; il n'est plus qu'un produit disqualifié, ne pouvant que donner une fausse idée de l'individualité à laquelle il appartient.

Dans la monomanie accentuée et devenue l'objet d'un groupement inharmonique de forces, ce n'est plus la réalité qui s'impose dans la personne d'un être humain. Un tel être ne peut que donner lieu à une manifestation fictive, par cela même que les impressions ressenties par lui, après avoir emprunté un intermédiaire disqualifié, sont fictives.

Pour qu'il n'en fût pas ainsi, *il faudrait que toutes les vibrations prismatiques de l'Idée trouvassent place dans son cerveau et, réunies, pussent reconstituer l'Unité dont elles sont dépendantes.*

L'idée fixe, bien que liée à certaines dispositions morales contingentes d'un état psychique anormal, telle la mélancolie dans la dépression et la manie dans l'excitation psychiques, l'idée fixe, disons-nous, est plus apparente que réelle. Par le fait, elle n'existe pas car elle ne renferme aucune des propositions adéquates de l'idée proprement dite et caractéristiques de cette idée.

Chez le fou, la pensée ne joue pas un rôle actif; elle n'est point la base et l'origine de l'idée appliquée à l'instrumentation cérébrale. Le cerveau est, en pareil cas, assez semblable à un tamis au travers duquel passeraient les éléments les plus hétérogènes.

nes. Seules, certaines cellules fixent les vibrations enregistrées *sans contrôle* efficace de l'âme et rendent, sous forme fantaisiste, ce qu'elles ont réussi, tant bien que mal, à s'assimiler dans leur travail automatique.

Le moyen de remédier à cet état de choses ne saurait consister en une thérapeutique purement physique. La monomanie invétérée et corrélative d'un vice fonctionnel observée dans nos hôpitaux sous forme plus ou moins aiguë est souvent, dit-on, incurable. Nous prétendons le contraire, à la condition toutefois que la médication en soit psychique et qu'elle puisse atteindre la cause d'un état essentiellement lié à une relation défectueuse des corporeités astrale et physique.

Un fait à remarquer dans les troubles mentaux dépendants d'un vice fonctionnel est l'extrême acuité des sens dont font preuve certains malades. La vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et même le goût sont alors l'objet de singulières manifestations; suivant le caractère revêtu par l'idée dont le malade subit la fixité, chaque sens paie plus ou moins son tribut à un état dans lequel la personnalité ne joue plus qu'un rôle effacé, pour ne pas dire nul.

Le sujet — il s'agit bien d'un sujet lorsque la faculté volitive n'exerce plus ses droits — le sujet se trouve soumis à toutes les hallucinations passives entraînées par une réceptivité insuffisante et une assimilation imparfaite des *formes-pensées* émises par l'intellect. Porté à prendre pour une action extérieure les suggestions dont la substance céré-

brale cherche inutilement à saisir les aspects multiples, leur subjectivité se transforme pour lui en objectivité. Sous l'empire de la décentralisation psychosensorielle dont il est victime, il entend des voix, et ces voix, en tout semblables à la voix humaine, sont pour lui la manifestation incontestable de personnalités étrangères; alors qu'il s'agit, à vrai dire, de sa propre extériorisation transformée en hallucination verbale.

Sous un autre aspect, cette décentralisation se manifeste sous forme visuelle. Impuissant à grouper autour de la monade centrale les éléments de l'unité psychique, le fou voit des formes ayant toute l'apparence de la réalité se profiler à ses yeux; et ces formes, revêtues par sa faculté prismatique des défroques d'une imagination dérégulée, se présentent à lui comme des entités respectivement solitaires de sa situation.

Le phénomène proprement dit de la création des formes-pensées est un phénomène naturel. Il consiste dans une autoplastie propre à tout mouvement animique, à toute dynamique intellectuelle. Chaque être pensant crée, par le fait même qu'il pense, une contingence particulière de forces, création éphémère dans le cas d'une pensée fugace, irréfléchie, mais aussi création durable, à réaction déterminée, dans le cas d'une émission soutenue, persévérante de la même association d'éléments.

Le fait de générer des formes-pensées n'a en soi rien d'anormal, au contraire. Ce qui le rend anormal dans les troubles mentaux ne consiste pas dans le

fait brutal, mais résulte de l'application de ce fait et de la signification qui lui est donnée.

Mais, dira-t-on, si le fait existe, comment se peut-il faire que le malade perçoive, en pareil cas, ce que l'homme sain ne perçoit pas? Si tout individu procréé, c'est-à-dire donne la vie aux produits de sa dynamique intellectuelle, pourquoi n'en possède-t-il pas la conscience, tandis qu'un être, moins privilégié dans l'exercice de ses facultés, se rend compte, bien que de façon inexacte, d'un phénomène lui étant propre?

Pour comprendre cela, il faut remonter à l'origine de la dynamique intellectuelle et lui attribuer sa véritable signification.

Cette fonction supérieure apparaît comme une concentration puissante des éléments les plus subtils et, par conséquent, les plus puissants de l'organisation humaine.

Elle est le mécanisme de l'invisible qui est en soi, comme le cerveau est le mécanisme du visible se manifestant par soi.

Le fait de *penser*, caractéristique de l'être intelligent, implique une impulsion créatrice. Penser signifie imprimer un mouvement à la substance différenciée dont le « moi » représente la centralisation et fournit aux minuscules entités dont il constitue le groupement le moyen d'entrer en contact avec des éléments de nature moins subtile.

Bien que l'action de penser ne pût s'analyser objectivement, le mouvement vibratoire qui caractérise cette action devient perceptible dès que les

couches circulaires du système psychiques sont affectées et répercutent, ainsi qu'un écho, le mouvement initial.

Ce mouvement consécutif de la pensée explique et donne la raison d'être des phénomènes observés récemment quant à la fixation possible d'effluves animiques. Il fournit également la genèse des *formes-pensées* et permet de conclure à leur existence, reconnue dès longtemps par les écoles occultiste et théosophique. Celles-ci disent, croyons-nous, que les pensées acquièrent une apparence concrète relative grâce à leur fusion avec des formes élémentaires et deviennent, par leur entremise, de véritables créations. Nous admettons simplement pour ce qui nous concerne — détail n'infirmité en rien le principe admis par ces écoles — que la pensée prend corps au contact de forces extérieures à celles mises en jeu pour son entrée en activité. Ces forces ne lui deviennent spéciales, elles n'arrivent à faire partie intégrante d'elle-même que par un procédé d'identification analogue à celui exercé par la lumière sur le globe oculaire lorsque, pénétrant les couches optiques, elle détermine la vision.

Dans l'action de penser se trouvent contenus les éléments nécessaires à une extériorisation sensible. La pensée est tout d'abord une concentration, puis une expansion. Aussitôt formée, elle cherche une issue et rayonne du centre à la circonférence, tout en conservant comme point de jonction l'unité intellectuelle qui lui donna naissance. La faculté de *raisonner* implique la pénétration propre aux états supé-

rieurs de la matière. Or, qui dit pénétration dit action, action subtile, il est vrai, mais action d'autant plus réelle qu'elle est plus subtile.

Projetée hors du sensorium astral, son centre primitif d'action, la pensée vise à se reproduire, à se perpétuer sous forme d'image sensible. Et les matériaux servant à former cette image, à la rendre appréciable en dehors de l'opération mentale elle-même ne sont pas, en quelque sorte, un produit étranger à cette opération. La densité qui les caractérise se manifeste par le fait de leur passage au travers des couches de plus en plus concrètes de la personnalité objective ; et ils acquièrent par là une sorte de vitalité organique.

Cette conception ne peut paraître étrange à quiconque observa de près la puissance créatrice du verbe humain.

Si certaines organisations flottent irrésolues d'une pensée à l'autre, sans se fixer jamais, proscrivant ainsi tout esprit de suite dans leur dynamique intellectuelle, il en est d'autres chez qui la ténacité, la persévérance vers un même but fait réellement œuvre magique.

Les premières n'arriveront jamais à perpétuer le produit de leur travail ; elles détruisent le lendemain ce qu'elles ont créé la veille ; il n'est aucune de leurs émissions idéo-plastiques qui parvienne à réalisation pleine et entière.

Tout autre est le résultat constaté chez le penseur doué de stabilité et d'énergie, de *Volonté*, en un mot. Il imposera à sa vie une direction détermi-

née; il donnera naissance à des *formes-pensées* durables, renfermant en soi les éléments voulus pour arriver, à plus ou moins bref délai, à une réaction d'autant plus puissante que l'action fut plus énergique et plus soutenue.

Il y aurait à faire toute une série d'observations sur la manière dont sont mises en œuvre nos forces intellectuelles, ainsi que sur les conditions à réunir pour les diriger convenablement et sûrement, mais ce serait par trop nous écarter de notre sujet que d'entrer en matière sur ce point.

Notre but, en tentant de fournir une brève définition de la force créatrice de la pensée, se résume dans les éclaircissements à donner sur les hallucinations provoquées par les troubles psychiques. Il nous paraissait utile de démontrer l'origine et la nature d'hallucinations¹ dont l'homme sain n'est pas exempt à certaines phases de son développement ou sous l'influence de prédominances psychiques. Il suffit, en effet, qu'à l'extériorisation du corps astral, qu'à la distension des liens l'unissant au corps charnel, se joigne une certaine passivité de l'organe cérébral pour que l'hallucination soit rendue possible. Elle revêt alors différentes formes, suivant que le sujet en cause est l'objet de manifestations psychiques normales ou anormales.

Dans ces dernières rentrent évidemment les hallucinations dont sont victimes les tributaires de l'idée fixe. Peu d'entre eux échappent à l'obsession d'une

¹ Nous conservons ce terme admis par la science, bien qu'il nous parût impropre à l'usage qui en est fait habituellement.

création vengeresse. Nous disons vengeresse parce que la force impulsive dont ils sont les victimes trouva son origine en eux-mêmes dans des temps et des circonstances oubliés. Elle peut même se rapporter — par réminiscence inconsciente — à une existence antérieure connexe, c'est-à-dire dans laquelle des éléments corporels identiques se trouvèrent en jeu.

Supposons que, par suite de stase moléculaire relative, le corps astral demeure après la mort charnelle dans une sorte de *statu quo* : l'incarnation subsidiaire mettra en relief certaines formes précessives qui n'eussent point trouvé place dans une organisation moins soumise à certains aléas constitutifs.

Ainsi s'explique la manie des grandeurs, fréquemment observée dans la folie essentielle, soit chronique. Idiosyncrasie d'un caractère particulier, elle révèle une déchéance morbide, une sorte de réflexion automatique de *formes-pensées* émises antérieurement; elle trouve enfin sa raison d'être dans un passé devenu obsesseur.

Le délire de la persécution survenant à une période moins avancée de la folie, soit folie systématisée, s'inspire de causes analogues. Il sévit dans des organismes fortement induits et mal préparés à réaliser, en face d'une situation nouvelle, les produits ataviques d'une molécularité entachée d'hérésie fonctionnelle.

En résumé, l'incoordination psychique se manifestant sous forme de monomanie raisonnante ou de folie préliminaire peut être reconnue comme dépen-

dante d'un vice ancestral corrélatif d'un état moléculaire spécifique. Elle se justifie en méthode physiologique par la défectuosité du système nerveux, mais n'est en réalité consécutive d'aucune lésion primaire de l'encéphale. Son exacerbation seule produit ou entraîne des résultats pathologiques déterminés reconnaissables par cette méthode. Ici, la cause invisible précède l'effet visible ; la lésion devient conséquence et non précédent ; on assiste au phénomène sans avoir la moindre notion du noumène.

Persister à croire que l'innervation est uniquement en jeu incite le chercheur impartial à s'enquérir des causes premières de l'innervation. Sait-on seulement quel fut le point de départ du système nerveux ? Quel moteur suprême imprime à ce merveilleux agent une impulsion régulatrice ?

Que l'on apprenne à distinguer le contenant du contenu, le déterminant du déterminé, et l'on s'exposera moins à prendre l'effet pour la cause, ce qui est trop souvent le cas en pathologie.

Pour nous qui, bien qu'ignorant des savantes recherches classiques, recherchons la « Cause » par delà des fonctions organiques, il est évident que la folie, ainsi que ses dérivés, se trouve avoir des origines autrement profondes qu'un vice pathologique dans le sens strict attribué à ce terme.

Disons quelques mots encore de l'hyperesthésie sensorielle¹, uniformément observée dans les maladies mentales.

¹ Ceci ne veut pas dire que l'exagération de la sensibilité sensorielle ne s'observe que dans les maladies mentales. Elle existe à l'état normal chez des individus en pleine jouissance de leurs facultés intellectuelles.

On voudrait en vain, dans ce cas, invoquer l'action d'éléments subversifs et s'en rapporter à l'argumentation physiologiste.

En tel état de cause, ce ne sont pas les nerfs seulement qui concourent à la production d'une énergie exacerbante. Bien que transmetteurs de vibrations plus rapides qu'à l'état normal, ils ne sauraient puiser dans l'organisme physique de quoi subvenir à la formation d'une énergie étrangère, en somme, à leur entretien.

Les nerfs remplissent alors exactement le rôle d'excitateurs ; débordé par une ambiance de nature éminemment instable, leur pouvoir impulsif augmente et se voit contraint de diriger sur toutes les issues possibles les résultantes d'une activité peu équilibrée. — Suivant les dispositions personnelles, cette activité se porte sur tel ou tel point. Elle s'exerce sur l'ouïe, la vue ou tout autre sens déjà supérieur aux sens collatéraux et permet à ce sens d'étendre son champ d'action. L'œil enregistre des images qui lui auraient échappé à l'état ordinaire ; l'oreille perçoit des sons dont la puissance vibratoire ne l'aurait point affectée si elle ne s'était trouvée influencée par un agent *mesmérique* inconnu. Et il en est de même pour toute impression sensible.

On peut constater chez le fou non seulement l'hyperesthésie, mais la perversion sensorielle. Dans ce cas, le sens affecté ne jouit plus de la faculté de s'isoler, et les impressions ressenties sur tout le parcours sensible retentissent fâcheusement sur la faculté plus particulièrement en jeu. Ce fait est en corrélation directe avec l'absence de discernement

qui est au plus haut point la caractéristique des troubles mentaux. Or, la raison a pour siège le *sensorium astral*, soit les potentialités individuelles qui constituent chez l'humain l'âme sensible.

Un relâchement des liens qui font de cet agent et de la corporéité physique un tout homogène, une relation magnétique insuffisante entre les parties érigeant ce tout en système compromet le fonctionnement hiérarchique impliquant une parfaite unité d'action.

On voit ainsi qu'en un antagonisme meurtrier, les corporéités astrale et physique — deux amis de la veille — se laisser aller à une lutte acharnée. Aussitôt dénoués, les liens communs tendent à se rompre et, du conflit qui en résulte, naissent les désordres les plus graves.

Tout ce qui, dans l'individu, est partie secondaire, accessoire, — et l'on peut considérer comme telle toute fonction sensorielle, malgré sa nécessité relative — subit une déchéance inévitable d'autant plus rapide que les éléments organisateurs cèdent plus aisément à une attraction synonyme, pour eux, d'action unitive et centralisatrice.

La sensibilité hypnotique¹ permettra, entre autres moyens, de constater un pouvoir de dédoublement assez intense pour ne pas méconnaître l'action ubiquiste du « moi » et ses tendances à franchir certaines limites à lui fixées, semble-t-il, par les lois physiologiques. Sans le recours à l'hypothèse animique,

¹ Voir chapitre II, deuxième partie.

un tel fait ne peut que paraître inexplicable; et il l'est, en effet, pour les partisans de théories dans lesquelles l'âme joue un rôle secondaire, par le fait même qu'elle est considérée comme une résultante indirecte d'une association temporaire d'éléments.

CHAPITRE V

Phénomènes d'obsession, d'obsession impulsive et de possession. —
Folie collective. — Démoniaques et démonomanes.

Nous avons vu plus haut comment se peuvent produire certaines altérations du mécanisme cérébro-psychique, altérations se rattachant soit à un fonctionnement défectueux, soit à une exacerbation d'une partie des éléments en cause au détriment de la vue d'ensemble réclamée par une parfaite homogénéité d'action. Dans ce qui va suivre, il sera question non seulement de fonctionnement inadéquat, mais de rupture continue ou intermittente — suivant les cas — des relations qui font de la complexité humaine un tout harmonique et complet.

Comment, par exemple, le physiologiste le mieux autorisé ne se déclarerait-il pas incompetent en présence de certains cas de substitution de la personnalité ? Comment définirait-il cet état pathologique avec les données qu'il possède ?

Appellera-t-il à son aide la foi à un ordre de chose supérieur ? — Elle n'existe pas pour lui. Emet-

tra-t-il une hypothèse favorable à une explication nouvelle? — Il ne se croit pas autorisé à envisager dans le cas qui l'occupe autre chose que le *fait* brutal. Le fait seul l'intéresse, lui est familier; aussi le fixe-t-il sous tous ses aspects et le choie-t-il à l'égal d'un enfant!

Cette méthode impeccable, ce désintéressement de tout ce qui n'est pas percevable par la mentalité absolue qui est celle de notre savant moderne, cette rigueur mathématique et systématique dont il use — et abuse — a en soi quelque chose d'admirable, mais combien conventionnel, combien faux, disons le mot, au point de vue universaliste.

Pour juger impartialement d'un fait, il faut, non seulement examiner ce fait avec la ténacité qui caractérise l'école scientifique moderne, mais encore ne pas lui imposer une direction déterminée, l'obligeant à figurer comme pièce à conviction dans un procès gagné d'avance. Il faut, en un mot, le considérer comme une chose éminemment instable, gagnant à n'être influencée par aucune idée préconçue, par aucun dilemme.

Voici un malheureux présentant tous les caractères de la folie intermittente. Il jouissait tout à l'heure de son bon sens. Il paraissait du moins en jouir — faisons cette concession à ses examinateurs — et, tout à coup, sans avertissement préalable, son cerveau éclate sous l'action d'une puissance inaccoutumée; son corps frissonne, furieusement secoué par une étreinte mystérieuse. Habituellement faible, timide, une force herculéenne est maintenant

son partage; d'un naturel doux et coutumier du langage le plus convenable, le voici qui profère des injures, fait usage de termes obscènes; son organe même a changé de caractère; tout en lui a subi, dans l'espace de quelques instants, une transformation profonde!

La crise passée, rien, si ce n'est un abattement inusité, ne décèle un état de choses anormal. Il semble que toute trace de démence ait momentanément disparu; que, revenu à soi, le malade oublie la tourmente dont son organisme vient d'être le siège. Il ne s'y trompe point tout à fait cependant et, sans se rendre compte de la nature du mal qui le terrasse, il annonce qu'à tel moment une nouvelle attaque se produira. Il la pressent, frémit à son approche et, incapable de résistance, va jusqu'à supplier qu'on le mette dans l'impossibilité de nuire.....

Au point de vue physiologique, de nombreuses observations peuvent sans doute être faites. Les centres nerveux présentent, les tout premiers, des caractères prononcés de surexcitation: la contraction musculaire dénonce leur action motrice. La circulation accélère son cours, refoulant la masse sanguine dans la direction du cerveau. Et il n'est pas jusqu'aux fonctions secondaires d'absorption et de résorption qui ne supportent le contre-coup du trouble profond survenu dans l'organisme.

L'étude de tels faits, considérée en soi comme démonstration pathologique, est assurément bonne à méditer. Elle pourra conduire le savant observateur à établir des rapports entre les différentes

formes du phénomène ; elle concourra surtout à lui prouver que, loin de se ranger parmi les théories microbiennes dont relèveraient les maux physiques, les troubles cérébraux sont dépendants d'un autre ordre d'altérations. De là, à s'enquérir des causes possibles de ces altérations, la marge n'est pas grande. Elle l'est trop cependant pour ne pas constituer un abîme théorique.

Ces préliminaires établis, nous nous poserons à nous-mêmes les questions suivantes : Qu'entendons-nous par obsession ? Comment la possession peut-elle être reconnue comme un fait brutal, indéniable ?

Ces deux qualificatifs ne sauraient être employés indistinctement et rendre compte de phénomènes équivalents. Un état de choses permanent ou, tout au moins, offrant des caractères de permanence plus ou moins accusés est la caractéristique de l'un. L'autre s'entend d'un phénomène accidentel, passager, bien que sujet à récurrence. En d'autres termes, l'*obsession* se présente à nos recherches comme la conséquence d'un état pathogénésique déterminé, tandis que la *possession* se réclame d'une cause étrangère à cet état.

Nous savons tous, pour l'avoir éprouvé, à quel point une idée peut devenir obsédante ; combien notre cerveau a parfois de peine à réagir contre certaines suggestions. Papillons noirs ou bleus voltigent sans cesse autour de nous ; rien n'est plus aisé que d'en subir l'influence opprimante ou légère, bienfaisante ou néfaste ! Vis-à-vis de ses pareils, comme aussi dans ses rapports avec la nature,

l'homme constitue un être relatif. Ses fibres nerveuses, son système circulatoire empruntent à d'autres formes relatives de vie une richesse plus grande, deviennent, à leur tour, foyer relatif et corroborant de la vie universelle. Mais ce n'est pas uniquement dans le monde physique que les énergies se changent, se renforcent les unes par les autres : le monde moral est soumis à une loi analogue. Le cerveau, lui aussi, à titre d'organe intellectuel fait l'office de pompe aspirante et refoulante. La pensée qu'il s'assimile n'est point le résultat d'un labeur personnel ; seule, la trituration qu'elle subit dans son passage intercérébral représente la somme de travail susceptible d'être réalisée.

Toutes les idées sont dans la nature ; elles flottent dans l'atmosphère psychique de chaque monde ; latentes, insaisissables pour qui ne possède point les qualités nécessaires à leur élaboration, elles deviennent une réalité vivante pour les cerveaux préparés à vibrer à leur contact !

Qu'une idée soit bonne ou mauvaise, quels que soient son caractère, sa puissance, elle trouve une répercussion fatale, automatique dans certains appareils cérébraux ; elle est appelée à une propagation d'autant plus rapide et plus étendue qu'elle rencontre davantage d'éléments favorables à son adaptation.

Si notre sens visuel était plus développé, qu'il pût être impressionné par une somme de vibrations supérieure à sa capacité normale, nous pourrions, par son fait, nous rendre compte de l'infinie variété

d'idées qui *peuplent* l'espace et, dans ce dédale, nous retrouverions sans peine — tant l'ordre le plus parfait règne en tous domaines naturels — non seulement nos propres créations, mais leurs sœurs en affinité.

Lors donc qu'un cerveau s'approprie des éléments intellectuels étrangers à la personnalité dont il est dépendant, lorsque sa puissance virtuelle se trouve doublée d'action intensive supérieure à celle qui lui est propre, il existe, pour ou malgré tout, un lien entre ceci et cela.

Fort ou faible, débilitant ou tonique, ce lien s'impose. Une trame invisible en forme les méandres capricieux, relie entre elles les équivalences cérébrales susceptibles de s'équilibrer et de s'ériger en synthèse.

Or, il est des synthèses morbides, anormales, comme il est des synthèses normales, saines sur tout leur parcours.

Tout cerveau se relie, en somme, à une chaîne intellectuelle agissante. Il constitue un des anneaux de cette chaîne, et ses qualités spécifiques le rendent tributaire — dans une mesure que déterminent celles-ci — d'une certaine contingence d'énergies. Ainsi, pour peu qu'il déroge à la loi régissant toute organisation saine, il peut se rendre dépendant d'une classification morbide et en éprouver la réaction fâcheuse.

Sain soi-même, il n'eût évidemment fait appel qu'à des éléments sains et se fût trouvé en relation suivie avec eux sans perdre à leur contact.

L'application de ce principe fournit la raison d'être des phénomènes désignés sous le nom d'obsession.

L'obsession s'observe à différents degrés et sous différentes formes, mais elle est toujours consécutive d'une activité moléculaire défectueuse. Lorsqu'elle n'est point déjà le produit d'un vice ancestral, elle naît à la suite d'une émission soutenue de forces corruptrices.

On se tromperait fort en attribuant l'obsession à une cause extérieure. Elle est tout d'abord intérieure et ne revêt un caractère plus accusé qu'à la suite d'une période d'incubation longue et pénible.

Le candidat à l'obsession rive peu à peu la chaîne qu'il portera un jour. Le plus souvent, il commence par s'isoler, par se mettre au ban des forces réparatrices utiles à son développement. Au lieu de communier avec celles qui jusqu'alors lui furent sympathiques, il les repousse, se créant de ce fait une situation anormale, contraire à la loi de solidarité qui le régit ainsi que toutes les créatures.

Cette situation exceptionnelle ne peut durer cependant. Après un temps plus ou moins long, les forces retenues contre le gré de la nature s'écouleront derechef mais, contaminées par leur rétention, elles ne cèdent plus qu'à une attraction inférieure. Morbide est devenu leur fonctionnement, morbide sera leur échange ultérieur.

Morbide signifie ici, on l'aura compris par nos précédentes inductions, quantité ou qualité au-dessous de la quantité ou de la qualité relative d'énergies possédées respectivement par chaque individu. Par

le fait, chacun comprend une certaine hégémonie de forces susceptible de s'élever jusqu'à un maximum donné et de descendre jusqu'à un minimum prévu. Dépasser dans un sens ou dans l'autre ces quantités proportionnelles équivaut à une modification profonde de l'unité humaine.

Le candidat à l'obsession se place évidemment dans des conditions minimales de rapport. Il fait appel, non plus à des énergies supérieures ou même équivalentes, mais à des énergies inférieures et par conséquent morbides. Nouvel anneau d'une chaîne à laquelle il appartient « hors la loi », il obéit avec répugnance à ses desiderata. Il réfléchit des idées qui, étant donné sa chute, lui sont une troublante nécessité; il subit des impressions dont il ne s'explique pas l'instinctive répugnance. Sa situation nouvelle lui est, enfin, un fardeau d'autant plus lourd qu'elle présente des fluctuations plus grossières, c'est-à-dire au-dessous de la normale.

L'obsession comprend deux phases principales et consécutives. La première embrasse l'ensemble des fonctions dynamiques chez l'être en cause et comporte une période latente insuffisamment déterminée pour être l'objet d'une observation technique. Pendant cette période, l'état moléculaire subit cependant d'importantes modifications. Bien qu'invisible pour le profane, un fonctionnement vibratoire inférieur aux tonalités normales du patient ne tarde pas à se produire, entraînant des phénomènes d'attraction et de répulsion différents de ceux jusqu'alors en cours. Par suite de ce changement de voie, le

caractère, les aptitudes morales et intellectuelles s'émoussent et témoignent à leur façon de l'existence d'un compromis fâcheux. Alors seulement, se produisent, outre la dépression signalée, les premières manifestations morbifiques que la phase seconde verra se développer et croître. Alors, le « moi cérébralisé », ses attaches, ses conditions de rapport sont tout entiers acquis à une synthèse fonctionnelle d'un ordre inférieur.

En vain, le malade voudrait-il s'insurger contre un ordre de choses dont il n'est pas sans pressentir les conséquences néfastes; il subit maintenant, dans toute sa rigueur, la réglementation invoquée par lui en la période préliminaire. Réagir seul contre le fait accompli n'est plus possible. On ne saurait briser en un instant une chaîne que le temps, les circonstances ont soudée avec d'autant plus de sûreté que la force d'inertie du sujet en cause leur fut un auxiliaire plus favorable.

Ici, pourront intervenir avec succès les secours de la science magnétiste. Elle mettra en action des forces qui, répétées et soutenues par une Volonté agissante supérieure, rompront peu à peu la chaîne morbide. Molécule après molécule devront, pour ainsi dire, être arrachées à leur centre commun et constituer un nouveau foyer duquel émaneront des énergies nouvelles, régénérées, ramenant le sujet à un niveau plus en rapport avec ses aptitudes normales.

Ceci nous donne les grandes lignes du phénomène qualifié sous le nom d'obsession. Une suggestibilité anormale, malade en est la genèse rationnelle.

D'aucuns tirent du dit phénomène la conclusion que cette forme de morbidité pourrait être le fait d'une action déterminée d'individu à individu. En ce qui nous concerne, nous préférons nous rattacher à l'hypothèse émise plus haut. Outre que l'action collective résultant d'une chaîne ou d'un système de rapport anormal se justifie comme fait naturel, elle présente l'avantage d'être mathématiquement possible. Etant donnée, en effet, une somme d'énergies représentée par des quantités différentielles d'égale valeur, toute expression équivalente à la participation respective de ces quantités fera, de droit, partie du groupement qui les fédéralise. Chaque quantité possédera sa puissance propre tout en s'unissant à la puissance voisine et en se rendant dépendante, dans une certaine mesure, de la puissance commune.

Ce qui caractérise l'obsession, ce qui en fait une manifestation intellectuelle anormale répond, en somme, à une cause normale en soi : le déplacement de quantités moléculaires devenues insuffisantes pour faire partie d'une chaîne ou d'un système vibratoire d'une certaine puissance.

Seule, la loi morale imprime à l'action résultant de ce déplacement une conséquence délictueuse. Elle met l'individu dans le cas de reconnaître que, pour échapper à certaines obligations, il s'est volontairement soustrait à un régime établi. Aussi, bien qu'il fût devenu transfuge, éprouve-t-il la nostalgie du passé, le regret de son action. De là, cette obsédante rancœur qui, partout et toujours, poursuit le

malheureux; de là cette impulsion et cette répulsion sans cesse renouvelées; de là cette révolte se manifestant par intervalles contre les idées malsaines, criminelles même qui lui peuvent parvenir par le canal d'une cérébralisation douteuse ou, ce qui revient au même, mal établie.

Dans les phénomènes d'obsession prennent place non seulement un grand nombre de faits impulsifs dont leurs auteurs semblent n'être qu'à demi responsables, mais une foule d'hérésies morales ou intellectuelles dont les maisons de santé sont loin d'avoir le privilège exclusif.

L'impulsion n'est autre chose que l'obsession à l'état *actif*. C'est la mise à exécution d'un acte généré en dehors de la loi normale. En commettant cet acte, le patient ne se rend compte ni des conséquences qu'il pourra entraîner, ni du mobile auquel il obéit. *Une force s'impose* et règne en maîtresse; tant qu'elle n'a pas abouti à sa réalisation sur le plan physique, elle demeure torturante, invincible. L'acte accompli, survient une détente. L'apaisement succède à l'agitation; la satisfaction inconsciente d'avoir atteint le but se manifeste. Durant cette période d'accalmie, l'affection vésanique est curable; elle présente un côté accessible qu'on aurait tort de négliger. Au reste, sa guérison s'accomplit parfois de soi-même.

On aurait tort, néanmoins, de compter exclusivement sur les ressources personnelles du malade; encore faut-il leur venir en aide. Le plus souvent, sans secours corroboratif, l'obsédé se trouve bientôt

aux prises avec une impulsion nouvelle ou, pour mieux dire, avec une forme nouvelle de l'impulsion primitive.

C'est ainsi que s'élaborent dans les coulisses de la mentalité et en dehors de la participation consciencielle, nombre de délits justiciables uniquement du déséquilibre psychique.

La *possession* ne saurait être assimilée à l'obsession, bien qu'elle eût avec cette dernière certains caractères d'affinité. Elle est, avons-nous dit, accidentelle, n'intervient pas de façon permanente et diffère surtout de l'obsession par le fait de la durée variable, indéterminée des crises qu'elle suscite.

L'action individuelle est ici patente, indéniable. Un *possédé* n'est pas influencé par voie suggestive; il est violé dans sa personnalité, dans ses droits corporels; il vit avec des alternances de réintégration et d'abandon de son domicile légal : l'organisme.

L'étude préliminaire que nous venons de faire sur les propriétés respectives des corporités astrale et physique, permet d'admettre — malgré la pénétrabilité réciproque des éléments qui les caractérisent — permet d'admettre, disons-nous, leur action distincte. L'assemblage compact de molécules qui figure le corps physique n'existe que par la force de cohésion propre au corps astral; mais le corps astral, à titre de véhicule animique fonctionnel, n'a nullement besoin pour subsister de reconnaître l'action physique. Le sommeil, la maladie, certains entraînements psychiques montrent le corps astral en vacation, c'est-à-dire étendant au loin ses facultés

personnelles, sans cesser toutefois de maintenir le corps physique en état de subsistance.

Or, ce phénomène normal le cède quelquefois à un état de choses anormal. Supposons que, momentanément, la coque matérielle qui constitue notre être physiologique cesse d'être contrôlée par les facultés directrices, que le machiniste abandonne sa machine — tout en la laissant sous pression — et rien n'empêchera une immixtion étrangère, une violation des droits acquis.

Tel est l'énoncé du principe. Quant à son application, elle est moins aisée qu'elle ne pourrait le sembler à première vue. Il ne saurait suffire, en effet, que le corps fût délié provisoirement de sa dépendance vis-à-vis des fonctions animatrices pour être aussitôt conquis et pris d'assaut. Tous les humains seraient dans ce cas — ou peu s'en faut — des possédés!

Ici encore, et malgré l'absence de pathogénésie, il faut s'enquérir des causes possibles de désertion. Lorsque celle-ci s'exécute de soi-même, sans provocation, elle revêt un caractère naturel propre à chacun; elle est un privilège, et non l'un des moins enviables, de l'âme incorporée.

Grâce à son exercice l'âme anticipe sur son existence future en requérant son indépendance dans toutes les circonstances où cette indépendance ne saurait nuire au corps, son mobile. Unie au corps astral, son véhicule indispensable, elle répond alors à une attraction supérieure; la matière n'existe plus pour elle qu'à l'état de pur rayonnement; le temps,

l'espace ont perdu à ses yeux leur valeur relative et conventionnelle.

Toute médaille a son revers, dit un proverbe très connu; toute action comporte une réaction; tout syllogisme, une proposition majeure et une proposition mineure desquelles découle une conséquence.

Dans le cas qui nous occupe et par son dégagement corporel, l'âme place le corps dans une situation momentanément aléatoire. Elle l'oblige à une sorte d'expectative conditionnelle, pendant laquelle elle conserve une liberté d'autant plus grande que les liens qui la rattachent à ce corps sont déliés et subtils.

Dans certaines circonstances, le corps cataleptisé suspend partiellement ou ralentit ses fonctions. Ce fait se remarque surtout dans le dégagement provoqué et l'anesthésie sensorielle. Le plus souvent, le sommeil, agent naturel, suffit à assurer le fonctionnement indépendant de l'âme et à lui procurer une liberté relative aussi nécessaire à sa nature que peut l'être pour le corps un temps d'arrêt forcé.

Dans ces diverses circonstances, ainsi qu'à l'occasion de maladies graves, d'extériorisation psychique naturelle ou provoquée, ou de toute autre circonstance favorable à la projection du corps astral, son *alter ego* physique est exposé à éprouver le contre-coup de la situation spéciale qui lui est faite. Il en est de lui comme d'une place forte dont le pont-levis abaissé permettrait l'intrusion des forces étrangères. Seule, une parfaite neutralité le peut mettre à l'abri de toute attaque et conjurer une invasion.

Ceci revient à dire que, pour être sans défense, l'organisme n'est pas « prenable » sans autre forme de procès. En cette matière, comme en toute autre, la loi des effets et des causes reçoit une équitable application. Elle règle les conditions de rapport qui sont appelées à régir le corps lors de son abandon partiel; elle met celui-ci en état de subir l'annexion ou de résister à toute atteinte de nature compromettante.

Pour en revenir à la possession, disons que, bien qu'il se compliquât quelquefois d'obsession, surtout dans la période préventive, cet état est assez caractéristique pour être facile à déterminer.

Pour qui connaît l'hypnotisme, le passage de l'état A à l'état B est chose contrôlable. On peut remarquer qu'il suscite un déplacement de motricité équivalant à une perturbation profonde des centres nerveux. Il se produit, dans ce cas, un phénomène analogue à celui constaté dans l'hypnotisation d'individu à individu. Le sujet se trouve subir une série de transformations sensorielles pour arriver à la possession complète, à l'annihilation de son « moi » subjugué par une puissance supérieure à celle lui appartenant en propre.

Parvenue à un certain degré d'intensité, cette subjugation entraîne la sortie totale du corps astral; elle a pour conséquence immédiate la spoliation de l'organe cérébral, la perte de la volonté, l'abolition du sentiment, l'oubli de tout ce qui ne se rattache pas directement à l'influence directe du « moi » légitime.

Il n'est point rare de constater, dans les cas de

cette nature, l'intervention d'éléments d'ordre différent. L'abandon de l'organisme par le « moi », sans aucune espèce de sauvegarde, crée un précédent suffisant pour être exploité sans restriction. Il se trouvera — le monde invisible n'est-il pas en tout point la doublure du monde visible ? — des forces malfaisantes prêtes à intervenir. Elles s'empareront des éléments disponibles et les contraindront à obéir à leur impulsion. Ce fait ne présente rien d'étrange si l'on réfléchit que, malgré leur relation indispensable, les corporités astrale et physique jouissent, indépendamment l'une de l'autre, d'attributions propres à chacun des modes qui les caractérisent.

La folie par « possession » ne se manifeste pas toujours isolément. Elle se complique parfois d'auto-suggestion collective. Ainsi s'expliquent les épidémies de démonomanie dont certaines contrées, certaines populations furent à maintes reprises les victimes. On vit alors surgir, comme par enchantement, des théories de fous subissant, pour ainsi dire en mesure, une suggestion dont le point de départ était étranger à chacune des personnalités en cause, bien qu'il fût le même pour toutes.

Il importe, pour tirer des inductions suffisantes de ce fait, d'envisager ce dernier comme une manifestation épidémiforme dans laquelle entrent en jeu des facteurs spéciaux au monde psychique. Ces facteurs se décomposeraient comme suit :

1° Ambiance, soit atmosphère psychique réceptive d'une densité relativement inférieure à la normale et vibrations particulières à cet état.

2° Intromission de forces étrangères dans un tel milieu par contingence et réflexion.

3° Répétition automatique de cerveau à cerveau du même ordre de vibrations ; succession de phases analogues fréquemment renouvelées, avec rétablissement du *modus vivendi* habituel dès la suspension de l'état vibratoire anormal.

La *possession collective* se distingue de la possession individuelle par son caractère moins spécial. Ici, l'action est franchement, uniquement personnelle ; elle s'opère d'individu à individu, suivant les dispositions spéciales à chacun. Là, l'action se réclame d'un ordre de choses moins nettement défini. Bien qu'ayant pour origine une intervention occulte, une pression étrangère au milieu réceptif, elle n'est pas nettement spoliatrice comme la précédente. Et ceci, parce qu'elle se complique, nous l'avons dit, d'auto-suggestion.

Il s'agit, en somme, d'une sorte d'obsession possessive plutôt que de possession proprement dite.

Le milieu ambiant, saturé de suggestions malsaines — comme l'atmosphère est parfois chargée d'électricité — réagit sur tout cerveau dont l'état de rapport est susceptible de modification morbide. Le premier choc en détermine un second ; le second, un troisième et ainsi de suite tant qu'il demeure des vibrations à recueillir et des cerveaux pour les recueillir.

On pourrait dire que la folie est à l'état endémique dans certaines contrées. Il est des milieux qui la favorisent comme il en est d'autres qui la repous-

sent. Là, on la respire; elle s'infiltré par tous les pores; ici elle ne réside qu'isolément, ne forçant jamais entièrement les portes.

On sait qu'autrefois — la Bible en rapporte de beaux exemples — les démoniaques paraissaient plus nombreux que le sont de nos jours les démonomanes. La folie observée chez ceux-ci et ceux-là a également changé sensiblement de caractère. Il semble que l'évolution ait fait valoir ses droits jusqu'en ce domaine et déplacé, chez les victimes de l'obsession et de la possession, le mobile de leur état.

On peut remarquer, en effet, dans les manifestations de cette nature, une action physique moins intense qu'elle ne l'était il y a quelque cent ans.

Les véritables démoniaques, dont la possession organique était à la fois complète et bestialement répugnante, sont devenus de plus en plus rares.

A notre époque sévit surtout la folie intellectuelle ou folie psychique. Il suffit d'examiner quelques-uns des nombreux cas relevant de la psychiatrie moderne pour se rendre compte qu'ils sont plus le produit d'une exacerbation des fonctions cérébrales que d'une abolition, ou d'un déplacement, de ces mêmes fonctions au profit de l'activité animale ou organique.

Chaque période de l'histoire du globe porte la trace d'organisation, et de désorganisation, en rapport avec le degré de culture des différents spécimens de la race humaine. On rencontre autant de genres de folie qu'il est de degrés dans l'évolution, de spécialisations multiples de l'énergie cosmique.

Des conditions spéciales sont dévolues à chaque

époque comme à chaque race. Qu'elles relèvent d'un état de choses normal ou anormal, ces conditions sont toujours intimement liées à l'esprit de synthèse de toute race et se rattachent à l'époque qui les vit naître d'une façon analogue.

Nous venons de dire que la caractéristique actuelle de la folie consiste dans l'exacerbation des fonctions cérébrales, plutôt que dans l'oblitération de ces mêmes fonctions.

Cette dernière constatation relève, en effet, du domaine sensoriel, tandis que la première se rattache à un ordre de phénomènes plus élevé.

La suspension, soit l'oblitération de l'activité mentale, se remarque spécialement dans les cas d'adynamie intellectuelle. Alors, il ne s'agit pas, à vrai dire, de folie, mais de démence, soit de rupture accomplie entre l'organe récepteur et la fonction organisatrice. La folie, dans son sens le plus strict, est non une annihilation, mais une interversion des facultés. Elle se complique de plus ou de moins d'excitabilité sensorielle; se réclame de classifications morbides différentes, bien qu'ayant entre elles une connexité d'autant plus étroite qu'elles participent d'une cause similaire; mais elle est toujours la conséquence directe d'une subordination défectueuse des fonctions animiques.

Qu'on la considère dans ses causes ou dans ses effets, elle n'existe pas sans suggestibilité consciente ou inconsciente de forces inharmoniques, sans disparité d'exercice entre le fait d'enregistrer des vibrations intellectuelles ou psychiques qui appartient

au cerveau, et l'action de déterminer ces vibrations propre au sensorium astral. Actionnant et actionné en sont alors réduits, l'un à une dépendance forcée vis-à-vis de forces étrangères à sa sphère d'action ; l'autre à une sujétion non moins grande et non moins défectueuse envers la même catégorie d'éléments hétérogènes.

Aussi bien, s'explique que la folie à l'état aigu soit considérée comme guérissable. Tant qu'un lien suffisant existe, pour et malgré tout, entre l'âme et le corps, il est possible de remédier à un rapport défectueux.

Dès que ce rapport lui-même est devenu totalement insuffisant — témoin la démence — il est, sinon impossible, du moins extrêmement difficile d'entrevoir une amélioration notable.

CHAPITRE VI

Contagion de la folie. — Les fous ont-ils conscience de leur situation ?

On ne songe plus guère aujourd'hui à contester la contagion de la folie, non pas qu'on en ait découvert le microbe, mais parce que le fait s'impose de soi-même. Son origine seule dérouté les expérimentateurs ; nous comprendrons qu'il en soit ainsi dès l'instant que, pour nous, la cause en réside tout entière dans un ordre de manifestations échappant à l'expérimentation pure et simple. Il faut plus et mieux que le système actuel pour arriver jusqu'à l'analyse des fonctions supérieures de l'organisation humaine !

Nous ne doutons nullement qu'un perfectionnement des rayons X ne conduise la science à une perception plus développée des causes premières, mais il n'est pas défendu d'anticiper quelque peu sur l'avenir par la présentation de théories chères à plus d'un titre aux partisans convaincus de la science nouvelle.

Donc, la folie est contagieuse dans son essence même ; et la théorie de vibrations inhérentes à la

nature psychique servira, une fois de plus, à démontrer l'évidence d'une telle contagion.

Prenons deux organismes et voyons les exercer simultanément les mêmes fonctions. Non seulement tous deux respireront, digéreront et agiront en tout domaine physiologique de manière analogue, mais ils seront, l'un comme l'autre, mus par un système organisateur d'égale complexion. Leur façon de penser pourra présenter quelque différenciation, mais la production de cette pensée sera dépendante de la même loi supérieure. Leur cerveau se comportera de façon identique. Il n'est rien qui appartienne en propre à chacun des deux appareils, rien qui, ayant été perçu par l'un, ne puisse, à son tour, être perçu par l'autre. Le voulussent-ils respectivement, qu'ils ne parviendraient point à retenir la pensée éclosée en chacun d'eux.

Il y a là, évidemment, une loi de compensation de laquelle découlent des conditions analogues de réciprocité, d'assimilation, de réflexion, de répercussion, en un mot, que n'excluent ni ne rendent moins patentés les faits propres à chacune des personnalités en cause.

On pourrait concevoir la synthèse cérébrale de l'humanité comme un immense foyer vibratoire, duquel rayonneraient dans tous les sens les idées émises dès sa formation.

Somme toute, celles-ci se réduiraient à une variété infinie de formes de la pensée-type.

Il ne faudrait voir dans chacune de ces formes stéréotypées sur un plasma de nature plus ou moins

subtile que l'expression d'une Idéogénie unitaire — la même pour tous — bien qu'elle fût ou parût différente pour chacun.

Tout cerveau humain, c'est-à-dire tout foyer relatif de répercussion cérébrale, se trouverait par ce fait subir des réactions en harmonie avec sa complexion spéciale, comme il provoquerait, à son tour, des réactions spéciales sur un parcours voisin. L'intensité des vibrations déterminées par lui — intensité ayant comme norme différentielle la vitesse atteinte par chacune d'elles — se justifierait seule d'un ordre de manifestations plus élevé, plus ou moins étendu et plus ou moins durable. Les vibrations émises ou renouvelées par un cerveau apte à les projeter avec force se répercuteraient au loin avec une puissance égale à leur impulsion primitive. Par leur passage, ou leur renouvellement, à travers d'autres réceptacles cérébraux, elles acquerraient une vitalité subséquente d'autant plus constante et plus énergique qu'elles rencontreraient davantage d'éléments adaptateurs.

Ici encore présiderait une loi unique :

Dans le monde physique, cette loi promulguerait la transmutabilité de la matière et le passage de celle-ci de l'état solide à l'état gazeux, puis à l'état radiant, après avoir transité par des états intermédiaires (état liquide, etc.). Dans le monde intellectuel et moral, elle subordonnerait la pensée et sa production à un genre d'évolution non moins rationnel. Consécutivement du développement tant individuel que collectif, cette évolution supérieure comprendrait

une infinie progression, une échelle graduée des transformations de l'Idée à travers les races et les individus. Une forme, soit une expression inférieure, grossière, peu travaillée de la pensée entraînerait une vibration lente, s'étendant avec peine au delà de l'atmosphère particulière à l'agent émissif. Et l'on en arriverait, par une gradation insaisissable, mais certaine, à un perfectionnement tel des forces cérébralisées qu'elles projetteraient leur rayonnement jusqu'aux confins du monde planétaire et enregistreraient des vibrations d'une nature si subtile, que la majorité des cerveaux humains n'en saurait concevoir l'expression.

Etat vibratoire différentiel, telle serait la cause logique de toute cérébralisation individuelle, quelque intense ou quelque faible qu'elle se présente. De là, à comprendre et à admettre la contagion de la pensée, la transmission de la puissance cérébralisée, la relation saine ou morbide de cerveau à cerveau, la transition est aisée. Elle suppose simplement l'impondérabilité de la matière cosmique et la conductibilité de cette matière, fait prouvé à l'heure actuelle¹.

¹ La télégraphie sans fils est une démonstration éclatante de ce fait. Elle prouve non seulement la transmissibilité des vibrations d'ordre physique, mais encore l'évidence de la variété infinie de vibrations parvenant à se faire jour à travers la substance cosmique. Et, de même que deux appareils, pourvu qu'ils soient accordés, c'est-à-dire prêts à vibrer de manière uniforme, servent à provoquer et à enregistrer certaines de ces vibrations, ainsi, deux cerveaux tonalisés, soit placés dans des conditions communes de projectivité et de réceptivité, réunissent les conditions voulues pour entrer en relation directe et fournir simultanément des preuves d'une activité, sinon égale, tout au moins consécutive de la même association d'éléments idéogéniques.

Le foyer atmosphérique relatif propre à chaque individu constitue le premier stade de toute manifestation de cette nature. L'agent en cause imprime à cette atmosphère une oscillation à chacun des heurts de sa pensée; et cette pensée se propage, suivant les cas, avec une rapidité à laquelle ne saurait être comparée celle de l'éclair, d'ordre entièrement physique. La transmission de cette catégorie de vibrations n'entrave nullement celle des transmissions voisines. Chacune d'elles suit sa trajectoire particulière jusqu'à ce qu'elle rencontre un foyer vibratoire susceptible de lui fournir une vitalité nouvelle tout en la transposant, à moins qu'elle ne possède point la force suffisante pour s'imposer et créer un courant d'une certaine intensité.

Partant de ce principe, la contagion de la folie devient facile à déterminer. Bien que les vibrations originelles aient, chez un aliéné, fort peu de force propulsive — et cela parce qu'elles émanent d'une personnalité en lutte avec les éléments nécessaires à la création de l'Idée — elles n'en constituent pas moins un foyer atmosphérique susceptible d'agir et de réagir autour de soi, dans une mesure qui déterminerait les conditions ambiantes.

Or, le fait de réunir en un espace restreint un certain nombre d'individus atteints — fût-ce partiellement — de folie, constitue une puissante force de désorganisation. Un cerveau sain, équilibré dans tous ses tenants et aboutissants, résistera seul et non sans peine à l'imprégnabilité d'une telle atmosphère. Tout élément désorganisateur introduit dans

l'économie intellectuelle, élément dont la réparation eût été possible dans une ambiance saine, devient, mis en contact avec d'autres éléments désorganisateur, un foyer de rapide déchéance.

Et ce n'est pas parce que des murailles plus ou moins élevées, plus ou moins épaisses opposeront une barrière physique à la promiscuité des malheureux que la contagion en sera diminuée. Il n'est de barrières pour les forces psychiques que les forces psychiques elles-mêmes. Ce qu'il faudrait rechercher, avant tout, ce serait de ne pas greffer les unes sur les autres des atmosphères viciées; de remédier au désordre mental par l'ordre mental; au déséquilibre par l'équilibre; ce serait de mettre le « fou » en présence d'une atmosphère qui s'imposât à la sienne et en modifiât une à une, s'il le faut, les molécules qui en font une source de souffrance et d'opprobre.

Nous comprenons qu'il soit très difficile d'aborder la question au point de vue pratique de l'agglomération des malades, mais ce n'est pas une raison pour céler les dangers qu'elle présente.

Lorsque nous traiterons de la thérapeutique psychique, il nous sera permis de développer plus amplement notre manière de voir sur ce point. N'anticipons donc pas et terminons le présent chapitre par un résumé succinct de la façon dont les intéressés eux-mêmes envisagent leur situation.

Le fou a-t-il ou non conscience de son état? Dans quelle mesure est-il susceptible de se rendre compte de ce dernier et d'en éprouver une réaction morale?

Les étapes de la folie sont si diversement parcourues qu'elles présentent entre elles une dissemblance notable. Néanmoins, le principe causal étant le même, on peut, sans trop s'écarter des conditions spéciales à chacun, établir une classification propre à tous les genres de folie.

Tout d'abord, à moins qu'il ne s'agisse de dégénérescence et d'atrophie caractérisées, le fou est rarement atteint dans la plénitude de ses fonctions intellectuelles. Il existe toujours, ou presque toujours, pour lui des intervalles de lucidité, de rentrée en possession de soi. Les premières étapes de son mal présentent, tout au moins, ce caractère d'une façon très accusée. C'est par crises, par secousses plus ou moins fréquemment renouvelées, que son cerveau se trouve aux prises avec des éléments dissolvants et désagrégeurs. La chaîne intellectuelle normale à laquelle il se rattache lors de la période saine de sa vie de relation se trouve, parfois encore, exercer son influence équilibrante. Le malheureux dévoyé la ressaisit par instants et vibre derechef au contact des forces reconstitutives auxquelles il s'était soustrait. Il leur échappera malheureusement encore, et chacune de ses crises, de ses révoltes creusera d'un sillon plus profond sa mise à l'index intellectuelle et morale.

L'aliéné recouvre, par le fait, possession de ses facultés par phases intermittentes. Alors, il n'est plus fou; il bénéficie de la suspension des phénomènes anormaux constituant chez lui la folie. Sa situation lui est pleinement constatable. Il sait qu'elle

autorise la suspicion à son endroit; il éprouve le contre-coup de toutes les préventions qu'elle suscite et cela, avec d'autant plus de sûreté, que son système nerveux hypersensibilisé s'émeut de toute vibration suspecte. On peut se taire, le fou n'en perçoit pas moins avec une lucidité parfois étonnante la pensée qu'on avait l'intention de lui céler.

Avec la crise disparaît en partie, ou même totalement, la conscience, le souvenir de tout fait ne rentrant pas immédiatement dans l'ordre de choses crisiaque. Ceci n'est cependant pas absolu; on remarque des aliénés, rentrés en possession de leurs facultés intellectuelles, ayant conservé des notions étendues de leur état antérieur. Chez ceux-là, la mémoire procède d'un ordre de faits incomplètement résolus. Il fallait que leur sensorium conservât une certaine souplesse, une certaine activité propre pour qu'il pût en ressortir quelque suggestion indépendante du phénomène anormal lui-même.

On peut comprendre l'absolue possession des facultés, laquelle ne laisse prise à aucune mémoire sensorielle, comme la possession partielle ou incomplète permettant à la raison, si ce n'est au jugement, de saisir par quelque côté une face de la véritable situation.

En conséquence, le fou n'est pas toujours, et en tout état de cause, dénué de moyens de compréhension. En dehors de ses crises, ou dans certains états semi-conscients, ou encore et surtout dans la période primaire, il souffre d'être l'objet d'une suspicion légale; il regarde comme un déni de justice

qu'on lui refuse le droit à la liberté; il s'insurge contre les moyens dont on use à son égard. Donc, il a conscience; et ce sentiment, cette souffrance est à elle-même plus torturante que tout ce qu'il est donné de comprendre d'un état échappant si profondément aux recherches physiologiques.

CHAPITRE VII

Folies d'origine physiologique. — Idiotie. — Folies lésionnelles. —
Paralyse générale et ses problèmes.

Il importe de distinguer le trouble physique du trouble psychique, lequel n'entraîne que rarement, ou à très longue échéance, des lésions cérébrales.

On sait qu'il est très difficile de juger l'aliénation mentale par introspection du cerveau. Celui-ci ne présente, le plus souvent, aucune lésion permettant d'attribuer le fait brutal de la folie au fonctionnement organique.

Tout récemment encore, le trop fameux Vacher, ce monstre avéré du déséquilibre, n'a-t-il pas légué à l'Académie de médecine un cerveau exempt de toute tare et de toute incapacité fonctionnelle !

En pareil cas, force est bien d'invoquer un autre ordre de phénomènes que ceux attribués au déclanchement cérébral pur et simple.

C'est pourquoi nous reconnaissons dans la folie deux causes principales. De celles-ci dépendent toutes les causes secondaires intervenant successivement dans l'expression du phénomène anormal.

La première de ces causes se rattache à une défec-

tuosité du processus physiologique ; la seconde suppose, en dehors de ce processus, une action psychique susceptible de réagir sur l'organisme tout en demeurant indépendante de son fonctionnement. Tandis que la folie lésionnelle doit être considérée en soi comme conséquence directe d'une défectuosité mécanique ou d'une altération sensorielle, la folie essentielle n'est en relation avec la cérébralisation organique que par contingence ; elle n'atteint le cerveau qu'indirectement, le laissant indemne bien qu'il fût disqualifié et ne fournit plus les preuves d'un fonctionnement intégral.

Les folies de cette dernière catégorie ont été traitées d'une façon toute spéciale dans les précédents chapitres. Point n'est utile d'y revenir, si ce n'est pour établir, à l'occasion, le rapport existant, pour et malgré tout, entre les différentes parties qui constituent l'entité psycho-physiologique.

A l'inverse des formes variées de folie psychologique, les folies d'ordre essentiellement physiologique offrent un caractère relatif d'uniformité. En outre des lésions accidentelles ou traumatiques pouvant avoir pour conséquence directe et immédiate l'aliénation mentale, elles se réduisent, en somme, à deux manifestations principales.

L'une d'elles, d'origine congénitale et liée à l'obstruction encéphalique, figure l'*idiotie* ; l'autre, accidentelle ou déterminée en dehors des potentialités psychiques trouve, par son rapport avec certains troubles moteurs ou constitutionnels, son expression dans la *paralysie générale*.

Prenons l'*idiotie*.

Sans qu'il y ait équivalence entre les diverses démonstrations de l'idiotie, tout idiot porte la marque visible de sa déchéance. Sans parler de déformation ou d'atrophie crânienne, sa personne tout entière dénote, au premier examen, l'impuissance vitale. Dans ce corps rabougri, rien qui donne l'impression de l'achèvement. Il semble que la loi à laquelle obéit la nature soit en flagrante violation et que celle-ci ait manqué à son devoir le plus strict : celui de réaliser un esprit sain dans un corps sain. « *Mens sana in corpore sano* ».

Si tel n'est point le cas et qu'il faille supposer, là comme ailleurs, un enchaînement normal de cause à effet, quelle peut bien être la cause susceptible de ramener l'homme à un pareil degré d'abaissement physique, intellectuel et moral ? — Telle est la question que nous poserons dans ces pages.

En soi, l'idiotie est certainement une manifestation incomplète, abortive de la vie. Elle signifie, au plus haut point, l'incapacité corporelle unie à l'incapacité virtuelle ou au défaut d'application du principe virtuel dans l'organisme.

A ceux qui ne voudront voir dans le fait anormal de l'idiotie qu'une résultante directe d'une association inadéquate d'éléments physiques, nous répondrons que la preuve suprême d'une instrumentation défectueuse n'est plus à faire. On a pu voir, à l'occasion de trépanations habilement pratiquées, l'idiot renaître peu à peu à la vie intellectuelle dont il paraissait totalement et à jamais privé.

Peut-on concilier l'hypothèse exclusivement positiviste avec une explication plausible de ce phéno-

mène ? — Nous ne le pensons pas ; et cela pour deux raisons.

Si l'on admet que la vie détenue par l'organisme suppose l'intelligence, il faut admettre aussi que cette intelligence est subordonnée à l'action intensive et continue des centres nerveux. Or, l'idiotie comporte tout autre chose qu'action continue et intensive. La corporéité à laquelle elle est liée est l'image la plus complète de l'inertie. Et, tout d'un coup, sans qu'il soit question de cette préparation lente qui caractérise la formation d'une intelligence — voyez le nouveau-né — apparaît le signe de la suprématie humaine. Il a suffi de rendre la liberté à certaines cellules emprisonnées pour que ces travailleuses obstinément rebelles produisent d'elles-mêmes ce que jusqu'alors elles s'étaient refusé à produire.

Vient l'occlusion physique dépendante, au second titre, de l'occlusion cérébrale. Ici, prend place un phénomène qui a pu, jusqu'à un certain point, justifier la manière de voir erronée de quelques physiologistes. Ce phénomène qui consiste dans l'ablation de la glande thyroïde semble prouver que la perte de l'intelligence et la dégénérescence vitale sont intimement liées au bon fonctionnement de cet organe. On en était autorisé à postuler la dépendance de la pensée vis-à-vis des centres physiques.

Mais, on n'avait pas suffisamment songé à ceci : Si l'absence ou même l'insuffisance du corps thyroïde exerce une influence notable sur la production de l'intelligence et entraîne une cachexie d'une

caractéristique spéciale, en revanche, l'idiotie existe indépendamment du bon état de cet organe et, dans la microcéphalie, ne se réclame aucunement d'une défectuosité de cette nature.

Il faut donc conclure à un rapport relatif entre la genèse de l'intelligence et le fonctionnement du corps thyroïde, *mais non à un rapport absolu*.

Cela est d'autant plus vrai qu'il n'est aucunement permis d'augurer de l'intelligence humaine par examen soit synthétique soit analytique du fonctionnement corporel. Sans parler de bêtise ou d'esprit, d'ignorance ou de savoir qui s'accommodent aussi bien d'un organisme malingre que d'un plastique remarquable, voyez le fou : le signe le plus certain, vous diront les spécialistes, que la folie est devenue chronique, incurable consiste dans une sorte de renaissance physique. Le malade prend de l'embonpoint, revêt une apparence réjouissante et, cependant... cependant, vous êtes forcé de convenir qu'entre l'organisme chez lequel la vie a repris tous ses droits, le cerveau qui ne présente pas de lésion et... ce qui faisait de ceci et de cela un *être pensant* il y a une lacune qui ne peut être comblée !

C'est donc bien que l'intelligence est distincte du corps et qu'elle se sert de celui-ci comme un instrumentiste se sert de son instrument. Faussé, cet instrument n'est plus apte à remplir intégralement sa mission ; rétabli, il en permet le libre emploi.

Il ne faut pas voir autre chose dans l'idiotie.

Si l'on veut remonter aux origines de ce *non possumus* intellectuel, on se trouve en présence de

l'innéité la mieux caractérisée. C'est assurément en dehors de la gestation physique que s'opéra le mariage abortif des facultés directrices et de leur moyen corporel de manifestation. Au moment de la génération, un lien attractif existait déjà, bien qu'indéterminé, entre une création embryogénique instable et le réceptacle physique qui pouvait lui fournir la subsistance. Ensuite de l'acte procréateur, cette attraction se définit; elle aboutit à la formation d'un être qui joignait à la forme humaine un pouvoir latent de développement intellectuel et moral. Mais ce pouvoir demeura intraduisible: il y eut disparité d'action entre l'élément organisé et la force organisatrice.

Qu'en conclure?

Nous ne dirons pas seulement que les conditions physiques de procréation furent incomplètement réalisées, ou que la tare héréditaire s'imposait en cette circonstance, mais, tout en admettant ce point de vue secondaire, nous ferons remonter l'effet pathogénésique indiscutable aux affinités corpusculaires incomplètes communes aux facteurs suivants:

1° Défectuosité latente du principe nouménal dans ses rapports avec les éléments embryogéniques;

2° Relation défectueuse des éléments embryogéniques et des éléments adaptateurs;

3° Enfin, relation normale de cause à effet, tant chez l'être en voie de formation physiologique que chez les éléments procréateurs.

Si nous prenons, par exemple, un idiot dont l'origine ancestrale *personnelle* soit fortement entachée

de tare alcoolique, nous admettrons que, par le fait même de cette tare, se soit réalisé chez certains éléments similaires une adaptation incomplète des formes de vie et des pouvoirs qui leur incombent.

Ainsi s'explique l'état d'atrophie congénitale qui produit l'idiot.

Il s'agit, en somme, d'un aléa constitutionnel dépendant de l'occlusion cérébrale. Mais, on ne peut trouver la raison de cette occlusion dans la seule constatation physiologique; des causes suprêmes ont conduit au phénomène qui ne sont aucunement du ressort de la science technique.

Quant à la manière d'opérer vis-à-vis de l'idiotie congénitale, nous n'en voyons qu'une: la trépanation. C'est par ce moyen tout physique qu'il deviendra possible — plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent — de réconcilier ces deux termes: l'intelligence et le cerveau, l'élément actif et l'élément passif dans leur collaboration effective.

La trépanation présente aujourd'hui encore les plus grands dangers, mais elle est grosse de promesses. Qui sait si la découverte récente des rayons X et son amélioration ultérieure ne sera pas favorable à une crâniectomie intensive mieux appliquée et mieux comprise que les moyens plus ou moins rudimentaires dont on a usé sans succès soutenu.

On le voit, de toutes les manifestations abortives de l'intelligence, l'idiotie est pour ainsi dire la seule qui justifie l'observation et la thérapeutique physique. Cette affection se distingue, par le fait, de

toutes les psychoses et de tous les troubles intellectuels en rapport avec l'aliénation mentale.

La *paralysie générale*, qui prend également place au nombre des aléas psycho-sensoriels, n'est pas déterminée, comme l'idiotie, par des troubles ancestraux; elle est presque toujours accidentelle et réside tout entière dans une circulation moléculaire défectueuse survenant à la suite de différentes conditions morbifiques, ou sous l'influence de prédispositions d'ordre secondaire.

La syphilis joue le plus grand rôle dans l'étiologie de la paralysie générale. A elle seule, elle détermine plus de cas relevant de cette affection que toutes les autres causes réunies. Elle est la base sur laquelle se juxtaposeront d'autres affections secondaires, lesquelles compléteront son œuvre. C'est que la syphilis est un agent de désorganisation par excellence. Elle pénètre au cœur même de l'individu et y imprime son lent stigmate de marasme et d'atrophie. Lorsque sa prise de possession est complète — fait heureusement rare — elle équivaut à la mort des cellules de renouvellement et à leur mise en inactivité. Autant dire qu'elle implique l'arrêt forcé de la vie et, avec elle, de ses débouchés consécutifs les plus puissants.

L'alcoolisme représente une autre face des causes spéciales à la paralysie générale. Il en est de même et surtout du surmenage intellectuel, mais, encore, faut-il allier ce dernier à certains ébranlements physiologiques, tels ceux causés par la syphilis, et greffer ceci sur cela pour lui attribuer toute la puissance de réflexion automatique qui constitue la paralysie géné-

rale. Sans déterminantes particulières, le surmenage intellectuel ne suffit pas à entraîner la désorganisation et l'atrophie. Dans le cas où il existe seul, il aboutira à l'impuissance mentale, mais non à la paralysie démente.

Un cerveau fatigué outre mesure et que l'échange vital ne suffit pas à entretenir peut se trouver incapable de poursuivre son œuvre; l'anémie cérébrale sera son fait, mais on ne verra pas surgir simultanément les symptômes qui caractérisent l'impuissance vitale dans tout l'organisme.

Cette impuissance d'une nature particulière est due, avant tout, à une altération morbifique directe des molécules physiques. La circulation de ces molécules dépend de leur renouvellement intégral et régulier. Pour que l'économie animale puisse fonctionner librement, il importe que chacune de ses relations infinitésimales s'effectue librement. Or, il n'en est plus ainsi dès que l'intoxication saturnine, syphilitique, alcoolique, etc., a corrompu la source même de l'échange moléculaire. Aussitôt que se trouve atteint le centre de cette opération, il y a scission entre l'état effectif et l'état de force latente qui constitue les réserves physiologiques. Par cela même, la circulation moléculaire se ralentit et, au fur et à mesure que diminue l'effet rétroactif, se manifeste l'abandon à soi-même du processus organique.

La paralysie générale comprend deux phases principales. La première échappe à l'analyse par cela même qu'elle est sous-jacente et ne réalise pas en-

core de formes consécutives. Durant cette période il s'établit, aux dépens de la substance conservatrice, un foyer de dégénérescence progressive étendant son rayonnement à tout ce qui l'entoure. Peu à peu les molécules vitales se retirent de la circulation et ne sont pas remplacées, ou le sont partiellement d'une manière défectueuse. Alors surviennent des accidents cérébro-physiques qui vont les premiers permettre de reconnaître la nature de l'affection. Ce sont des troubles de la mémoire, des alternatives d'incoordination psycho-sensorielle, une défectuosité des fonctions labiales, etc.

Il est évident qu'à cette période déjà, correspond une dégénérescence effective qui s'accroîtra d'autant plus rapidement que la déperdition vitale trouvera moins de résistance dans les centres moteurs.

A l'atrophie physique se joindra manifestement l'impuissance mentale, la démence. Il n'en peut être autrement dès que les débouchés sensoriels, aussi bien que les fonctions cérébralisées, sont dépendants de la même catégorie d'altérations.

Dans la folie pure et simple rien de semblable; il n'existe pas de complicité ni même de répercussion entre les fonctions psychiques et les fonctions physiques; celles-ci, comme celles-là, s'exercent indépendantes et non solidaires. On ne voit pas le mental se rallier à une défectuosité vitale, ni le désordre vital succéder à la désorganisation mentale.

C'est que les conditions de rapport ne sont plus identiques à celles existant dans la paralysie générale entre les fonctions cérébralisées et les fonctions

purement physiologiques. Ici, le dommage s'attaque à l'intégralité humaine; là, il ne s'étend pas aux couches organiques mais réside dans la manifestation mentale seule, sans répudier tout à la fois la force pensante et l'élément organisé.

On sait que la *vie* — dans son sens le plus étendu — subit dans son adaptation corporelle les transformations les plus diverses. Elle est d'une subtilité qui échappe à toute analyse dans ce qui touche au phénomène mental; seule, elle devient perceptible dans les manifestations organiques et, encore, ne peut-on prétendre la « connaître » parce qu'on observe quelques-uns de ses phénomènes les plus grossiers tels que la circulation du sang, la motilité, etc. Tout ce qu'on sait d'elle, c'est que *sans elle* l'organisation la plus merveilleuse cesse de réaliser ce qu'elle promet et n'est plus qu'un « non sens ».

Pour nous, la *vie* est « une », mais elle se répartit de façon différente sous l'influence de l'élément organisateur. Son cours se complète et se modifie ensuite d'après les rapports particuliers de l'organisme avec la nature (milieu ambiant, conservation et protection corporelle, etc.).

La *vie* cérébralisée n'est qu'une forme de la *vie une*. Elle suppose simplement un rapport conscientiel, une énergie plus subtile mise au service de ces fonctions supérieures.

Cet état particulier, de même que les états secondaires qui sont l'expression de la *vie animale*, sont fréquemment en coalition, comme ils sont simultanément appelés à rétablir l'ordre ou à représenter

l'harmonie dans l'organisation à laquelle ils appartiennent.

En cas de conflagration physique, ce sont généralement les éléments physiques qui, seuls, entrent en cause; l'énergie mentale se suffit également à elle-même dans les cas les plus nombreux. Cependant ce régime non solidaire n'est qu'apparent. Il suffit, pour le constater, d'étendre son investigation aux couches centrales de l'économie. Là, se rallient tous les phénomènes à un noumène identique; là, se résolvent toutes les différenciations dans un processus unique.

C'est ce processus qui se retrouve dans la paralysie générale et produit à la fois la désorganisation mentale et la désorganisation physique, entraînant l'une et l'autre l'impuissance cérébrale et l'atrophie musculaire. Ceci et cela découle, pour ainsi dire, simultanément de l'altération profonde de la substance médullaire. Cette substance qui, dans l'individu, remplit l'importante fonction de relier l'être pensant à l'élément organisé, est devenue rebelle à tout commandement. Elle ne *charrie* plus la vie, ne transmet plus la force; telle une dynamo hors d'usage laquelle ne peut plus exercer de traction.

Tel est notre avis au sujet de la paralysie générale. On peut la qualifier d'arrêt progressif du fonctionnement organique, en dehors des conditions ordinaires d'assimilation et de désassimilation qui sont la caractéristique de la vie de rapport.

Le seul remède à apporter à ce défaut capital repose sur la base suivante: c'est, après avoir admis le

processus extra-organique, de faire intervenir dans sa constitution des forces extra-organiques nouvelles et régénératrices; c'est d'exercer sur les principes essentiels une médication essentielle basée sur la reconnaissance des formes intermédiaires de vie et de leur rapport avec l'unité psycho-physiologique.

DEUXIÈME PARTIE

LA FOLIE : SES RELATIONS SECONDAIRES

CHAPITRE I

De l'innéité au point de vue intellectuel et moral. — Le criminel-né. — Théories spéculatives sur la responsabilité. — Comment déterminer cette responsabilité en matière de droit commun? — La peine de mort.

On l'a pu voir, nous sommes partisan convaincu du principe des vies successives. Seul, ce principe résout conformément à l'équité la plus absolue le problème de l'existence, de ses dissemblances, de ses apparentes contradictions. L'homme, qu'on le prenne au bas ou au sommet de l'échelle, n'est pas créé de toutes pièces pour faire face à une existence éphémère. Il s'élabore, se mûrit en des étapes indéfiniment renouvelables, indéfiniment perfectibles ou destinées à être telles, selon la loi immuable qui régit son espèce.

Sans vouloir remonter à son point de départ sur notre planète — thèse que nous avons tenté de soutenir ailleurs ¹ — nous ajouterons que, parti des formes négatives de la matière, il est appelé à acquérir les

¹ De la spiritualisation de l'être 1° par l'évolution, 2° par la morale, 3° par le psychisme. Paris 1898, Chamuel, éditeur.

qualités positives, transcendantes de l'esprit, après avoir utilisé les forces latentes contenues en soi, forces que l'instinct de la conservation d'abord, la lutte pour la vie ensuite entraînent graduellement à réalisation. Chaque existence, soit chaque forme active de vie — la vie se poursuivant sous d'autres formes, en des conditions différentes — exerce une influence prépondérante sur l'existence appelée à lui succéder sur le même plan. Ainsi, d'existence terrestre à existence terrestre, le même individu recueille le fruit d'expériences personnelles; il s'applique, mû par sa propre initiative, le produit de précédents labeurs, de précédentes fluctuations dans la diversité des éléments qui constituent sa vie de rapport avec le monde phénoménal.

Un tel fait n'a cependant rien d'absolu étant donnée la dépendance de l'homme vis-à-vis de ses pareils. Cellules d'un même organisme, composés devenant composants à leur tour, tous les individus, tous les membres de la grande famille humaine sont solidaires. « J'ai mal aux autres » dit excellemment un penseur moderne et cette expression touchante, tant elle exprime l'amour, la charité, la compassion pour la souffrance de son semblable renferme une idée profonde de solidarité, même en ce qui concerne le monde de la substance à laquelle tous doivent de se manifester objectivement.

Action sur soi, réaction sur son prochain et vice versa, telle est l'éternelle loi, l'éternelle cause du progrès commun et aussi, hélas, des souffrances, des luttes, des rétrogradations communes !

L'homme jouit, nous ne dirons pas de la liberté, mais d'une liberté relative. Liberté d'agir, tout en portant le poids et de sa propre expérience et de l'expérience d'autrui. Liberté de penser, avec les restrictions que comporte cette pensée s'érigeant en force susceptible de renverser sur son passage les nations et les individus. Liberté, enfin, de suivre la loi ou de se placer hors la loi régissant sa propre autonomie, tout en supportant le choc en retour déterminé par l'une ou l'autre de ces conditions sur l'ensemble des conditions individuelles.

Qu'il appartienne à l'élite ou au rebut de la société, l'homme apporte avec soi, dès sa naissance, un contingent d'énergies physiques, morales et intellectuelles lui étant particulières.

Le plus souvent, attiré dans un milieu adéquat par la parité d'énergies qui s'en dégage, il trouve à exercer ses forces, ses facultés en communauté d'action. C'est là l'une des conditions essentielles du véritable atavisme, la raison véritable de la transmission héréditaire. D'autres fois, le nouveau venu porte l'empreinte de tendances tout à fait personnelles; il ne subit ou semble ne subir aucune influence de milieu. Ce fait se remarque surtout chez les caractères fortement trempés, en bien ou en mal : leur volonté a imprimé sur leur substance plastique une résistance aux lois d'attraction ordinaires. Elle a commandé, l'organe a obéi !

En thèse générale, l'homme se réclame, en premier lieu, de ses déterminantes propres; en second lieu, de celles de l'ambiance familiale et

enfin des déterminantes collectives. Ces trois facteurs coopèrent au développement individuel au même titre que celui-ci coopère au développement collectif.

Le problème hominal, la synthèse individuelle comporte en soi le problème social, la synthèse humanitaire tout entière. Ceci dit, on pourra comprendre que le point de vue auquel nous nous plaçons ne présente rien d'absolu. Autant d'individus, autant de synthèses individuelles. Bien que le point de départ fût le même pour tous, chacun poursuit sa route de façon différente puisqu'il possède la latitude d'user des forces dont il est dépositaire d'une façon adaptable à sa synthèse personnelle ; et cela, tout en se rattachant à la synthèse générale qui fait de lui un représentant actif de cet organisme, de ce cerveau : le monde.

Les prédispositions natives sont bonnes, mauvaises ; elles tiennent de l'une et de l'autre de ces qualités suivant qu'on apporte avec soi des éléments de bonté ou de vice ancestral personnel plus ou moins accentués.

On naît de même avec des tendances artistiques, littéraires déterminées ; avec des aptitudes aux sciences abstraites, à la philosophie, à la mécanique, au génie même — ou au crime — en des conditions conformes, autant que peuvent le permettre ou le favoriser les conditions de milieu, etc., conformes, disons-nous, à l'antériorité existante.

Il va sans dire que ces prédispositions latentes contenues dans l'embryon humain n'exercent tout

d'abord qu'une influence indirecte sur le cerveau. Il faut distinguer dans la formation du nouveau-né deux facteurs indépendants, bien qu'ils eussent pour but de réunir en un centre commun le produit de leur collaboration. Le premier et le plus important de ces facteurs consiste en un plasma subtil — suprême expression de conditions atomiques supérieures — imprégné de l'essence des choses. Manifestation de l'âme sensible, le plasma indiqué agit sur les formes inférieures de la matière à la façon d'un condensateur. Étudié ailleurs sous le nom de corps astral, nous ne reviendrons pas sur son indispensabilité. Il suffira de se reporter, tant à la première partie de la présente étude, qu'à notre précédent travail sur la « Spiritualisation de l'être » pour en comprendre l'importance.

Au point de vue intellectuel, le plasma qui occupe la première place dans l'organisation humaine représente le germe nécessaire à toute évolution intellectuelle. En soi, par son moyen, sont groupés sous forme latente les éléments d'une élaboration nouvelle rattachée à l'évolution précédente et appelée à en faire valoir aussi bien les imperfections que les perfections relatives.

Il est vrai que le cerveau physique, ainsi que, du reste, le corps physique tout entier, n'est pas directement impressionné par les images, par les sensations d'un passé dont il semble ignorer l'existence ; mais ce fait s'explique, après tout, de soi-même. Second facteur entrant dans la formation du « tout » humain, la molécule organique n'a pas de

mémoire qui lui soit propre. A chaque renouveau, à chaque changement de corporéité tangible, il est fait appel à des molécules nouvelles. Celles-là sont si peu *nous* qu'elles permutent constamment de corps organisé à corps organisé. Elles sont à tous sans être à personne ! L'attraction qu'elles subissent dès la formation du fœtus humain jusqu'à sa pleine élaboration, la force de cohésion qui les maintient ensuite et les oblige à demeurer groupées autour du centre créateur en fait seule quelque chose d'apparemment personnel.

Le cerveau, en ce qui le concerne plus particulièrement comme organe physique, ne peut, par conséquent, fournir des preuves d'une activité antérieure. La vue, l'ouïe, le toucher, etc. instruments merveilleux, mais d'ordre également physique, ne perçoivent pas davantage, en tant que premiers serviteurs du cerveau physique, un ordre de sensations différent de celui sur lequel ils s'exercent ordinairement. Il faut, pour qu'ils soient influencés par un ordre supérieur de sensations, que leur transmissibilité participe indirectement d'un sens plus ou moins développé dans l'individu : le sens psychique.

A défaut de l'*objectivation* certaine du passé, l'être saisit par l'intermédiaire de ce sens nouveau les préfixes de sa situation actuelle. Il ne sait pas, mais il a l'intuition d'avoir déjà développé certains côtés de son intelligence ; il est des choses qui, pour lui, ont toujours existé, et ce toujours emprunte à de mystérieuses inconnues une attraction indéfinissable. Il

est des choses dont il se souvient sans les avoir connues ; qu'il connaît sans les avoir apprises !... Il lui suffit, s'il fait appel à certaines tendances, de voir se dessiner celles-ci avec une puissance que ne serait point capable de déterminer une application momentanée.

Qu'on prenne le génie ou le criminel, on se trouve en présence d'une résultante : la vie, dont l'objectivité se trouve liée à des causes subjectives toutes puissantes. Chez l'un, ces causes revêtent un caractère d'homogénéité, d'harmonie tout à fait remarquable ; chez l'autre, elles représentent l'antinomie, l'hétérogénéité, le désordre.

Le premier a suivi la voie normale ; il est parvenu à l'un des degrés les plus élevés de l'évolution intellectuelle, le second rampe encore dans les bas fonds de la vie animale, dans les ténèbres de l'inconscience morale ; ou il s'est attardé en route, se détournant de la ligne droite ; ou il a moins vécu, moins bénéficié d'expériences personnelles.

Cette dernière probabilité appelle quelques notes explicatives.

Pour supposer qu'un homme ait moins vécu, c'est-à-dire qu'il ait à son actif un nombre d'existences moins considérable qu'un autre homme, il faut admettre pour ces deux entités un point de départ inégal. La création continue, la succession ainsi que l'immense variété des formes de vie nous fait, en effet, un devoir d'établir entre les représentants de chaque règne différents degrés d'avancement, subordonnés à une application plus complète des princi-

pes en cause, à une expérience plus longtemps répétée ou plus fructueuse, à une sélection ou à un transformisme en rapport avec la qualité d'éléments travaillés respectivement en des conditions différentes de temps et de lieu.

Tous les hommes sont frères, c'est là une vérité incontestable, mais les aînés seuls ont acquis un développement relatif, sont parvenus à un certain degré de culture impressible. Les cadets — plus nombreux — n'ont encore appris que fort peu de chose. Ils suivent l'école de la lutte, de la douleur, et fort souvent, provoquent contre eux des mesures disciplinaires que leur raisonnement peu développé ne leur a pas permis d'éviter.

C'est parmi ces frères puînés, parmi ces derniers rejetons de la grande famille humaine, parmi ces déclassés aussi qui battent les chemins plutôt que de marcher droit au but, qu'il faut rechercher les éléments inférieurs de la société. Les « hors la loi », dont l'effrayante proportion afflige encore notre monde, ne sont ni des déséquilibrés, ni des fous, tout en prenant place entre ces deux états. Ils ne sont pas équilibrés, car pour posséder l'équilibre intellectuel, il faut se posséder soi-même, être un tout homogène et complet. En thèse générale, ce ne sont pas non plus des fous, le fou pouvant être et étant le plus souvent un intellectuel ayant rompu momentanément avec certaines conditions auto-plastiques.

Le vice, la débauche, le crime, se complique sans doute de suggestion et d'auto-suggestion, mais l'une

et l'autre relèvent d'un ordre de phénomènes naturels, indépendants de toute perturbation mentale.

La suggestion¹ du bien et la suggestion du mal existent aussi bien l'une que l'autre. L'homme bon, loyal, pour qui l'honneur n'est pas un vain mot, se prête à l'action honnête, loyale, bonne, et éprouve une réaction égale à son action. Il appelle à soi, par affinité, des forces bienfaisantes et en subit — comme il fait subir son influence à d'autres — l'influence légitime.

De même, l'homme mauvais, vicieux, ou simplement imbu d'idées contraires à la morale pure et simple, attire dans son atmosphère psychique personnelle des éléments de nature analogue.

Comme l'organisme physique et ses dispositions particulières donnent prise à la maladie physique ou la repoussent, ainsi l'être moral introduit l'ordre ou le désordre moral dans son économie ; il donne accès au mal ou lui interdit de pousser jusqu'à lui sa reconnaissance.

On peut dire de l'homme mauvais, conformément à l'axiome populaire, que le démon du mal l'assiège, car les pensées délétères envahissantes dont il subit la contagion — de la même façon qu'il fait subir à d'autres la sienne propre — sont la conséquence logique de son état d'esprit.

On respire le mal comme on respire le bien, par tous les pores de son être ; et cela bien que de ces

¹ On peut se reporter à ce que nous disions sur l'obsession, Le criminel devient obsédé par les forces mêmes auxquelles il a fait un appel, peut-être inconscient, et cela au même titre que l'obsédé inoffensif.

puissances antagonistes, la seconde fût seule appelée à survivre; le mal n'est, en effet, qu'une face temporaire d'un progrès irréalisé, une condition inférieure de l'évolution terrestre.

Il ressort évidemment de cette idée que si l'on naît criminel, on apporte également avec soi la responsabilité de l'état y relatif — responsabilité limitée soit proportionnée au degré de culture inhérent à sa propre personnalité.

En principe, chacun répartit, coordonne, gère ses propres forces, ses éléments propres de la façon qui lui plaît. Dans l'application, ce personnalisme a pour résultante directe l'antagonisme, la lutte, le mal lui-même.

Le Mal, considéré comme négation du Bien — seule façon dont on doive le considérer — naît avec la liberté d'action; il procède de l'exercice de cette liberté relative et se trouve, par cela même, soumis à des appréciations fort différentes suivant les mœurs et le développement de chaque peuple.

C'est de la conscience collective que relève respectivement, au point de vue subversif, chaque conscience individuelle. Comment déterminer le degré de culpabilité de l'individu, quel qu'il soit, si ce n'est par une sorte de constatation relative de sa conduite vis-à-vis de la collectivité : humanité, nation, famille dont il fait partie? — Le sauvage juge ses pareils selon sa compréhension; sa justice ne ressemble en rien à celle d'un pays civilisé; et cependant, c'est pour lui la Justice! Il applique à l'individu, figurant comme quantité différentielle dans une donnée ma-

thématique dont le produit est égal à la somme de toutes les consciences — il applique, disons-nous, à l'individu une législation conventionnelle en rapport avec le développement de l'unité à laquelle il se rattache.

Il en est de même de toute espèce de législation dès que celle-ci n'est pas soumise à une dictature contraire aux lois naturelles.

Donc, relativité de la conscience individuelle à l'égard de la conscience collective représentée par la nation; et relativité de celle-ci par rapport à l'humanité elle-même.

Comme il est inutile pour notre sujet de pousser plus loin une analogie s'étendant à l'Univers tout entier, nous étudierons simplement ces variantes dans leurs domaines respectifs pour en faire ressortir l'Idée de responsabilité et de Justice devant être comprise des futures législations.

Considérons l'individu comme un centre duquel émergent des manifestations multiples, et considérons également toute agglomération humaine, à partir de la Terre prise *in globo*, comme un foyer plus étendu duquel participent tous les centres individuels. Ainsi que l'homme est un composé de cellules physiques, d'éléments moraux, de principes intellectuels, de même la famille, puis la nation et enfin l'humanité sont des composés autochtones dont les principes intellectuels, les éléments moraux, les cellules physiques sont formés des individualités groupées et érigées en synthèse.

Or, qu'arrive-t-il en semblable occurrence?

C'est qu'il est autant de formes de vie, d'éléments différents d'activité qu'il est de personnalités multiples dans l'existence commune; de cellules, d'éléments ou de principes différenciés dans l'organisation individuelle.

De la même manière que le corps physique rend sous forme de calorique, soit d'électricité animale, le produit de sa dynamique, et cela à des degrés et une intensité fort variables suivant les conditions individuelles, on voit les principes moraux et intellectuels fournir chez chacun des preuves d'une activité bien autrement féconde. L'humanité d'abord, la nation ensuite n'existent, ne peuvent exister que grâce à la coopération d'énergies si considérablement diverses qu'elles échappent à toute analyse.

L'échelle infinie qui caractérise l'infinie variété des monades individuelles¹ est la garantie la plus formelle du progrès indéfini, car elles procèdent non seulement les unes des autres, mais ne s'élèvent que les unes par les autres, grâce à la solidarité toute puissante à laquelle elles doivent d'exister.

L'homme fait involontairement et constamment appel à la vie de ses semblables, à leur intelligence, à leur sentiment de moralité. Il souffre et jouit par autrui; si, par impossible, autrui n'existait pas, la sensation, le sentiment s'éteindrait en lui faute d'aliment!

¹ Nous dirions plus volontiers personnelles ainsi que, du reste, dans toutes les parties de cette étude, mais nous préférons, au point de vue de la vulgarisation, le terme individu, individuel, individualisme, qui définit mieux en langage usuel ce que nous entendrions en d'autres circonstances par personnalité, personnalisme, etc.

La notion la plus élémentaire de morale et de droit devrait, par conséquent, consister à s'améliorer, à se perfectionner pour autrui, puisqu'à autrui l'on est redevable de la majeure partie des souffrances ressenties, des joies éprouvées.

Une telle mise en action justifierait non seulement théoriquement, mais pratiquement la parole éternelle: « faites aux autres ce que vous voudriez qu'il vous fût fait. » — Parole profonde faite autant de Sagesse, de Science que d'Amour!

Mais, direz-vous: Que font ici les fauteurs de désordres, de troubles, fauves à face humaine dont les appétits, les moyens de combat sont si déprimants pour la société? Aurait-on la prétention de faire admettre leur nécessité? Se targuerait-on de les faire passer pour des chevilles ouvrières, des instruments de civilisation?

Que non pas!

Ce que nous voudrions simplement démontrer, c'est que de tels éléments ne doivent pas être considérés à un point de vue d'insubordination volontaire et déterminative.

L'un des grands torts de notre système est de faire trop abstraction de la nature humaine en soi. On ne comprend pas, ou pas assez, le devoir consistant à favoriser d'une expérience acquise, d'un développement plus grand chacune des monades en état d'infériorité notoire par rapport à d'autres monades plus avancées.

Il est vrai que pour cela, il faudrait admettre — ainsi que nous le faisons nous-même — la pluralité

des existences et, avec celle-ci, l'âge distinct de chacune des monades; les conditions distinctes d'existence qui ont pu être siennes; la marche en avant plus ou moins rapide; tous les considérants, enfin, qui permettent de comprendre la raison d'être de l'évolution dans ses innombrables phases et dans ses variétés innombrables.

Cette vérité fondamentale étant, nous n'en doutons pas, appelée à faire loi dans un avenir plus ou moins rapproché, nous croyons à la prépondérance future d'un sentiment de solidarité mieux appliqué qu'à l'heure actuelle où, cependant, d'énormes progrès laissent entrevoir une prochaine réalisation.

Alors, on aura compris que la diversité infinie des forces et des êtres correspond à des degrés infinis de puissance et de développement; que la nature, plus équitable que ne le sont ses maladroits contradicteurs, répartit à chacun une somme de puissance en rapport avec son degré de culture impressible; que tout représentant d'un règne — qu'il s'agisse du minéral, du végétal, de l'animal ou de l'humain — transforme à son propre usage la force qui lui est ainsi dispensée et rend, sous forme d'énergie succédanée plus ou moins perfectionnée, ce qu'il lui a été donné de s'assimiler dans ce commerce ininterrompu.

Alors deviendront compatibles, avec l'esprit nouveau de synthèse et de reconstitution, des théories paraissant encore prématurément hasardées. L'individu ne sera pas seulement considéré en soi, tel que le représentent ses actes et ses déterminantes, mais,

encore et surtout, vis-à-vis de ses pareils. On lui demandera, non de faire preuve d'une perfection systématique, mais d'être perfectible; non de comprendre et de raisonner à la façon d'un vieillard, — s'il n'est qu'un enfant, — mais de se montrer docile aux enseignements qui pourront être mis à sa portée; non de subir la loi du plus fort, mais de se soumettre au jugement du plus éclairé.

L'être vil, misérable, mais n'ayant conscience de son infériorité que par le mépris ou la pitié témoignée, ne sera plus un réprouvé, un paria, mais un être respectable dans sa faiblesse et son ignorance des lois consacrées. On pourra le mettre dans l'impossibilité de nuire, si nuire est tout ce qu'il connaît de la vie de rapport; mais on n'invoquera contre lui ni répression violente, ni moyens d'annihilation pires, au point de vue social, que le mal lui-même.

Parmi ces moyens, la peine de mort sera la première répudiée. L'esprit nouveau qui animera l'homme vis-à-vis de l'homme ne lui permettra plus semblable empiètement sur les lois naturelles. Il est bon qu'on le sache, la suppression du criminel n'entraîne nullement la suppression de l'Idée qui l'anima. Le résultat obtenu est au contraire tout autre.

Le fait de rompre, sans préparation biologique, le courant vital dans une organisation humaine constitue non seulement un crime de lèse-humanité, mais renforce l'Idée même qu'on avait cru détruire avec son protagoniste.

Qu'on nous permette de développer notre manière de voir sur ce point, bien que ce fût là une question

ne relevant qu'indirectement de notre sujet principal.

Toute Idée, avons-nous dit précédemment, procède d'une dynamique particulière, laquelle emprunte à son tour à la dynamique intellectuelle en action chez autrui une partie de ses résultantes. Créer, signifie féconder la pensée existante, tant chez soi que chez autrui, plutôt qu'émettre quelque chose d'absolument neuf. En réalité; on ne crée pas, on *recrée*; c'est-à-dire on coule dans un moule autre que le moule primitif, la matière première de l'Idée. Ce travail répercuté et repris à l'infini, en des variantes plus nombreuses que ne peuvent l'être les grains de sable du désert, constitue l'évolution intellectuelle et fait comprendre cette évolution comme une synthèse à laquelle participent les groupements de tous les ordres d'intelligence, dès l'élaboration de la pensée chez l'animal à la puissante et lumineuse conception du philosophe et du sage à travers les âges.

Nous avons, à ce propos, essayé de faire comprendre le fonctionnement des chaînes intellectives, sortes de circuits magnétiques actionnés par un nombre plus ou moins grand de « sensoriums » d'égale complexion moléculaire. Chacun de ces derniers représente, en quelque sorte, un élément galvanique et se trouve posséder, au même titre que les autres éléments du circuit auquel il appartient, une puissance d'action contingente de l'action principale exercée par la chaîne tout entière sur d'autres chaînes analogues

Lorsque la mort survient naturellement, elle n'est

que la conséquence d'une dissociation prévue, et n'occasionne, par le fait, aucune perturbation dans l'ensemble des fonctions exercées par la chaîne intellectuelle dont faisait partie l'élément soustrait; il s'est produit peu à peu, jour après jour, en chacune des molécules conditionnelles de son existence temporaire, un travail lent, soutenu qui a permis à l'activité commune de ne ressentir en aucune façon le trouble inhérent à une opération laquelle eût provoqué, en de tout autres circonstances, une rupture d'équilibre. Aussi, après comme avant la mort physique du disparu, la chaîne intellectuelle continue-t-elle à fonctionner librement, sans anomalie.

Il n'en est plus ainsi quand la mort soustrait violemment l'individu à son centre habituel d'action. Une telle mort réagit avec force sur chacun des éléments coopératifs; elle ébranle jusqu'aux couches les plus profondes de l'âme collective qui en représente le groupement; elle suscite en chaque foyer relatif une activité subséquente en rapport avec celle qu'abandonna l'activité défunte.

Il n'est rien en ceci qui doive surprendre, car on sait que rien ne se perd dans la Nature. L'être qui meurt sans préparation moléculaire préalable abandonne tout un monde de créations personnelles. Ces créations sont là qui attendent une impulsion, un ordre de celui auquel elles obéissaient tout à l'heure. La Volonté qui les actionnait a cessé d'exercer ses droits. Tout à coup, sans que rien permit de prévoir semblable bouleversement, l'ordre établi n'existe plus. Ce serait l'anarchie complète, n'était

la chaîne intellectuelle à laquelle appartiennent, en second titre, les forces abandonnées; elle est là qui prend possession, comme successeur légitime, des matériaux laissés à eux-mêmes, sans maître et sans appui. En pareille circonstance, elle s'impose un surcroît de besogne et se contraint à recueillir, sans en laisser rien échapper, toutes les créations en voie d'élaboration.

Le défunt mort sans infraction des lois naturelles, fût demeuré le seul légitime instigateur de ses actes immédiats; les forces latentes contenues en lui, et servant à son transformisme particulier, fussent demeurées uniquement à son service; la chaîne à laquelle il donnait et puisait tour à tour des éléments subsidiaires se fût, sans doute, rendue solidaire de ses actes dans une mesure relative, mais elle n'eût pas remplacé momentanément le personnalisme de son protégé par son personnalisme propre. En un mot, cette chaîne ne se fût pas trouvée dans le cas de suppléer, pendant un temps donné, au défaut d'acteur dans une action engagée à brève échéance.

Qu'on nous comprenne bien: il ne s'agit point, dans ce cas, de subordonner un centre créateur à un autre centre créateur, de manière à déplacer leur responsabilité respective, mais de substituer à l'action faisant défaut, d'une façon si inattendue, une action intérimaire nécessaire.

Le principal intéressé ne lègue pas, comme on pourrait le croire, sa responsabilité à la chaîne dont il était membre actif et solidaire: il lui délègue seu-

lement, par l'application d'une loi naturelle, le pouvoir de veiller à l'exécution du mandat interrompu en pleine voie réalisatrice.

Etant donné ces conditions, *la peine de mort ne peut qu'être ce qu'elle est: une pourvoyeuse du crime.*

En procédant plus conformément aux lois naturelles — on n'enfreint jamais celles-ci sans dommage — c'est-à-dire en instituant des moyens de défense légitimes et humanitaires à la fois, on risquerait moins de voir se reproduire des scènes répugnantes pour l'orgueil et la dignité de tous. Le criminel, placé sous l'obédience de lois auxquelles il devrait, sinon la guérison de son infirmité morale, tout au moins un assoupissement de ses instincts grossiers perdrait, par le fait, son pouvoir de suggestion posthume; sa pensée, atténuée et circonscrite, verrait de jour en jour diminuer sa force malsaine et déprimante. Qu'il s'améliore ou demeure, au pis aller, dans le *statu quo*, la vie et la mort normales lui seraient une soupape de sûreté plus efficace que toutes les exactions malencontreusement employées à son égard dans l'ignorance des lois suprêmes.

CHAPITRE II

L'hypnose; causes dont elle procède. — Ses qualités et ses défauts en thérapeutique.

L'hypnose consiste à interrompre le courant naturel par lequel s'écoule la pensée dans le cerveau et à lui substituer un courant se rattachant à une personnalité étrangère. C'est de ce fait, du moins, que procède l'hypnose ordinaire, celle qui se détermine sous l'influence d'un agent extérieur, naturel ou artificiel.

Entre autres moyens artificiels, on sait que l'un des premiers employés fut celui de Braid. Ce physicien parvint à provoquer l'hypnose par la fixation d'un objet brillant. Ce procédé et d'autres encore : répétition du même ordre de vibrations, etc., aboutissent à la concentration magnétique du sujet, suivie d'une rupture momentanée de ses liens astraux et, par conséquent, de l'abolition passagère de sa conscience personnelle.

Une fois produite, c'est-à-dire entrée en première phase, l'hypnose soumise à une volonté dirigeante et organisatrice obéit à cette volonté de telle sorte que

l'action se manifeste sur les divers plans de la condition d'être humaine. Le sujet entraîné et interpolarisé de manière à subir l'ascendant, non de son propre « moi », mais d'un moi subséquent, ne se préoccupe plus de l'instinct de la conservation qui, tout à l'heure, le retenait sur le plan physique. Il passe, par degrés successifs, à un état de dégagement de plus en plus marqué. Si l'expérience se poursuit, il finit par échapper à l'influence de son hypnotiseur et se meut à l'aise sur les plans supérieurs de la conscience. Alors, il s'abandonne et fait office de transmetteur plus ou moins lucide entre la matière différenciée qui caractérise la vie inférieure et la matière indifférenciée, laquelle représente le plus haut développement du principe hominal.

Il est alors possible de constater :

1° Que le sujet possède une double conscience équivalant à sa double nature ; et que chacune d'elles relève d'un état de choses spécial, bien que se rattachant à une sphère d'activité commune.

2° Que le « moi » n'est, en conséquence, pas uniquement détenu par les cellules cérébrales, mais peut être projeté partiellement hors du *sensorium*, son siège apparent.

3° Qu'ensuite de ce phénomène, le *sensorium* n'est autre chose que le *compendium* déterminé d'une situation acquise, indépendante du fonctionnement des centres organiques.

En la succession des étapes parcourues par le sujet, toute gradation supérieure le montre échappant à la Volonté de son entraîneur. L'empire que possède

encore sur lui ce dernier conserve, jusqu'à un certain point, sa dominante sensorielle, mais n'atteint plus les facultés essentielles de l'Esprit. L'Esprit se rend compte d'une façon toute personnelle des impressions qu'il est susceptible de ressentir. On ne lui commande plus de voir, d'entendre ou de concevoir d'après un plan déterminé, suivant des données convenues ou prescrites. Bien plus, les lois physiques, momentanément abolies, ne laissent subsister l'être qu'elles entretiennent objectivement que par un miracle de transfusion moléculaire. Ralentissement des phénomènes circulatoires, tension extrême des muscles, raideur cadavérique dénotent chez l'hypnotisé, lors de son passage à des états successifs de plus en plus profonds, l'arrêt complet de la vie, tout au moins, sa soustraction aux conditions d'existence reconnues nécessaires. Un fil ténu, si ténu qu'il risque de se rompre et de libérer de ses attaches charnelles celui qui, déjà, leur échappe partiellement, empêche seul un accident mortel.

A ce degré d'extériorisation, soit de dégagement corporel, le sujet hypnotique fait montre d'une liberté d'esprit d'autant plus remarquable qu'elle se réclame d'une progression plus avancée. A considérer le phénomène, il semble que le sujet subit une série de transformations correspondant à une somme plus élevée de sublimation de son atmosphère propre. Entre l'intelligence dont il faisait preuve avant son émancipation corporelle et celle qu'il manifeste en cet état, des couches optiques graduées paraissent tamiser la lumière et la réduire ; de l'une à l'autre,

le champ s'élargit, se complète ; l'œil de l'âme, après les avoir franchies, s'habitue à un raisonnement plus intense. Des plaines de la terre, il entrevoit les plaines du Ciel et réalise en soi, par une transmutation ignorée, le problème de la vie une et indivisible.

L'hypnose comprend ainsi deux phénomènes distincts, donnant eux-mêmes naissance à des phénomènes secondaires. Elle donne lieu, tout d'abord, à une substitution, à un accaparement de la personnalité, et se manifeste surtout de cette manière sur le plan sensible. Elle atteint les couches profondes de l'homme physique sans pénétrer au sein même de son être.

Toute suggestion entreprise dans ces conditions trouve une répercussion automatique dans l'appareil cérébral. Contraint d'obéir à une volonté plus forte que la volonté de son légitime possesseur, le cerveau cède, sans discussion ni raisonnement — ce qui prouve que ni l'un ni l'autre ne sont le propre de cet ingénieux appareil — à la pression exercée sur lui. Si l'on *veut* qu'il transmette aux sens une impression faussée, il la transmettra, ne laissant place dans l'organisation à laquelle il est soumis à aucune sensation qui n'appartienne à son suggestionneur.

Le fait de conserver, ainsi qu'une plaque sensible, les images qui lui furent transmises, permet la remise à échéance d'un ordre. Il suffit que l'énergie créatrice utilise dans ce but la fonction moléculaire correspondant à la notion de temps exigée pour l'exécution de l'ordre prescrit. Un ordre immédiate-

ment recevable n'imprime sur la substance reproductrice qu'un léger stigmaté. Il devra pénétrer plus profondément pour recevoir une consécration plus éloignée ; et plus il sera appelé à subir d'atermoiement, plus il accentuera sa prise de possession. Ceci explique les efforts réitérés nécessités par une suggestion lointaine.

Les étapes supérieures de l'hypnose comprennent un ordre de phénomènes tout différent. Le mode psycho-sensoriel s'efface progressivement pour faire place à l'ubiquité, laquelle est fonction essentielle du principe divin. Il ne s'agit plus, pour l'expérimentateur, de constater la répercussion fidèle de sa faculté créatrice sur l'organisme qu'elle s'est adjoint, mais d'entrer, par son moyen, en rapport avec un mode plus élevé de conscience. Souhaitons-lui d'obtenir, à l'instar des de Rochas, des Luys, des Liébault, etc., pléiade dont l'esprit scientifique s'inspire avec sagesse et indépendance du progrès scientifique lui-même — d'obtenir, disons-nous, des phénomènes toujours plus évidents de scissiparité intellectuelle et de prépondérance des principes supérieurs de l'être humain.

Disons maintenant quelques mots des agents entrant en cause, aussi bien chez l'hypnotiseur que chez l'hypnotisé.

Considérant deux corps semblables, deux cerveaux numériquement d'égale valeur, rien ne décèle une différence dans l'énergie émise, une dépendance relative des forces emmagasinées respectivement dans chacun d'eux.

Le mental, ses diverses aptitudes, l'usage de facultés éminemment distinctes donne seul le droit de conclure à une contingence personnelle de forces, comme aussi de reconnaître la supériorité d'un cerveau sur un autre cerveau.

Il doit cependant exister, à l'appui de toute instrumentation cérébrale, un mode spécifique de relation, mode analogue, si n'est en tout point semblable, à la relativité de substance contenue dans toutes les formes possibles du *devenir*. — Aussi, n'hésitons-nous pas à invoquer en faveur de notre thèse la théorie de vibrations dont le degré de puissance serait en relation directe avec le nombre et la vitesse des vibrations déterminées.

L'homme ordinaire, dont le cerveau fonctionne posément, sans excitation, qui ne s'assimile aucun élément de nature subjective capable d'entraîner une superactivité du mental n'émet évidemment que des vibrations lentes, sans grande disparité. Et plus on descend l'échelle humaine, plus ces vibrations sont atténuées, peu susceptibles d'être répercutées soit reproduites à distance par une assimilation nouvelle. On peut dire, par ce fait, du travail mental caractérisant notre vie de relation dans ce qu'elle a de plus pratique, que son automatisme constitue à peine une supériorité sur l'animal. Ce n'est qu'avec l'étude, la réflexion, le raisonnement, le travail sur soi en un mot, que surgissent des fonctions réellement dignes de l'être humain.

Avec le développement de ces facultés apparaissent les signes certains d'Idéogénie. Une pensée,

quelle qu'elle soit, mise à contribution, fouillée dans tous ses détours, burinée dans ses détails les plus subtils est une merveille. Sous l'effort intellectuel, éclosent des forces latentes qu'on n'eût point soupçonnées; les cellules, mises tour à tour à contribution s'agitent en un labeur mystérieux. Contraction et dilatation, sans cesse renouvelées, appellent sur l'organe cérébral une accumulation d'énergies se manifestant à l'extérieur par *poussées* d'autant plus rapides que le travail est plus suivi, plus soutenu. Ces poussées, — comme nous nommons vulgairement ce phénomène — empruntent à l'ambiance personnelle une densité relative et déterminent, dans un cercle voisin de leur activité, une poussée subséquente.

Le travail de rapide extension que comporte un tel phénomène comprend une variété infinie de modes, reconnaissables au quantum de vitesse atteint dans chaque opération. On comprendra mieux encore notre pensée si nous disons que chaque foyer intellectuel, se trouvant dans des conditions favorables de transmission par rapport à un autre foyer intellectuel, sert aussitôt de point de repère et tend à soutenir l'impulsion primitive.

Voilà pour la correspondance ordinaire de cerveau à cerveau. Quant à l'action d'hypnotiseur à hypnotisé, elle découle du fait que les vibrations ayant pour point de départ un *sensorium* fortement actionné par la *Volonté* trouvent dans un *sensorium* moins actif une répercussion automatique.

Le premier acte du magnétiseur est un acte de

pouvoir, par lequel il obtient la fixation des molécules astrales appartenant au sensorium de son sujet.

Dans le phénomène ordinaire de réflexion du rayonnement mental, nous voyons ces molécules, attirées par l'affinité, entraîner un mouvement connexe de molécules étrangères à leur centre d'action. Dans l'hypnose, il ne s'agit plus d'affinité légale, mais d'imposition arbitraire. Cédant à la loi du plus fort, les molécules visées modifient, au gré de la volonté agissante, leurs propriétés spécifiques; elles obéissent à un état vibratoire supérieur à celui qui les caractérise, et voient, en quelque sorte, annihilé leur mouvement propre.

Pour qui comprend que tout, dans la Nature, est mouvement, ce fait ne présente rien d'anormal. Il est la consécration de la loi de correspondance existant entre toutes les créatures et de la hiérarchie spirituelle de forces qui les distingue, tout en les réunissant dans l'Unité fondamentale et souveraine.

L'hypnose ainsi définie dans son essence, nous parlerons des conséquences qu'elle entraîne au point de vue suggestif, ainsi que de la suggestion en elle-même.

La suggestion, aujourd'hui reconnue et admise par la science, ne s'entend pas seulement de l'influence exercée à la faveur de l'état hypnotique. Elle comprend un ordre de phénomènes beaucoup plus vulgaires qu'on ne le suppose.

D'individu à individu, sans qu'il s'agisse d'action voulue et déterminée, s'établit un courant télépathi-

que qui peut devenir, grâce à une circonstance favorable, une occasion de suggestion. Tout être est suggestible, bien qu'il pût ne pas présenter un caractère de réceptivité reconnaissable. Suivant la conformation particulière à chacun, il se peut que le côté physique présente une vulnérabilité plus accentuée que le côté moral. Tout en croyant penser par eux-mêmes, certains individus ne sont que l'écho, renforcé ou affaibli, de pensers captateurs. D'autres subissent plus aisément une influence dépressive qu'une influence stimulante et se laissent aller à la dérive, plutôt que d'apporter un *non-possumus* loisible à l'envahissement de leur être moral.

De toutes façons, et par tous les débouchés qui font de l'homme un microcosme virtuel et agissant, la suggestion est son faible et son fort. Elle lui est utile au même titre que les facultés pensantes dont elle dépend; et elle lui est nuisible tout autant que le mal dont peut être un agent extensif. Elle le sert et le dessert avec autant d'à-propos que de justice, car elle n'enfoncé que des portes ouvertes et ne prête qu'à celui qui veut bien se déclarer son débiteur.

Donc, la suggestion est chose naturelle en soi; elle ne peut devenir un instrument de désorganisation morale qu'autant qu'elle prête à une action délictueuse. En ce cas, elle relève, comme toute action délictueuse, des lois répressives.

On aurait tort, au surplus, de négliger les bienfaits de la suggestion dans nombre de circonstances. En éducation comme en tout domaine moral, elle

peut donner des résultats qu'on n'atteindrait avec le secours d'aucune autre méthode. Le criminel éprouvera sous l'action d'une volonté supérieure à la sienne, une réaction bienfaisante de tout son être. Le fou lui-même, insensible à toute autre démonstration, ne demeurera point étranger à l'action suggestive, si elle pénètre assez profondément pour rappeler à soi les éléments dissociés qui caractérisent son état et en favoriser le groupement consécutif. L'important, dans ce cas, est de faire œuvre persévérante.

La suggestion implique l'auto-suggestion accidentelle ou permanente. Elle est accidentelle lorsque l'organisme récepteur s'approprie sans répercussion notable les éléments adaptateurs. Elle devient permanente dès que ceux-ci ont réussi à déterminer une entrée en activité propre. L'auto-suggestion est, par le fait, un auxiliaire habituel de la suggestion et succède ou supplée, le plus souvent, à son action. Elle existe en outre indépendamment, mais s'affirme dans ce sens comme résultante directe d'un travail personnel.

L'une comme l'autre de ces manifestations idéiformes a pour raison la pénétration subjective d'un ordre spécial de vibrations dans les centres psychiques. Abandonnant les voies indirectes : débouchés sensoriels, cérébralisation psycho-physiologique, ces vibrations s'adressent directement au noyau central qui caractérise l'être pensant et parviennent au « moi » sans emprunter l'intermédiaire des couches physiques.

C'est là ce qui fait leur force et ce qui distingue la suggestion libre de la suggestion hypnotique, laquelle se soumet un cerveau sans influencer l'individu dans son intégralité consciente.

Entre la suggestion consciente et la suggestion inconsciente git une profonde et essentielle différence : l'une est légitime et légale ; l'autre est illégitime et illégale. Il ne peut en être autrement dès que, pour signifier un ordre ou pour obtenir une concession morale, on annihile la faculté permettant et de se rendre compte de ce que l'on exige de vous et d'en calculer les conséquences.

La suggestion libre, consciente s'adresse, elle, non seulement au centre nerveux, mais à la personnalité morale. Elle lui fait l'honneur de reconnaître qu'elle a droit à certains égards et lui dispute le terrain sans faire appel à la force brutale et irrémédiable. Aussi bien, son effet s'exerce de façon toute différente que l'effet produit par la suggestion hypnotique proprement dite. Peu apparent à première vue, il ne s'en manifeste pas moins, à délai plus ou moins rapproché, d'une manière indéniable. La persuasion, la fermeté calme et douce, qualités dominantes de la suggestion libre, prévaudront certainement sur tout organisme dont les fibres seront quelque peu relâchées, sur tout cerveau dont les qualités de raisonnement, de jugement ou de synthèse animique comporte faiblesse ou sujétion.

Ce n'est pas à dire que la suggestion hypnotique elle-même n'ait à son actif quelque avantage spécial. En thérapeutique ordinaire, elle est suscepti-

ble de rendre de grands services ; il en est de même dans les recherches psycho-physiologiques qui font actuellement le sujet d'expériences dont l'intérêt va grandissant. A ce point de vue particulier, l'hypnotisme peut et doit s'employer, pourvu qu'il présente les garanties voulues chez les expérimentateurs eux-mêmes. En dehors de ces domaines dans lesquels ne pénètre pas le profane, on ne saurait assez déconseiller la pratique de la suggestion hypnotique. Nous ne l'admettons pas plus en matière d'expérimentation pure et simple, c'est-à-dire sans connaissance de cause qu'en thérapeutique irraisonnée : l'une et l'autre sont inconscientes des effets produits ; elles ne se rendent aucun compte de la responsabilité assumée en pareil cas.

En ce qui concerne plus particulièrement la folie, nous ne préconiserons pas davantage la suggestion hypnotique comme moyen de guérison. Ceci, parce que le fou est déjà éminemment extériorisé. Chez lui, il y a non pas dépendance du cerveau vis-à-vis des fonctions supérieures, mais indépendance plus ou moins absolue, c'est-à-dire irréceptivité, conductibilité inadéquate, distension marquée des liens astraux. Le fait de tenter sur lui le traitement hypnotique aurait pour premier résultat une extériorisation plus complète encore. On ne saurait s'assujettir ce cerveau sans entraîner une perturbation plus accentuée des fonctions essentielles, sans produire entre le « moi » conditionnel de l'existence incomplète qui est celle du fou et l'appareil qui lui sert, malgré tout, de truchement, une scission en quelque sorte fatale.

Une telle scission n'est déjà que trop le partage du fou. C'est, avant tout, parce qu'il a perdu la faculté de se ressaisir et de conserver intacte l'intégralité de son être qu'il est placé hors la loi. — On lui demande en vain de faire preuve de raison, parce qu'au régime autonome indispensable pour assurer sa liberté et son indépendance d'esprit, s'est substituée l'indiscipline ou l'anarchie¹.

Ce serait aller à fin absolument contraire que d'isoler les reliquats d'éléments hétérogènes se disputant encore la prépondérance sur le malheureux déséquilibré. Seule, une action reconstitutive s'impose et peut aboutir à un résultat marqué.

Les étapes supérieures de l'hypnose concourraient, il est vrai, à assurer ce résultat ; mais, avant d'y parvenir, il faudrait faire passer le sujet par tous les degrés inférieurs qui la caractérisent et le contraindre, tout d'abord, à déplacer son centre de gravité moléculaire.

C'est ce déplacement, atténué chez un individu sain², qui est à redouter chez l'aliéné et risquerait fort de provoquer une rupture définitive au point de vue corporel.

¹ Au reste l'hypnose n'atteint plus le fou dès que son affection est établie. Elle n'est possible que durant la période préliminaire et les phases reconstitutives qui précèdent l'état continu de véraison.

² Il faut revenir de l'erreur consistant à croire que tout individu hypnotisable est, par cela même, déséquilibré. Tout homme est susceptible d'être hypnotisé par plus puissant que lui. De ce qu'il existe des sujets éminemment prédisposés à l'hypnose, il faut simplement conclure qu'il est des systèmes nerveux plus impressionnables. Ces derniers sont, il est vrai, plus particulièrement enclins au déséquilibre, mais ceci n'implique pas forcément cela. Le déséquilibre est, non pas une conséquence de la propension à l'hypnose, mais le fait d'une scissiparité analogue dans ses effets, bien que distincte dans ses causes.

La thérapeutique psychique préconisée en pareil cas doit s'inspirer d'une sage progression ; elle devra éviter, aussi bien en ce qui concerne le corps qu'en ce qui a trait à l'âme, toute intrusion violente, tout moyen coercitif, toute répression manifestement hostile à un mouvement doux, lent, mesuré de la stase moléculaire propre au déséquilibre mental.

Nous verrons à examiner, dans la suite de cette étude, les règles et les conditions qui nous paraissent les plus propices à la réintégration des éléments dissociés et à leur rentrée en activité notoire. Que le lecteur veuille bien nous suivre sur ce terrain exclusivement théorique et déduire lui-même, des principes généraux que nous émettons, les éléments d'une thérapeutique logique et raisonnée.

TROISIÈME PARTIE

LA FOLIE : SA THÉRAPEUTIQUE

CHAPITRE PREMIER

Vibrations éthéronomes. — De l'influence exercée par la musique sur le sensorium psychique. — Le fou mélomane et dilettante.

Le sensorium est, son nom l'indique, le point central de l'organisation cérébro-psychique ; aucune impression n'est transmise au cerveau avant d'avoir pris contact avec l'atmosphère particulière à ce centre émissif et réceptif. Les vibrations qui l'affectent sont de tout ordre et de toute nature, de toute qualité et de toute puissance. Faibles et lentes, elles l'atteignent à peine sans amener, pour ou contre l'ordre régnant, de modification notable ; fortes et rapides, elles pénètrent d'autant plus profondément qu'elles se succèdent avec une vitesse plus grande ; elles retentissent ensuite sur le cerveau et l'obligent à rendre, suivant son développement propre, les idées ou les sensations qui lui sont suggérées de façon synthétique.

Le propre de l'appareil cérébral est d'analyser ces sensations ou ces idées, de les classer et de les faire ressortir objectivement sur le plan physique.

Chez l'homme, ce classement et cette répartition

s'opèrent sans encombre. Aussitôt émise par le sensorium ou répercutée par lui, une vibration quelconque trouve son équivalent dans l'action cérébrale à laquelle elle donne lieu. Une liaison intime, unitive de l'un et de l'autre système dénonce l'équilibre et l'entretient.

Chez le fou, rien de semblable : s'il éprouve des sensations, elles lui parviennent tronquées ; s'il émet des idées ou en répercute, ces idées n'ont rien qui les distingue, rien qui en fasse une création personnelle et leur donne un caractère marqué. Le fou n'est nullement capable de choisir dans la multiplicité d'idées qui s'offrent à lui ce qui peut lui être utile ou agréable. Il ne s'adapte pas au milieu, et le milieu n'exerce sur lui qu'une influence échappant à tout contrôle, à toute direction. Ce sont des heurts constants d'éléments hétérogènes, des passages brusques d'état à état. Ce qui l'affecte dans ses impressions sensorielles comme dans ses impressions idéiformes, ne l'affecte qu'indirectement et d'une façon absolument factice. On voudrait en vain obtenir de sa faculté volitive et agissante un acte de pouvoir. Cette faculté ne lui permet pas plus d'entendre que de comprendre.

Le fou n'entend pas parce que son oreille interne, sa conscience, son « moi » n'est pas atteignable. Il ne comprend pas parce que, eût-il entendu, il lui manque les facultés de discernement et de réflexion sans l'exercice desquelles tout devient chaos dans la personnalité humaine.

Ainsi, l'individu se présente comme un centre

vibratoire dont tout le mérite consiste à s'adapter certaines vibrations, plutôt que certaines autres, et à les transformer à son propre usage. Il devient, par ce fait, foyer d'énergies spéciales et n'accueille en soi que les vibrations amies, c'est-à-dire celles qui, parmi l'innombrable diversité de vibrations effectives, trouvent en son système une démonstration possible.

Le fou ne possède pas, ou ne possède plus ce système particulier. Il figure bien encore un écran réflecteur, mais un écran qui laisse parvenir sans distinction tous les ordres de vibrations possibles. De là, le désordre et l'incurie manifestés. Le sensorium psychique, représenté par cet écran réflecteur, est généralement très sensible chez le fou ; il recueille même des vibrations d'ordre extrêmement rapide, échappant aux sensoriums normaux ; tout s'y agite en un perpétuel frémissement et renvoie aux sens une expression cacophonique.

Or, pour arriver à mettre un peu d'ordre dans tant d'éléments disparates, il faut, avant tout, régulariser le cours des sensations psychiques. Tout effet vibratoire, lequel réalise un enchaînement d'éléments harmoniques, sera le bienvenu par le sensorium malade. L'unité qui lui fait défaut au premier titre pourra lui être, par ce moyen, sinon rendue, tout au moins plus facile à reconquérir.

En tant que répercussion vibratoire, observez les effets de la musique sur l'aliéné. La première chose à remarquer est une détente de tout son être, une sorte de maîtrise des éléments antagoniques. Sous

le charme, le fou respire avec plus de facilité; il étire ses membres fatigués par une crispation quasi-continue; il oublie et les persécutions dont il croit être l'objet et leur lancinante obsession. C'est pour lui une accalmie dont il savoure la venue reconfortante. Bien rares sont ceux qui, sous le jet de l'ondée bienfaisante, se cabrent et se refusent à la subir. S'il en est, malgré tout, c'est que la lutte est ouverte entre les éléments disparates et se corse de possession démonomane accentuée. Dans ce cas, ce n'est plus le fou lui-même qu'on atteint, mais l'intrus qui, se sentant mal à l'aise dans l'organisation qu'il a subornée, proteste à sa façon contre un ordre de choses défavorable à son action illégale.

De cette façon encore, et bien que l'apparence pût laisser croire à l'effet contraire, la musique est propice au premier chef à l'action reconstitutive. Elle éveille un monde de sensations oubliées, endormies et oppose à des vibrations suspectes le concours de vibrations adéquates, synthétiques et par conséquent unitives.

Tout est vibration, mouvement et correspondance dans la Nature. Lorsque vous suspendez, pour un instant, votre activité sur le plan physique, cet arrêt implique pour vous un repos réparateur et, pour le travail auquel vous apportez le tribut d'intelligence et de savoir faire qui vous caractérise, une stase propre à en assurer la consolidation. D'un côté comme de l'autre, l'arrêt n'est qu'apparent; il favorise par un *travail sur soi* l'aptitude à la continuité de relation qui existe entre toutes les formes de vie,

que cette vie se manifeste dans la matière brute ou qu'elle soit consécutive du développement supérieur connu sous le nom de force intelligente.

A vrai dire, l'arrêt vibratoire n'existe pas; la mort même n'atteint nullement l'activité qui est la première et la plus importante manifestation de la vie; elle en déplace le centre et le reporte sur d'autres points de son parcours; c'est là tout.

Mais, si tout se réduit dans l'état morbide comme dans l'état sain, dans la manifestation intelligente la mieux ordonnée aussi bien que dans la déraison ou la démence à un mode vibratoire différentiel, on doit évidemment, lorsqu'il s'agit d'une modification quelconque, chercher en premier lieu à régulariser l'émission vibratoire défectueuse.

Lorsque, comme c'est le cas dans la folie, les fonctions intellectuelles dénoncent un déséquilibre profond, le remède à apporter doit, tout d'abord, consister en une modification neuro-psychologique adaptable à la synthèse individuelle tout entière.

Si l'on a recours à un moyen exclusivement physique, quel que soit ce moyen, non seulement on n'atteint pas le but, mais on le compromet. Cela, parce que l'organisme ne joue qu'un rôle absolument secondaire dans l'affection mentale et s'accommode fort mal de tout ce qui lui parvient par un canal autre que le canal psycho-physiologique duquel il relève.

En d'autres termes, il faut s'attaquer à la substance médullaire, et non aux couches superficielles de l'individu, pour obtenir un résultat favorable. Si

vous parvenez à faire vibrer le sensorium psychique, à l'obliger à une orientation nouvelle, le premier pas sera fait en matière de reconstitution; non que vous ayez quelque espoir de voir une telle opération entraîner une guérison immédiate, mais parce que vous aurez préparé le terrain et aplani les premières difficultés.

Le sensorium est, avons-nous dit, très sensible chez le fou, bien qu'une telle sensibilité fût parfois peu apparente. On peut s'en convaincre par certains côtés de son caractère et ses penchants plus ou moins prononcés pour les arts, les lettres, etc., toutes choses qui sont incompatibles avec un état vibratoire lent, peu actif ou même régulièrement régulier — qu'on nous pardonne ce barbarisme

Dans ses crises psycho-physiologiques, le fou atteint généralement un degré d'extériorisation assez intense pour entrer en relation avec les plans supérieurs où s'élabore la pensée. Il s'assimile alors, sans pouvoir bien les ramener sur le plan physique, des éléments qui lui permettent de concevoir momentanément des idées supérieures à sa situation; mais, ces conceptions sont, chez lui, dénuées de tout sens de rapport et ne représentent, comme tout ce qui provient de son mécanisme faussé, qu'une impression intraduisible de la pensée qui leur donna naissance.

On peut voir là, cependant, une indication utile quant à la thérapeutique. Si le fou connaît ou a connu la musique, la peinture, l'art d'écrire ou de manifester par quelque moyen son aptitude à un intel-

lectualisme plus ou moins caractérisé, il y a lieu de mettre à profit une telle propension et de la faire servir à son hygiène morale.

S'intéresser à quelque chose équivaut déjà de la part de l'aliéné à une porte ouverte sur la vie effective. Que cet intérêt porte sur une fonction essentielle du cerveau, et l'on aura par cela même quelque espoir de reconstitution des facultés.

Les effets généralement observés chez le fou ont rapport à la manie des grandeurs ou de la persécution, à l'exaltation des sens ou des facultés cérébrales touchant à la religiosité, à l'amour ou à d'autres spécialisations; il est fort rare, en revanche, de constater la folie intellectuelle pure.

Si l'intellectualisme favorise les diverses crises observées dans l'aliénation mentale, surtout en ce qui concerne le surmenage, il n'en est pour ainsi dire jamais le pourvoyeur direct.

Au contraire, la guérison du malade se réclame souvent des bienfaits d'une crise intellectuelle intense. Survienne pour lui un prolapsus inattendu, impliquant le retour de certaines de ses facultés à un état momentanément meilleur, et l'on n'aura plus de raison de n'entrevoir pas une période nouvelle d'amélioration.

En pareil cas, il faudrait pouvoir retenir et fixer les vibrations reconstitutives. A ce défaut, il importe de préparer le terrain et de cultiver le champ psychique afin de réaliser l'autonomie disparue.

Dans ce but, laissons à l'aliéné la liberté d'action nécessaire pour s'occuper de ses travaux préférés.

Quelles décousues, quelles intermittentes qu'elles se présentent, accueillons avec sympathie ses productions intellectuelles; encourageons ses envolées capricieuses, ses besoins de satisfaire, malgré tout, à des essais de poursuite vers l'Idéal. Pour peu que la sympathie succède à l'indifférence autour de lui, on le verra recouvrer, de ce chef, une tranquillité inconnue.

Les vibrations déterminées par la musique — vibrations qu'on aura soin d'adapter à l'état particulier du malade — accentueront, en outre, une disposition unitive meilleure. Elles prédisposeront le sensorium psychique à l'action subordinative, et le mettront à même de subir l'influence reconstitutive des éléments supérieurs.

Telle est, dans ses grandes lignes, la préparation à une thérapeutique raisonnée que la science future ne manquera pas de préconiser. Nous tenons pour certain en ce qui nous concerne que, seule, une médication tenant compte de l'unité psycho-physiologique est appelée à faire loi dans un prochain avenir en faveur de l'aliénation mentale. Il appartiendra aux savants médecins, que verra à l'œuvre le siècle futur, d'apporter d'importantes modifications dans ce domaine. La psychiatrie leur devra de réaliser enfin un progrès longuement attendu; mais encore faut-il qu'ils aient le courage de réagir contre une méthode surannée, contre l'exclusivisme des lois physiques, considérées comme point de départ de phénomènes absolument indépendants, pour la plupart, de leur causalité relative.

CHAPITRE II

Procédés physiologiques; leur fin contraire. — L'eau considérée en soi et dans ses effets. — Douches, bains glacés. — Hydrothérapie raisonnée.

Que dire des procédés physiologiques qui — bien qu'on prétendit le contraire — sont largement encore pratiqués dans nos hôpitaux? Prétendra-t-on, après leur insuccès, qu'il faille prolonger, coûte que coûte, un système néfaste à tant d'organisations délicates?

Etant donné le point de départ erroné du pronostic psychiatrique, nous comprenons dans une certaine mesure qu'on ait pu croire à une action physique pure comme moyen de répression dans les troubles mentaux violents; mais, en face de la négation d'un tel procédé, que devient la foi en son efficacité?

Il faut décidément revenir de cette idée que l'aliénation mentale est une maladie physique, ayant une origine physique. C'est à quelque chose de plus subtil qu'il faut s'attaquer.

Voici un organisme que le déséquilibre a atteint

dans ses fonctions essentielles : entre les principes supérieurs qui présidaient en lui à l'action intellectuelle et le cerveau, physiquement préposé à l'affirmation de cette action sur le plan matériel, s'est glissé un malentendu notable. Celui-ci et ceux-là ne réalisent plus d'un commun accord une somme donnée de conséquences. Les uns ne sont plus en mesure de commander; l'autre n'est plus en état d'obéir. Que faire en telle alternative? S'agira-t-il de soumettre le mécanisme devenu incapable à une torture inutile? Prendra-t-on, une fois de plus, l'effet pour la cause et rendra-t-on responsable d'un état morbide particulier l'organe lésé ou l'élément perturbateur?

Point n'est besoin de faire preuve d'une perspicacité merveilleuse pour se rendre compte que s'en prendre au cerveau, de ce qu'il ne fonctionne plus normalement, équivaut à un non sens. Le cerveau n'est pas constitué de matière intelligente: il n'est que le permutateur de l'intelligence. Autant dire que la locomotive plutôt que le mécanicien, le char plutôt que son conducteur, l'instrument plutôt que l'expérimentateur doit être mis en cause lors d'une infraction aux lois directrices.

En procédant ainsi qu'on l'a fait jusqu'à nos jours, on s'est borné à atténuer certaines crises physiques, sans conjurer en aucune façon les ravages causés par la folie sur l'ensemble des fonctions animales. Au contraire, l'entité ne peut que se trouver fort mal d'être en butte à des secousses violentes. Tout ce qui incite l'organisme à réagir brusquement

est pour lui une souffrance et un obstacle nouveaux. Réprimer la violence de l'affection par la force brutale ne peut que prolonger et accentuer l'abîme théorique de la reconstitution mentale.

Il est démontré aujourd'hui que l'eau est un puissant auxiliaire en thérapeutique, aussi la médecine naturelle y aura-t-elle recours de plus en plus et verra-t-on diminuer, par son moyen, le nombre des maladies les plus rebelles. Infiniment plus que les agents chimiques ou les composés les plus savants, l'eau est appelée à rétablir l'équilibre dans maint organisme. C'est que cet élément réparateur renferme, sous une forme assimilable au plus haut point, les principes de vie corporelle.

L'air et l'eau sont tous deux nécessaires à la subsistance animale; l'un comme agent de respiration, l'autre comme agent de perspiration. L'un dessert les organes par voie intérieure, l'autre par voie extérieure. C'est dire que ces éléments se complètent et sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.

Les anciens avaient reconnu, bien avant nous, la bienfaisante action de l'eau. Nous ne ferons que les imiter en donnant à cette dernière une plus large place dans notre hygiène publique.

En outre de ses vertus détersives, l'eau pure contient des principes nécessaires à la conservation de nos organes. Ces principes, il est aisé de le reconnaître, sont également utiles aux formes inférieures de la vie. Chez l'homme, ils subissent, par le fait de sa conformation spéciale et du jeu spécial

de ses différents organes, une application qui ne laisse pas d'être fructueuse. C'est ainsi que, par perspiration, s'absorbe et se résorbe une quantité de matériaux de nature différente, ceux-ci animalisés par suite de leur résorption; ceux-là vitalisés par l'effet de leur absorption.

En thèse générale, le corps se doit à soi-même de puiser dans l'élément liquide une bonne partie de ses procédés de conservation. Il s'agit simplement de distinguer quelles applications conviennent le mieux à sa nature. Car, ici encore et surtout, il importe de prendre pour guide le tempérament particulier à chacun et de n'imposer aucune contrainte à l'appareil merveilleux qu'est le corps humain dans ses relations particulières.

En psychiatrie et depuis longtemps, on a cru devoir faire appel à l'action bienfaisante de l'eau. On l'applique extérieurement à doses fortes, soit pour provoquer une réaction rapide, soit pour opérer une dérivation salutaire. Mais, il ne suffit pas d'avoir affaire à un agent précieux, encore faut-il s'en servir de façon adéquate et ne pas risquer d'aller à l'encontre du but.

C'est surtout dans les excès d'agitation qu'il importe de ne pas rompre, par une mise en scène trop brusque, les liens ténus de l'intelligence. En de tels moments, le fou combat inconsciemment contre un adversaire acharné¹. Il subit, dans le tréfonds de son être une atteinte violente à ses droits de légi-

¹ Action possessive; voir chapitre V, page 102 et suivantes.

time possesseur de l'organisme. Pour résister à cet assaut, il faudrait qu'une volonté énergique se substituât à son manque de volonté propre et se prononçât contre l'intrusion menaçante. Quant à l'organisme lui-même rien, chez lui, ne devrait être une cause secondaire de troubles. Le calme, l'apaisement, lui convient à un tout autre titre que la pression en apparence la mieux ordonnée.

Toute application brutale d'eau sur le fou, lorsqu'il se trouve dans un état d'excitabilité, est contraire à sa thérapeutique. Que cette eau lui soit administrée sous forme de douche glacée ou qu'elle fasse l'objet d'une application cérébrale moins intense mais plus continue, l'effet révulsif n'en est pas moins incompatible avec le traitement de l'affection mentale.

Pour bien comprendre ceci, il est évident qu'il ne faut pas envisager seulement le cerveau physique et s'en prendre à son obstruction. Un cerveau astral, c'est-à-dire dont la matière composante serait à la matière tangible ce qu'est l'électricité à la dynamo actionnée par elle, un cerveau astral, vibrant sous le travail de la pensée et répercutant sur le cerveau physique son activité rectrice, doit pouvoir être envisagé comme principal acteur dans l'action cérébrale. C'est pourquoi le fait d'user, vis-à-vis d'un mécanisme inconscient, d'un procédé troublant au premier chef, est condamné d'avance. On doit se dire, au contraire, qu'une révulsion physique, de quelle nature qu'elle soit, ne peut qu'entraîner une perturbation plus grande dans l'économie centrale.

En effet, si l'appareil cérébral n'est autre chose qu'un enregistreur mécanique; si le sang qui lui donne la vie animale, les nerfs qui charrient et transmettent les impressions faites siennes ne sont que des fonctions secondaires d'une condition supérieure de vie, il est évident que les uns comme les autres ne sauraient être mis en cause dans un état de trouble inhérent au fonctionnement supérieur de cette vie dans l'organisme.

On aura recours, en ce qui concerne ce dernier, à des moyens neutres, sans contre-coups exacerbants. On favorisera, autant que possible, les retours intellectuels sur soi-même, les pensées reconstitutives, en un mot, tout ce qui peut être un lien entre les diverses parties du « tout » humain considéré dans ses causes et dans ses effets.

Partant de ce principe, tout procédé brutal sera exclu. La douche froide destinée à surprendre l'organisme, à le forcer de réagir violemment, sans tenir aucun compte des conséquences d'une semblable réaction, sera avant tout proscrite. Plus de malheureux condamnés à subir ce supplice, et plus de bourreaux pour l'administrer!

La crainte d'une telle torture une fois bannie, le cerveau de l'aliéné n'en sera que plus maniable.

Voyez le fou résister de toute sa force musculaire à l'application de ce moyen barbare d'intimidation. Il le redoute, le pressent, frissonne de rage impuissante à la vue des préparatifs nécessités par son emploi... C'est la lutte ouverte entre le patient et

l'exécuteur, entre le malade et son soi-disant médecin, lutte meurtrière s'il en fut!

Pas plus que la douche, l'application d'eau glacée ne sera reconnue nécessaire. Dans certains états physiologiques, une telle application peut avoir sa raison d'être; il n'en est plus de même en face d'une situation se réclamant des lois psychologiques seules.

En pareil cas, l'emploi extérieur de l'eau peut néanmoins être utile; au lieu d'un dérivatif violent, nous en ferons un moyen d'apaisement. A cet effet, nulle pression ne sera exercée sur l'organisme. Loin de soumettre celui-ci par la force et de l'obliger à soutenir tout d'abord une lutte inévitable, nous lui prescrirons, dans un moment de calme et de quasi-inertie, la bienfaisante action d'un bain approprié à la température du corps. C'est dire que ce bain n'aura pour résultante directe ni la révolte du système nerveux, ni même et surtout la crise morale accoutumée du patient vis-à-vis du système hydrothérapique en cours. L'influence du bain normal n'en sera pas moins efficace; elle aura pour première conséquence d'améliorer l'action perspiratoire, généralement défectueuse chez le névropathe; puis elle favorisera la réaction physique d'une toute autre façon que celle provoquée en état de crise. Cette réaction supposera l'accalmie nerveuse, la détente morale, l'apaisement psycho-physiologique enfin. Elle préviendra le retour crisiaque ou réduira au minimum l'état aigu qui l'accompagne.

Il va sans dire que l'action hydrothérapique seule ne peut guérir les maladies mentales ; en revanche, unie à d'autres moyens transitoires, elle est susceptible d'exercer une influence d'autant plus efficace qu'elle sera l'objet d'applications mieux ordonnées.

C'est à ce titre que nous préconisons son emploi, tout en proscrivant d'une manière générale les moyens d'intimidation auxquels on pourrait encore être tenté d'avoir recours, au plus grand détriment d'une action psycho-physiologique unitaire et durable.

CHAPITRE III

Electricité; magnétisme : l'Ether, fluide impondérable et virtuel, générateur d'énergie. — Le déséquilibre mental ramené à l'équilibre par l'usage des forces naturelles.

L'électricité, d'un usage aujourd'hui reconnu en tout domaine physique, est loin encore d'avoir dit son dernier mot ; car elle n'est pas seulement l'expression d'une force inhérente à la matière et consécutive de son développement, c'est l'un des dérivés les plus puissants du magnétisme universel et son sous-agent cosmique. Par le fait, l'électricité comprend le premier terme d'une succession de forces ascendantes. Sa puissance se neutralise par contingence et se soumet par réflexion. Comme tout ce qui touche à la matière ou ce qui constitue son intermédiaire avec d'autres conditions d'être, elle exige pour se manifester un degré de résistance égal à la puissance émissive.

Pour ne parler que de ce qui se rapporte plus directement au sujet traité dans ces pages, l'organisme présente à divers degrés la résistance nécessaire à la polarisation des forces intermédiaires. Parmi ces

dernières, l'électricité joue un rôle des plus actifs. Elle contribue à entretenir la vie ; et son action plus ou moins corroborante, suivant les corps et leur puissance de réflexion, est toujours consécutive pour eux d'un équilibre plus ou moins instable.

Au point de vue physique pur, l'électricité est nécessaire à la subsistance vitale. Fait-elle défaut, l'organisme s'étiole, se replie sur soi-même ; il semble que le coup de fouet indispensable à l'action délaisse son exercice stimulant. En revanche, le corps fait-il preuve d'une résistance anormale, différents phénomènes peuvent se faire jour et témoigner du trop plein des forces électro-vitales. Entre ces points extrêmes, git l'équilibre corporel et, avec lui, l'expression de la santé physique.

On se tromperait fort, toutefois, en supposant que l'électricité suffit, elle seule, à l'entretien corporel. Elle est un agent vital mécanique et, par conséquent, plus physique que psychique ; aussi bien le magnétisme universel lui est manifestement supérieur. Il est à celle-là ce qu'est à l'acteur par rapport à l'action, le générateur vis-à-vis de la force générée.

Avec le magnétisme, plus de résistance objective nécessaire et, partant, plus de spécialisation corporelle. L'action magnétique résulte du frottement des molécules primaires, que ces molécules appartiennent aux corps astraux (individuels) ou aux corps planétaires (collectifs) ; elle participe d'un ordre de choses supérieur à la corporéité pure et simple ; son essence est de nature telle que l'Univers et

l'homme — macrocosme et microcosme — se réclament d'elle et vivent de sa vie.

Chez l'homme le magnétisme remplit, non le rôle d'excitateur, propre à l'électricité, mais celui d'agent extensif, soit de relation. C'est par le magnétisme que s'établit, *volens nolens*, la communication entre tous les ordres d'éléments vitaux. Le minéral, le végétal, comme l'animal et l'homme, participent de ce groupement forcé des molécules premières. Chacun de ces modes de vie s'approprie, il est vrai, le magnétisme universel suivant sa nature particulière et réagit sur le mode d'activité voisin dans une mesure qui lui est personnelle. Le fait de s'approprier quelque chose de l'agent universel, et de le rendre sous forme succédanée, n'en est pas moins pour l'individu un acte de dépendance soit de relation de toute importance pour sa vie propre. En vertu de la loi d'attraction qui régit l'Univers, la molécule vitale recherche la molécule vitale, la vie fait appel à d'autres formes de vie ; et il s'établit une chaîne ininterrompue d'éléments vitaux se renforçant les uns les autres, justifiant les uns par les autres d'une activité commune.

Par ce simple fait d'échange rétrocessif, l'homme sain se trouve dans l'obligation d'appeler à soi des influences étrangères à sa nature spéciale. Il ne peut lui suffire de vivre selon les éléments déterminés chez lui par une évolution relativement supérieure ; il fait involontairement appel, pour balancer ses énergies, à des formes d'énergie fort dissemblables. Tout comme le corps physique s'assimile une nour-

riture constituée d'éléments animaux ou végétaux, le principe corporel supérieur s'assimile l'essence même des choses sous forme fluïdique soit contingente d'un ordre supérieur de manifestation.

Ainsi pénètre au cœur même de l'organisation humaine l'impulsion créatrice ; ainsi s'élabore, dans le creuset infiniment composite de la nature, l'éternelle mutation des éléments, l'échange continu des forces ascendantes et descendantes.

Conformément à sa nature, l'humain domine les règnes minéral, végétal et animal. Il rétrocede à chacun de ceux-ci une partie des forces empruntées par lui à une sphère d'activité supérieure. Ce double échange améliore la condition des espèces inférieures, comme il améliore l'homme lui-même dans son caractère éminemment transitoire.

Mais on ne peut aborder la question si complexe du magnétisme universel sans remonter jusqu'à la source même des phénomènes qu'il détermine. Autrement, le problème de la conductibilité adéquate des corps et de leurs rapports réciproques demeurerait irrésolu. C'est que, à son tour, l'Ether, le mystérieux, l'incognoscible Ether est au magnétisme ce qu'est le magnétisme à l'électricité. Celle-ci confine à la matière, devient transmissible comme force physique et, à ce titre, constitue une *emprise* justiciable, jusqu'à un certain point, des lois connues.

Le magnétisme échappe déjà tout entier à ces lois ; quant à l'Ether, rien, si ce n'est des effets secondaires et pour le moins inattendus, rien ne décèle dans le monde sensible ses propriétés subtiles. On

ne connaît de l'Ether que son qualificatif synonyme pour quelques-uns de quatrième état de la matière, de puissance supérieure à toutes les puissances connues et, pour le plus grand nombre, d'inconnue problématique.

L'Ether constitue, en somme, le groupement infini d'atomes infinitésimaux, source première du plasma universel. Il est non seulement fort supérieur à la matière, mais fut sa matrice, le moule dans lequel fut coulée notre planète et, avec elle, tous les mondes de l'Espace.

Définir l'éther sous forme positive n'est pas plus possible que mettre celui-là à contribution dans tout domaine physique. Et cela, bien que le mouvement caractérisât une de ses propriétés essentielles.

Au point de vue psychique, cet élément primordial devient une nécessité absolue. Aucun échange de forces, aucune relation intellectuelle ou même soumise aux lois constitutives d'un ordre de choses inférieur ne saurait avoir lieu sans la participation de l'Ether. C'est par la dilatation et la contraction, sans cesse renouvelées, de ses atomes impondérables que s'étendent et se propagent à l'infini les ondes génératrices de lumière, de chaleur, de vie. Là encore, l'intensité, la norme de vitesse des vibrations déterminées est consécutive de phénomènes différents. Mais tout, dans ces phénomènes, se rapporte à une origine commune ayant à sa base le mouvement et, à son sommet, l'imprescriptibilité de l'Univers dans son équation virtuelle.

Done, l'Ether est à l'origine de tout phénomène ex-

tensif. La pensée se transmet par son intermédiaire au même titre — bien que l'ordre vibratoire soit entièrement autre — que le son, la chaleur, la lumière, etc. Elle court d'un cerveau à l'autre, d'un pôle à l'autre pôle, grâce à la transmissibilité des ondes éthérées.

Tout être organisé est soumis à trois lois générales qui concourent à son développement et le mettent dans l'obligation de réaliser en soi une somme d'équivalences. *L'électricité* s'adresse à ses fonctions matérielles ; le *magnétisme*, à ses potentialités psychiques ; et *l'Ether*, dans son mode vibratoire différentiel, à ses fonctions supérieures de relation. L'une ou l'autre de ces équivalences pourra régner chez lui en maîtresse plus ou moins absolue ; mais plus il s'élèvera sur l'échelle ascendante des forces, et plus il se trouvera posséder de puissance effective. En effet, qui peut le plus peut le moins. Il n'est pas de puissance plus complète en soi que celle dont découlent toutes les autres !

Chez le malade au point de vue physique, la rupture d'équilibre consiste surtout dans un échange magnéto-électrique insuffisant ou détourné. Quant au malade intellectuel, il se réclame moins de l'ambiance magnéto-électrique que d'un état éthéro-magnétique incompatible avec son autonomie spéciale ; chez lui, les vibrations éthériques ne s'effectuent plus de façon adéquate ; elles ne rencontrent pas l'homogénéité d'action nécessaire à une reconstitution intégrale des éléments idéiformes. Il semble que la réflexion des images extérieures ne s'opère

plus avec rectitude et netteté ; leur ordre est faussé ou interverti : tel un écran dont l'inclinaison ou l'orientation serait contraire aux conditions techniques nécessitées par son emploi.

En tel état de cause, il s'agirait, pour obtenir une amélioration sensible, de faire appel aux forces en jeu pour peu qu'elles fussent accessibles. Or, si l'Ether ne peut être invoqué, vu sa nature éminemment subtile et l'ignorance des lois qui la régissent, il n'en est pas de même du magnétisme, lequel constitue une force intermédiaire à la portée de l'être humain.

Bien qu'il ait été longtemps considéré comme un mythe, le magnétisme a fait aujourd'hui ses preuves d'une façon assez convaincante pour qu'il ne soit plus permis de le nier. On l'emploie sans grande connaissance de cause, il est vrai, et avec des résultats variables, mais il ne s'annonce pas moins comme l'une des bases de la future pharmacopée. *Par son action, unie à celle de l'électricité*, dans les cas de déséquilibre corporel, on obtiendra la reconstitution de l'équilibre organique. *Par son union avec les forces supérieures*, auxquelles il lui est loisible de faire appel étant donnée sa nature intermédiaire, on pourra opérer la reconstitution de l'économie intellectuelle.

Il va sans dire qu'avant d'arriver à un tel résultat il faudra apprendre à se servir de l'agent merveilleux qu'est le magnétisme. On devra l'étudier dans son action sur les corps organiques et inorganiques ; puis, cette action reconnue, l'appliquer avec

méthode. L'aliéniste trouvera en lui le régulateur le plus efficace de toute déchéance cérébrale. Comme intermédiaire il s'adressera tout d'abord à l'humain, condensateur naturel et volontaire des forces magnétiques. Ce procédé n'exclura cependant pas le procédé artificiel auquel il sera, sans nul doute, donné d'avoir recours lorsque la Science aura rompu les digues du positivisme exclusif. Alors, on s'adressera uniquement à *la magnétothérapie ascendante ou descendante, c'est-à-dire combinée avec l'électricité, en cas de maladie physique; unie aux principes supérieurs de la vie, en toute occasion de déséquilibre mental.*

Nous ne pouvons prétendre à une étude plus approfondie de ces principes thérapeutiques généraux. Leur dissection ainsi que leur application sera le fait des savants spécialistes qui s'intéressent, avant tout, aux questions d'Humanité et de Progrès. Qu'il nous soit permis de leur confier, au seuil du siècle futur, la réalisation de nos espérances.

TH. DAREL.

